

**Délégation permanente du
Conseil Municipal à Mr le Maire**

D-2015/545

Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du CGCT. Délibération D.2014/177 du 4 avril 2014. Attributions et reprises de concessions dans les cimetières de la Ville de Bordeaux. Compte rendu au Conseil Municipal.

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-dessous, pour information, le compte-rendu des attributions de concessions dans les cimetières de la Ville de Bordeaux pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 :

Affaire traitée	Observation
Attributions de concessions temporaires et perpétuelles dans les cimetières de Bordeaux	Liste jointe des concessions temporaires et perpétuelles attribuées par cimetière

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

D-2015/546
Rapport d'activité 2014 et compte administratif de
Bordeaux Métropole. Information.

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales stipule que le « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus... »

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. LE MAIRE. -

On ne va pas regarder ça dans le détail. Vous l'avez eu. Ceux d'entre-vous qui siègent au Conseil de Métropole ont eu l'occasion de regarder ce rapport d'activité qui est bien fait, qui est exhaustif.

Si vous avez des questions, nous y répondrons volontiers.

Je dis simplement que le processus de métropolisation avance dans d'excellentes conditions. Je voudrais en féliciter d'abord tous nos collègues qui se sont prêtés à cette transformation assez profonde de notre ex Communauté Urbaine, mais également les services, le Directeur Général et l'ensemble des cadres et des personnels qui ont tout à fait participé à ce changement profond.

Je vous rappelle que les effectifs de Bordeaux Métropole vont passer de 3.000 à 5.000 agents, j'arrondis les chiffres, dont 2.000 transférés d'un certain nombre de communes, celles qui ont accepté de participer au cycle 1, il y en a 15 au total.

99%, pour ne pas dire 99,9%, ont accepté les propositions de pré-affectations qui leur ont été faites, soit spontanément, 98%, soit après mise au point. Je crois qu'il reste une dizaine de cas, Monsieur le Directeur Général, à régler.

Par ailleurs, le renforcement des pôles territoriaux, comme nous l'avions évoqué au titre de notre politique de proximité, est en cours. Le pôle territorial de Bordeaux s'installera notamment dans la Cité Municipale à proximité des services municipaux.

Voilà quelques éléments. Je ne reviens pas sur les éléments financiers de la situation administrative de Bordeaux Métropole qui est saine, mais qui va subir de plein fouet en 2015 des coupes budgétaires extrêmement importantes qui vont s'aggraver encore en 2016 du fait des péréquations sur la DGF.

Est-ce qu'il y a des questions sur ce rapport qui est un simple rapport d'information ?

Je n'en vois pas.

Il en est donc pris acte.

M. LE MAIRE. -

Il nous reste la 471 qu'il ne faut pas oublier, c'est-à-dire l'aliénation par l'Office Aquitanis de logements dans la résidence Delacroix.

Mme SIARRI l'a déjà présentée.

Mme AJON

MME AJON. –

Monsieur le Maire, chers collègues, nous ne pouvons sur cette délibération que nous satisfaire de la prise de conscience des dangers des copropriétés pour les accédants aux ressources les plus fragiles que représentent de nombreux ménages pouvant bénéficier de ce type d'opération présentée dans cette délibération, ou des dispositifs comme celui de l'accession sociale.

En effet, je vous avais demandé déjà en mars 2012 qu'une réflexion soit faite pour l'accompagnement de ces accédants dans les copropriétés des nouveaux quartiers ou dans celles issues de la requalification urbaine, du PNQRAD, afin de limiter les risques de production à terme de copropriétés dégradées.

Je suis donc très satisfaite, ainsi que notre groupe, de voir que cela a fait son chemin et arrive sur cette délibération.

En effet, nous le savons tous, les facteurs de danger dans les copropriétés sont des charges mal maîtrisées de plus en plus élevées, de gros travaux d'entretien non faits ou votés sans préparation budgétaire, des syndic dépassés par les problèmes d'impayés de charges.

Ce sont donc des facteurs qui peuvent faire basculer une copropriété dans une situation de dégradation, transformer l'accession en cauchemar et propulser des ménages d'accédants vers une situation de surendettement et/ou les rendre captifs dans leur parcours résidentiel par un bien invendable.

Aussi nous ne pouvons donc que nous féliciter de la prise de conscience de ces dangers pour ces accédants qui concrètement se caractérise par la mise en vente de la moitié seulement des logements afin que le bailleur Aquitanis accompagne et conseille cette copropriété.

Donc merci de répondre, certes, un peu tardivement à nos propositions.

Nous espérons que cette réflexion se généralisera vers un accompagnement sur l'ensemble des programmes immobiliers importants comportant de l'accession sociale ou de l'accession maîtrisée, car je ne peux penser que vous ne partagiez plus le fait que la Ville doit être celle où chacun trouve sa place et se voit proposer les moyens de prendre en main son destin, ce projet qui était développé dans le projet social précédent et qui s'applique parfaitement bien à cette demande.

M. LE MAIRE. -

Bien. Nous terminons ce Conseil par des félicitations de notre opposition.

Je voudrais à mon tour la remercier puisque tout ce qui s'est fait dans Bordeaux depuis une vingtaine d'années ne l'a été que grâce à la capacité d'anticipation de notre opposition et des conseils qu'elle n'a pas cessé de nous donner.

Mme SIARRI

MME SIARRI. -

Je regrette que Michèle DELAUNAY soit partie. Si vous aviez la gentillesse de lui transmettre un message simple : qu'elle arrête de se répandre sur les réseaux sociaux avec des mensonges éhontés.

Elle vient de dire que nous n'avions fait que 1% de taux de logements sociaux. C'est faux. On était à 14,3, on est à 16,57.

Je pense qu'en tant qu'ancienne ministre et députée de la République ça serait intéressant qu'elle arrête de raconter n'importe quoi sur Twitter. Merci.

M. LE MAIRE. -

Mme SIARRI, c'est un vœu pieux !

La séance est levée.

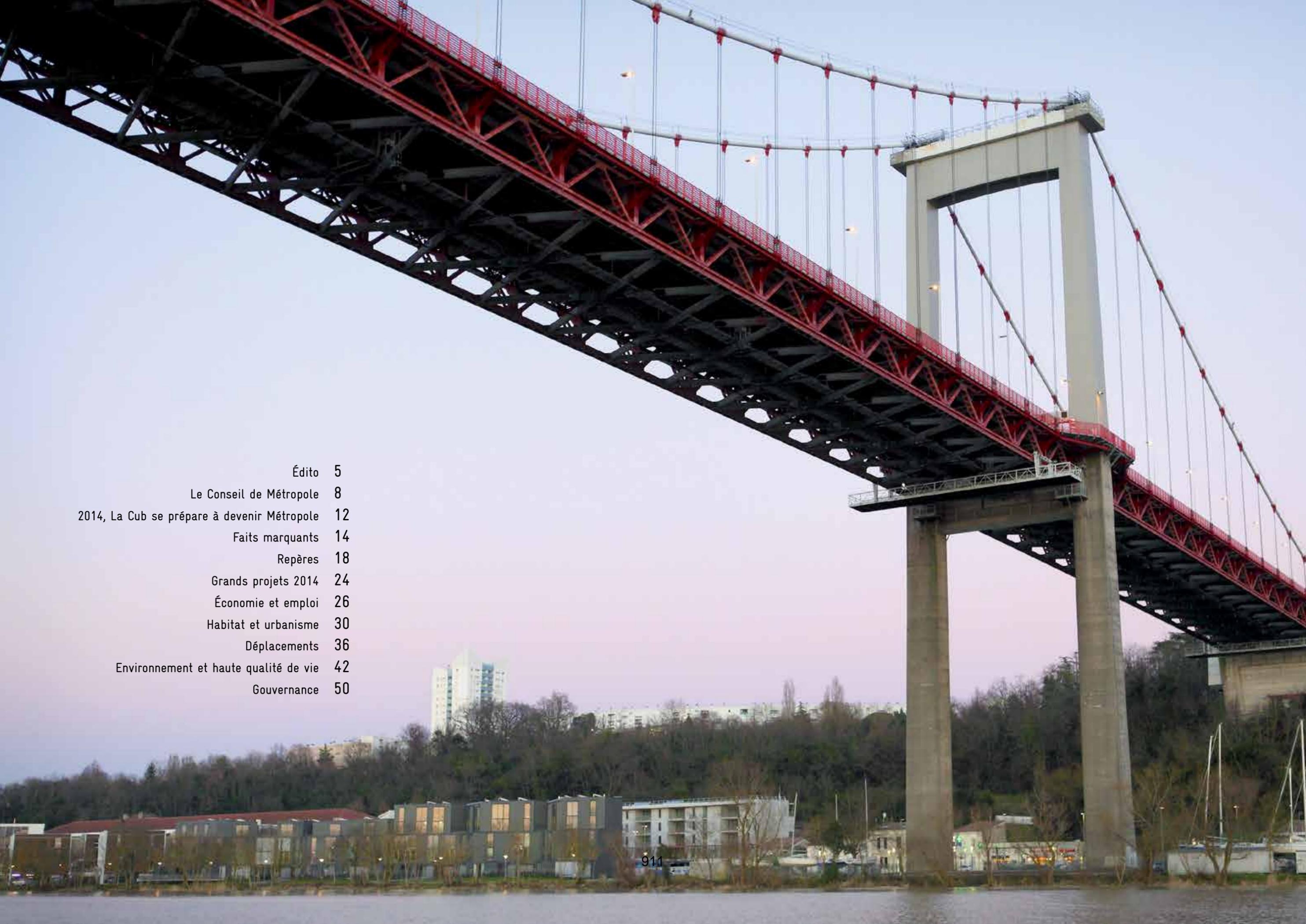
(La séance est levée à 18 h 50)



BORDEAUX MÉTROPOLE

Rapport annuel d'activité 2014

Rapport annuel d'activité 2014



Édito	5
Le Conseil de Métropole	8
2014, La Cub se prépare à devenir Métropole	12
Faits marquants	14
Repères	18
Grands projets 2014	24
Économie et emploi	26
Habitat et urbanisme	30
Déplacements	36
Environnement et haute qualité de vie	42
Gouvernance	50

28

COMMUNES

57 828

HECTARES

737 061*

HABITANTS



ÉDITO

2014 aura porté son lot de défis, de projets, de succès. Des défis relevés tout d'abord, qu'il s'agisse du renouvellement de la mandature comme de la préparation du passage en métropole. D'autres en passe de l'être, à l'image des enjeux environnementaux qui mobilisent nos énergies, nos savoir-faire. Je pense aux forts coefficients de marée ou aux îlots de chaleur, par exemple.

À ces défis s'ajoutent des projets ambitieux tels que l'opération Campus ou le quartier libre des Bassins à flot, les « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs », l'émergence du quartier Euratlantique ou encore celle de la Grande salle de spectacles de Floirac.

Réactive et inspirée, l'action de La Cub est couronnée de succès : label French Tech, prix « outstanding projects » pour la conception du pont Jacques-Chaban-Delmas, « guidon d'or » pour le déploiement des « cédez le passage cycliste au feu », label d'or « territoire innovant »... Autant de signes qui montrent que La Cub s'impose en pôle urbain majeur.

Attractif, dynamique et innovant, notre territoire se hisse peu à peu au rang des grandes métropoles européennes, tout en préservant une haute qualité de vie. D'abord en développant des modes de transports durables : en 2014, les lignes B et C du tramway auront été étendues, 40 stations BlueCub installées, un système performant d'information voyageurs mis en service dans les bus et trams du réseau et le 10 millionième VCub emprunté ! Mais aussi en déployant une politique engagée de soutien des entreprises ou en créant près de 4 000 nouveaux logements sociaux. En promouvant, par ailleurs, une alimentation locale, respectueuse des circuits courts. En élaborant des stratégies de protection des

zones humides et de surveillance de la qualité de l'air. En restant, enfin, ouvert sur le monde, que ce soit sur l'Inde et le Mexique au travers d'accords de coopération internationale, sur la Turquie par le biais d'une nouvelle liaison aérienne ou sur bien d'autres pays encore par l'intermédiaire du Grand Port maritime de Bordeaux qui aura accueilli plus de 40 navires de croisière en 2014.

Rien de tout cela ne serait possible sans le travail et l'engagement pour un service public de qualité des agents de La Cub et, plus largement, sans l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire : communes, entreprises, écoles, universités, coopératives, associations et élus. C'est tous ensemble que nous donnons vie au territoire et c'est tous ensemble que nous relèverons nos prochains grands défis, dont la naissance de Bordeaux Métropole en 2015. Une année riche s'est écoulée. Avec elle se tourne une page de l'histoire de notre territoire. Et c'est désormais sur un terreau fertile, amendé patiemment au fil des ans par la Communauté urbaine de Bordeaux, que s'épanouira Bordeaux Métropole.

Alain Juppé
Président de Bordeaux Métropole
Maire de Bordeaux
ancien Premier ministre

* source INSEE décembre 2014

28 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

MOYENNE DE LA MÉTROPOLE



LÉGENDE



AMBARÈS-ET-LAGRAVE



AMBÈS



ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX



BASSENS



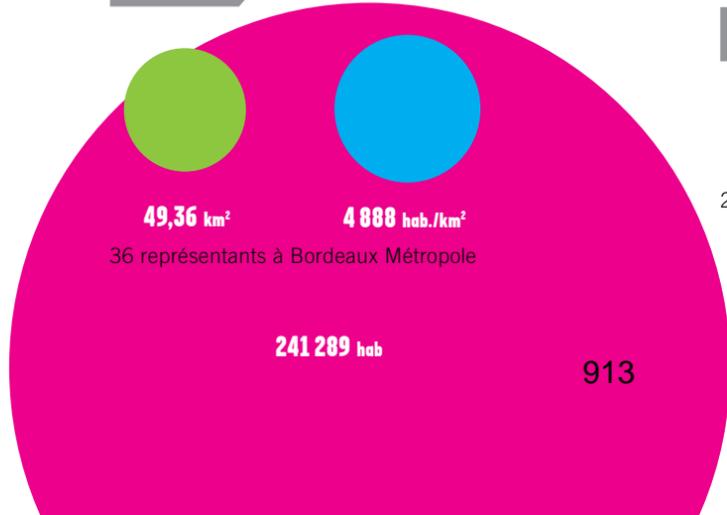
BÈGLES



BLANQUEFORT



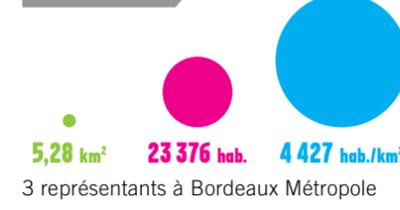
BORDEAUX



BOULIAC



LE BOUSCAT



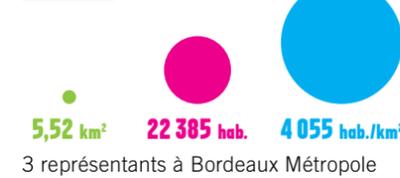
BRUGES



CARBON-BLANC



CENON



EYSINES



FLOIRAC



GRADIGNAN



LE HAILLAN



LE TAILLAN-MÉDOC



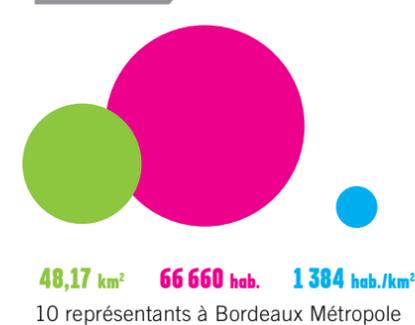
LORMONT



MARTIGNAS-SUR-JALLE



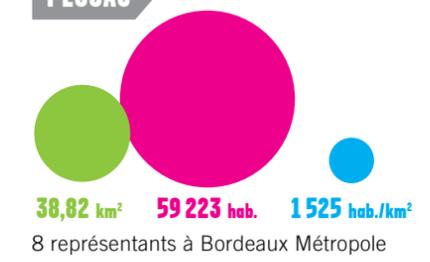
MÉRIGNAC



PAREMPUYRE



PESSAC



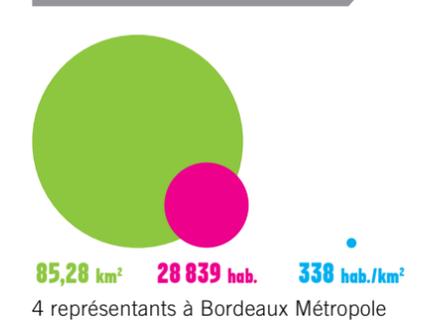
SAINT-AUBIN DE MÉDOC



SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND



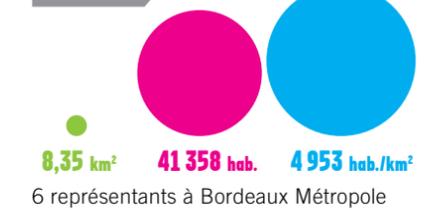
SAINT-MÉDARD-EN-JALLES



SAINT-VINCENT-DE-PAUL



TALENCE



VILLENAVE-D'ORNON



CONSEIL DE MÉTROPOLE

La Communauté urbaine de Bordeaux (La Cub) est un Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Créée le 1^{er} janvier 1968, elle est l'une des quatre plus anciennes Communautés urbaines de France. Institués par la loi du 31 décembre 1966, ces EPCI constituent toujours la forme la plus intégrée de coopération urbaine.

Alain Juppé est président de La Cub depuis avril 2014. Au 1^{er} janvier 2015, conformément à la loi MAPTAM (Loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) La Cub devient Bordeaux Métropole.

LE CONSEIL

Les décisions de Bordeaux Métropole sont prises par le Conseil de Métropole, organe délibérant qui réunit désormais 105 conseillers représentant les 28 communes qui la composent. Le Conseil se réunit onze fois par an en séance publique et vote les projets préalablement examinés par les commissions spécialisées et par le Bureau. Il peut déléguer une partie de ses attributions au président et au Bureau.

LE PRÉSIDENT

Le Président est élu par les conseillers à la majorité absolue et à bulletin secret. Responsable de l'administration, il incarne l'exécutif de Bordeaux Métropole, réunit le Conseil, fixe son ordre du jour et peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

LE BUREAU

Instance d'informations, de débats, d'orientations et de validations, le Bureau est piloté par le Président de Bordeaux Métropole. Il est accompagné de 20 Vice-présidents, chargés d'une ou plusieurs délégations sur des compétences spécifiques et des 11 Maires de Bordeaux Métropole, conseillers délégués.

LES COMMISSIONS

Composées de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, les commissions examinent les dossiers et préparent les décisions dans leur domaine de compétence. Leur avis est consultatif. Leur nombre et leurs attributions sont définis par le Conseil.

LES GROUPES POLITIQUES

Les conseillers peuvent se constituer en groupes politiques. Le nombre d'élus pour constituer un groupe est fixé par le règlement intérieur du Conseil qui définit également les moyens dont ces groupes disposent.

● RÉFORME ÉLECTORALE DE 2014

Au printemps 2014, les élus métropolitains sont élus au suffrage universel direct par fléchage. Cette modification du Code électoral répond au souci de mieux assoir la légitimité démocratique d'une structure de plus en plus importante dans le paysage politique français.

COMPOSITION DU BUREAU

PRÉSIDENT



Alain JUPPÉ
Maire de Bordeaux
Président de Bordeaux Métropole

VICE-PRÉSIDENT(E)S



Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
Mise en œuvre de la métropolisation



Alain CAZABONNE
Maire de Talence
Proximité (Relation avec les communes et contrats de co-développement)



Christophe DUPRAT
Maire de Saint-Aubin de Médoc
Transports et stationnement (Réseau Tbc, pôles multimodaux)



Josy REIFFERS
Conseiller municipal de Bordeaux
Sites majeurs d'attractivité économique



Christine BOST
Maire d'Eysines
Zones d'activité de proximité, Économie Sociale et Solidaire, Commerce et artisanat



Michel LABARDIN
Maire de Gradignan
Transports de demain (Création TCSP, SDDDM)



Patrick BOBET
Maire de Bouscat
Finances



Alain DAVID
Maire de Cenon
Administration générale, Ressources humaines



Franck RAYNAL
Maire de Pessac
AggloCampus, Enseignement supérieur, Recherche et innovation



Jacques MANGON
Maire de Saint-Médard-en-Jalles
Urbanisme réglementaire (PLU 3.1 et SCoT), Stratégie foncière



Noël MAMÈRE
Maire de Bègles
Nature (55 000 ha, espaces naturels et agricoles)



Patrick PUJOL
Maire de Villenave-d'Ornon
Voirie, Domaine public, Sécurité et réglementation du domaine public



Anne-Lise JACQUET
Maire d'Artigues-près-Bordeaux
Eau et Assainissement



Claude MELLIER
Conseillère municipale de Mérignac
Infrastructures routières et ferroviaires, Franchissements et raccordements



Agnès LAURENCE-VERSEPUY
Maire du Taillan-Médoc
Équipements d'intérêt métropolitain (Grande Salle de spectacles, équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain)



Michel DUCHÈNE
Conseiller municipal de Bordeaux
Grands projets d'aménagement urbains (ZAC, PAE, aménagements centre bourgs)



Brigitte TERRAZA
Maire de Bruges
Mobilité alternative, Modes doux, Covoiturage, Plan des déplacements d'entreprise



Jean TOUZEAU
Maire de Lormont
Habitat, Logement, Politique de la ville



Anne WALRYCK
Conseillère municipale de Bordeaux
Développement Durable (Agenda 21, Plan Climat, Transition énergétique, Réseau de chateaux)



Dominique ALCALA
Maire de Bouliac
Collecte, tri et traitement des déchets

CONSEILLERS(ÈRES) DÉLÉGUÉS(ES)



Michel HÉRITIÉ
Maire d'Ambarès-et-Lagrave
Soutien à la programmation culturelle dans les territoires



Kevin SUBRENAT
Maire d'Ambès
Risques technologiques et naturels



Jean-Pierre TURON
Maire de Bassens
Préservation de la ressource eau (Ressources de substitution et préservation des nappes phréatiques)



Véronique FERREIRA
Maire de Blanquefort
Opérations d'aménagement urbain hors centres-villes



Alain TURBY
Maire de Carbon-Blanc
Métropole numérique



Jean-Jacques PUYOBRAU
Maire de Floirac
Financements européens et suivi du Contrat de plan État-Région



Andréa KISS
Maire du Haillan
Parcs urbains



Michel VERNEJOU
Maire de Martignas-sur-Jalle
Relations internationales et coopération décentralisée



Béatrice DE FRANÇOIS
Maire de Parempuyre
Développement de l'agriculture de proximité et des circuits courts



Josiane ZAMBON
Maire de Saint-Louis-de-Montferrand
Valorisation du fleuve



Max COLÈS
Maire de Saint-Vincent-de-Paul
Agro-alimentaire

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

Les 105 conseillers métropolitains (Président et membres du Bureau compris) sont élus depuis le printemps 2014 au suffrage universel direct par fléchage lors des élections municipales. Le nombre de conseillers élus dépend du nombre d'habitants de chaque commune, les plus petites se voyant attribuer un siège de fait et aucune ne pouvant disposer de plus de la moitié des sièges. La durée du mandat des élus métropolitains est calquée sur celle des conseillers municipaux.



Emmanuelle AJON Bordeaux
Erick AOUIZERATE Bordeaux
Léna BEAULIEU Mérignac
Maribel BERNARD Bordeaux
Odile BLEIN Ambarès-et-Lagrave
Jean-Jacques BONNIN Talence
Isabelle BOUDINEAU Bègles
Guillaume BOURROUILH-PARÈGE Bruges
Jacques BOUTEYRE St-Médard-en-Jalles
Marie-Christine BOUTHEAU Cenon



Daniel HICKEL Gradignan
Pierre HURMIC Bordeaux
Dominique IRIART Talence
Martine JARDINÉ Villenave-d'Ornon
Bernard JUNCA Le Bouscat
Conchita LACUEY Floirac
Serge LAMAISON Saint-Médard-en-Jalles
Frédérique LAPLACE St-Médard-en-Jalles
Bernard LE ROUX Mérignac
Anne-Marie LEMAIRE Villenave-d'Ornon



Anne BRÉZILLON Bordeaux
Nicolas BRUGÈRE Bordeaux
Virginie CALMELS Bordeaux
Sylvie CASSOU-SCHOTTE Mérignac
Didier CAZABONNE Bordeaux
Anne-Marie CAZALET Bordeaux
Chantal CHABBAT Talence
Gérard CHAUSSET Mérignac
Solène CHAZAL Bordeaux
Brigitte COLLET Bordeaux



Pierre LOTHAIRE Bordeaux
Zeineb LOUNICI Pessac
Émilie MACERON-CAZENAVE Le Bouscat
Éric MARTIN Pessac
Thierry MILLET Mérignac
Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM Bordeaux
Jacques PADIE Blanquefort
Christine PEYRE Mérignac
Arielle PIAZZA Bordeaux
Michel POIGNONEC Villenave-d'Ornon



Jacques COLOMBIER Bordeaux
Emmanuelle CUNY Bordeaux
Jean-Louis DAVID Bordeaux
Yohan DAVID Bordeaux
Nathalie DELATTRE Bordeaux
Michèle DELAUNAY Bordeaux
Stéphan DELAUX Bordeaux
Arnaud DELLU Talence
Laurence DESSERTINE Bordeaux
Gérard DUBOS Pessac



Dominique POUSTYNNIKOFF Pessac
Benoît RAUTUREAU Pessac
Marie RÉCALDE Mérignac
Fabien ROBERT Bordeaux
Clément ROSSIGNOL PUECH Bègles
Karine ROUX-LABAT Gradignan
Alain SILVESTRE Bordeaux
Gladys THIEBAULT Pessac
Anne-Marie TOURNEPICHE Pessac
Serge TOURNIERE Eysines



Michèle FAORO Lormont
Vincent FELTESSE Bordeaux
Marik FETOUH Bordeaux
Jean-Claude FEUGAS Lormont
Nicolas FLORIAN Bordeaux
Florence FORZY-RAFFARD Bordeaux
Philippe FRAILE MARTIN Bordeaux
Magali FRONZES Bordeaux
Guillaume GARRIGUES Talence
Max GUICHARD Cenon



Elizabeth TOUTON Bordeaux
Thierry TRIJOLET Mérignac
Marie-Hélène VILLANOVE Bordeaux

2014, LA CUB SE PRÉPARE À DEVENIR MÉTROPOLE

Année charnière aux portes d'une métropolisation programmée au 1^{er} janvier 2015, 2014 a été chargée pour La Cub. Dans un contexte financier contraint par les baisses de dotations, elle a mené de front la poursuite des grands projets qui construisent son avenir et la préparation aux métamorphoses portées par son futur passage en métropole. La prise de nouvelles compétences, la mise en place d'une nouvelle organisation, la mutualisation progressive des services ont concentré une bonne partie des énergies tandis qu'en parallèle s'opérait le renouvellement du Conseil suite aux élections municipales,

et la mise en place du nouvel exécutif pour la nouvelle mandature. Tout l'enjeu a consisté à s'apprêter aux changements sans dévier des grands caps fixés pour accompagner l'expansion voulue de l'agglomération à l'horizon 2030. Ce à quoi La Cub s'est attachée tout au long de l'année en soutenant de concert l'accessibilité des logements au plus grand nombre, la dynamisation de l'économie, la gestion durable de la mobilité et des déplacements, la protection de l'environnement, la mixité sociale, ou la promotion de la culture comme lien sur le territoire.



01

JANVIER

- Le **service d'autopartage électrique BlueCub** est inauguré sur l'agglomération avec 40 stations et 90 véhicules.
- L'**extension de la ligne C** du tramway est mise en service de manière anticipée entre les stations « Les Aubiers » et « Berges du Lac » à Bordeaux.
- Signature de l'avenant n° 9 à la délégation de **service public Inolia sur le haut débit** portant notamment une baisse des tarifs.
- Une **nouvelle piste cyclable** est inaugurée sur les communes de Taillan-Médoc, d'Eysines et de Haillan.
- L'association de fortes précipitations et de forts coefficients de marée provoque des **inondations** notamment sur la rive droite de la Garonne.
- Inauguration de la nouvelle **rue Mandela à Pessac** dans la ZAC Centre-Ville.
- Clôture de la concertation pour la **Grande salle de spectacle de Floirac**.
- Huit candidatures sont retenues suite à l'appel à **projets de solidarité internationale dans le domaine de l'eau**.
- Le site Internet **Réseau Biodiversité Gironde** est lancé.
- La Cub prend la **présidence du groupe-pays Mexique** lancé à Cités Unies France.

02

FÉVRIER

- Approbation du **Schéma de cohérence territoriale (SCoT)** après enquête publique.
- La Cub adopte un **règlement d'intervention** lui permettant de soutenir les **investissements sportifs** de ses communes membres.
- Avis favorable de La Cub pour la réalisation de la **ZAC Saint-Jean Belcier**.
- La 7^e **modification du Plan local d'urbanisme (PLU)** de La Cub et de trois révisions simplifiées du PLU sont adoptées.
- Un nouveau règlement d'intervention est voté en faveur du **logement social**.
- Le dispositif des **Pionniers du climat** est clôturé par un événement regroupant participants et partenaires.
- Ouverture d'un 2^e **local de pré-collecte** à Bordeaux.
- Parution du nouveau **guide « Espèces de métropole »** avec quatre nouvelles espèces à découvrir.

03

MARS

- Mise en service de la filière boues de la **station d'épuration Louis Fargue**.
- Une première version du Plan local d'urbanisme **PLU 3.1** est diffusée aux 28 communes.
- La Cub participe au **MIPIM** (salon international des professionnels de l'immobilier).
- Le nouveau ponton Jean-Jaurès et l'extension du ponton Stalingrad sont mis en service pour les **BatCub**, bateaux de La Cub.
- Un nouvel épisode de grandes marées entraîne des **inondations** significatives des voiries en bordure de Garonne.
- Suite au pic de pollution sur l'agglomération, le **réseau Tbc est gratuit** durant 3 jours.
- Le comité de pilotage valide les études préliminaires et les principes d'aménagement du **pôle d'échange multimodal du Bouscat**.
- La totalité des **nouvelles rames de tramway** est en circulation.

04

AVRIL

- Le **Président de la Communauté urbaine de Bordeaux** et le nouveau Bureau sont élus.
- Lancement de la mise à jour du **bilan gaz à effet de serre** de La Cub.
- Mise en place d'un **système d'information géographique « inondation »** ouvert aux instructeurs métropolitains.

05

MAI

- Lancement de l'étude sur les **îlots de chaleur urbains**.
- La Cub participe au Salon du Logement Neuf pour la mise en place du dispositif **Prêt 0%**.
- La 3^e saison des **Refuges périurbains** de La Cub s'ouvre.
- Mise en service du **Bassin de retenue Curie** à Villenave-d'Ornon dans le cadre de la première phase du Schéma Directeur des Eaux pluviales pour la protection contre les inondations.
- **Prolongation du contrat de DSP transport public** avec Keolis Bordeaux du 1^{er} mai au 31 décembre en attendant la désignation du nouveau délégataire en janvier 2015.
- Lancement d'une mission de trois ans (2014-2017) partagée entre les directions de la Nature et de l'Urbanisme pour l'**évaluation des politiques Nature**.
- Approbation du dossier modificatif de création de la **ZAC Bastide-Niel** à Bordeaux.

06

JUIN

- L'**extension de la ligne B** du tramway entre « Claveau » et « Berges de la Garonne » entre en service.
- L'œuvre de la **commande publique artistique tramway** « Pantalon de jogging et mocassins à pampilles » de Dewar & Gicquel est inaugurée à Mérignac.
- Lancement de la concertation publique pour la **mise à 2x3 voies de la rocade** entre Mérignac et Bordeaux-Lac.
- Fin de l'opération des **Pionniers de la e-participation**, engagée en 2013.
- Extension du subventionnement à l'acquisition des **kits satellite pour l'accès à Internet** jusqu'en 2020.
- La Cub se voit décerner le « **Grand Prix du management public** » du groupe « Le Moniteur » pour le lancement d'une école interne.
- Participation de Bordeaux Métropole au **vol inaugural Bordeaux-Istanbul de la Turkish Airlines** en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux.
- Lancement de la **3^e édition de l'Été métropolitain** : 300 événements sur 28 communes.
- Les Journées des **Juniors du développement durable**, organisées par La Cub, accueillent plus de 10 000 écoliers.

07 JUILLET

- La Cub signe le traité de concession de la **ZAC Bastide-Niel** à Bordeaux avec le groupement BMA / Domofrance / Aquitanis.
- Ouverture de la concertation sur l'**aménagement de la place Gambetta** à Bordeaux.
- Un rapport en Bureau confirme la durée initiale de la **concession d'eau potable** jusqu'en 2021.
- Lancement officiel des travaux de l'**Opération Campus Bordeaux** en présence de Geneviève Fioraso, Secrétaire d'État chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

08 AOÛT

- Lancement des études réglementaires des travaux de **réhabilitation de la digue rive droite**.
- Finalisation du **Plan de prévention du Bruit dans l'Environnement** à Saint-Médard-en-Jalles.
- Le service d'**Archéologie préventive** de La Cub met en évidence des vestiges gallo-romains, place Viallole à Carbon-Blanc.

09 SEPTEMBRE

- Sortie du guide et de la carte web « **circuits courts** » promouvant une **alimentation locale** et une vente directe des produits locaux.
- Le **Système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs** (SAEIV) entre en service.
- Signature du traité de concession de la **Grande salle de spectacle à Floirac** avec Lagardère Unlimited Live Entertainment.
- Le C2D accueille la première rencontre sur la **relance de la gouvernance écologique** en partenariat avec Décider ensemble et la Fondation Nicolas Hulot.
- Les travaux de modification de la filière de traitement de l'**usine de production d'eau potable de Gajac** à Saint-Médard-en-Jalles s'achèvent.
- Lancement des études opérationnelles et pré-opérationnelles sur le **Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains** (SDODM).
- Le Conseil de Développement Durable (C2D) publie « **15 ans de Conseil de Développement** », un panorama de son action depuis 15 ans.
- La Cub vote une **nouvelle organisation des centres de recyclage** pour une mise en œuvre en janvier 2015.
- La conception du **pont Jacques-Chaban-Delmas** est primée à l'international (prix Outstanding Projects 2014).

10 OCTOBRE

- Les études de **desserte de l'aéroport** et de **liaison Bordeaux – Saint-Aubin de Médoc** sont lancées.
- Le Tribunal administratif annule les arrêtés de Déclaration d'utilité publique des **projets de la ligne D du tramway et du Tram-train du Médoc***.
- Réception d'une partie du **3^e centre de recyclage** basé à Eysines.
- Signature d'une nouvelle **convention de partenariat avec le GIP/GPV** des villes de la rive droite pour une durée de 6 ans.
- L'élaboration d'une **stratégie métropolitaine pour les zones humides** est lancée en présence des partenaires.
- Convention de projet urbain partenarial entre La Cub et les sociétés Véalis Développement et Bouygues Immobilier sur l'**îlot témoin 50 000 logements « Libération Centre-Ville »** au Bouscat. La Société publique locale La Fab est désignée comme aménageur.
- Présentation à l'Assemblée Nationale des conclusions du groupe inter-institutions auquel collaborait le C2D sur la question des **garanties de la concertation**.

* Le 21 juillet 2015, la Cour administrative d'appel de Bordeaux a annulé les jugements du Tribunal administratif du 23 octobre 2014.

11 NOVEMBRE

- La Cub vote le **nouveau Programme Pluriannuel d'Investissement** pour la période 2015-2019 à hauteur de 2,23 milliards d'€.
- Un **schéma de mutualisation** est soumis à l'approbation des 28 communes.
- La Cub reçoit le **label French Tech**.
- Achèvement du **projet d'accès à l'eau potable pour tous** porté par l'association C.I.E.L.O au Bénin.
- Lancement d'une **campagne de sensibilisation** des usagers de Martignas-sur-Jalle pour l'intégration de la commune à la collecte de Bordeaux Métropole.
- Approbation du dossier modificatif de la **ZAC Ravezies** à Bordeaux.
- Les lauréats de l'appel à petits projets innovants « **Réhabilitation énergétique en maison individuelle** » proposent au grand public la visite de leurs maisons.
- La Cub reçoit le **guidon d'or** pour la mise en place des « Cédez le passage cycliste au feu rouge ».
- Participation de Bordeaux Métropole au **colloque international « Urban Mobility »** à New Delhi et au **forum sur la mobilité urbaine à Hyderabad** en Inde.

12 DÉCEMBRE

- Le **dix millionième VCub** est emprunté depuis la création du service.
- La Cub est lauréate de l'**appel à projet « zéro gaspillage, zéro déchet »** lancé par le Ministère du développement durable.
- Signature de deux **conventions de coopération décentralisée** avec le Mexique et l'Inde.
- La candidature de La Cub à l'**appel à projets « Transports collectifs et mobilité durable »** reçoit une suite favorable.
- Le permis de construire de la **Grande salle de spectacle** à Floirac est déposé.
- La Cub reçoit le **label « Territoire innovant »** d'or saluant sa démarche pédagogique sur la réutilisation des données Open data.
- Remise des Prix « Coups de cœur » de l'**économie sociale et solidaire** par La Cub.
- Le **Projet de mandature** de Bordeaux Métropole est présenté au Conseil de Communauté.
- Première réunion publique de co-construction d'une **miellerie collective** à Eysines.
- Les deux restaurants communautaires obtiennent le **label « établissement bio engagé »**.
- Création d'un **comité de surveillance de la qualité de l'air** sur l'agglomération bordelaise.

REPÈRES

INVESTISSEMENTS 2014

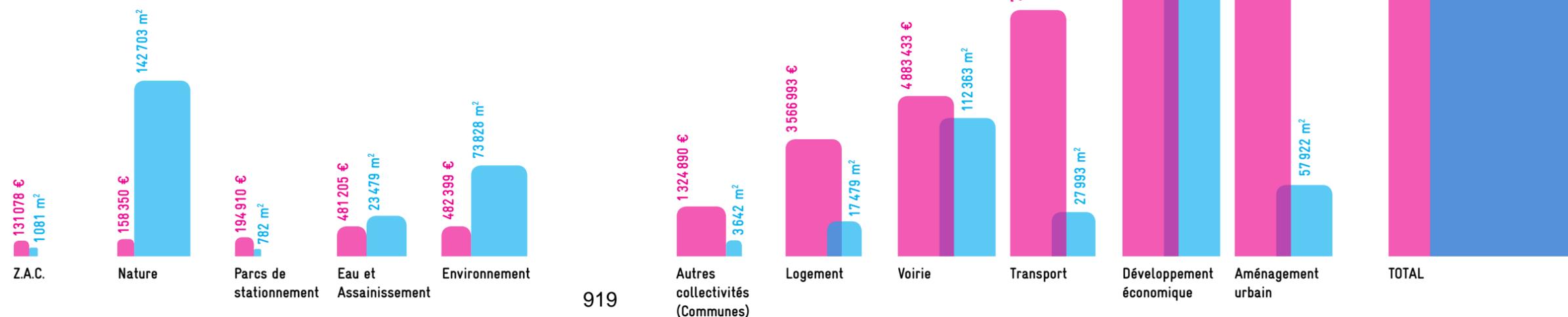
2014 est une année de transition marquée par la préparation de la transformation de la Communauté urbaine de Bordeaux en Bordeaux Métropole au 1^{er} janvier 2015. La Cub poursuit son programme d'investissement autour de 5 grandes priorités: dynamisme économique, mobilité « intelligente », logements accessibles et qualitatifs, environnement et qualité de vie, action publique plus efficiente, définies dans le nouveau Plan de mandature 2014-2020.

PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS



DYNAMIQUE FONCIÈRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

790 986 m² ont été acquis en 2014 contre 321 297 m² en 2013. Les dépenses d'acquisition ont corrélativement fortement augmenté (40,97 M€ contre 27,02 M€ en 2013).

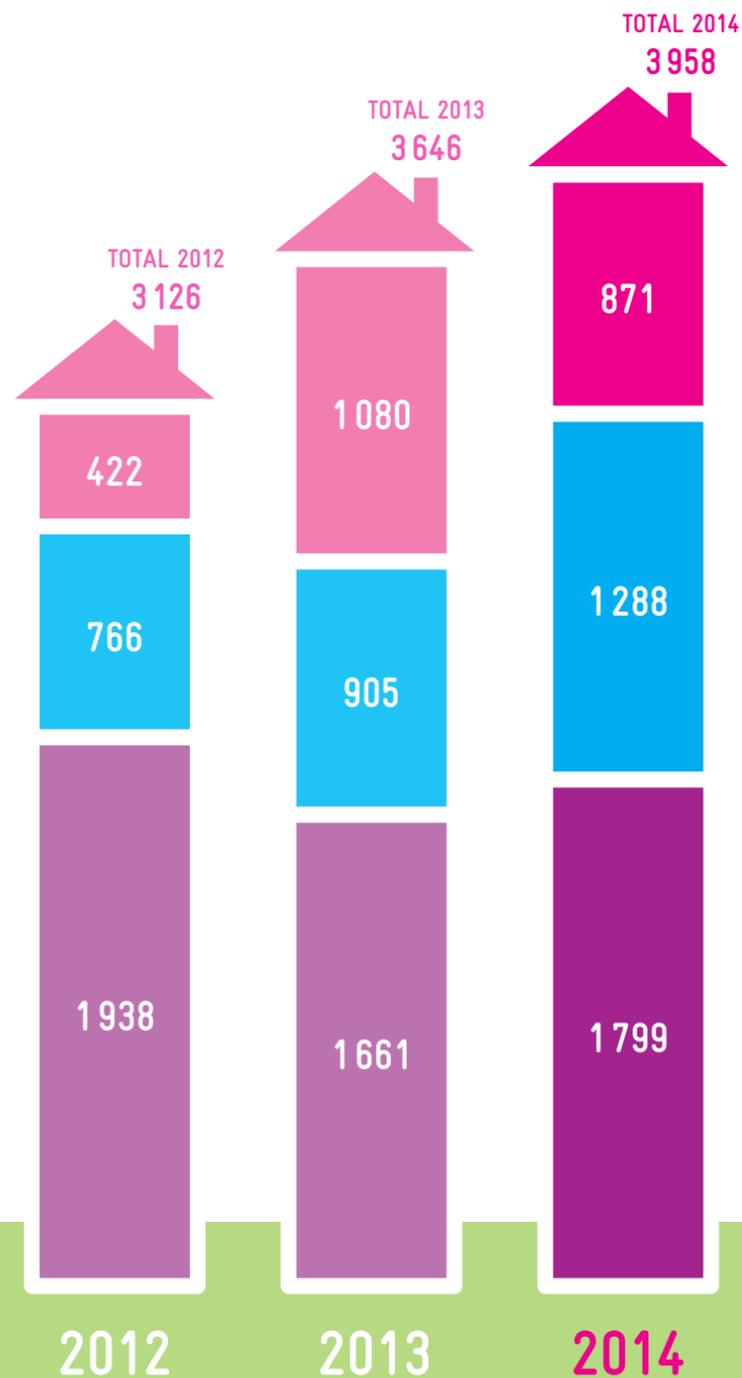


AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT

LA DYNAMIQUE DU LOCATIF SOCIAL

L'augmentation importante de la production, constatée depuis la prise de la délégation, s'accroît encore cette année et témoigne d'une bonne dynamique locale. Entre 2013 et 2014, les logements PLUS ont augmenté de 8%, les logements PLAI de 30%. Les logements PLS ont, quant à eux, connu une baisse d'environ 20%. En 2014, les agréments ont été délivrés à 73% environ (contre 68% en 2013) sur des communes déficitaires, ce qui souligne un rééquilibrage croissant de l'offre sur le territoire.

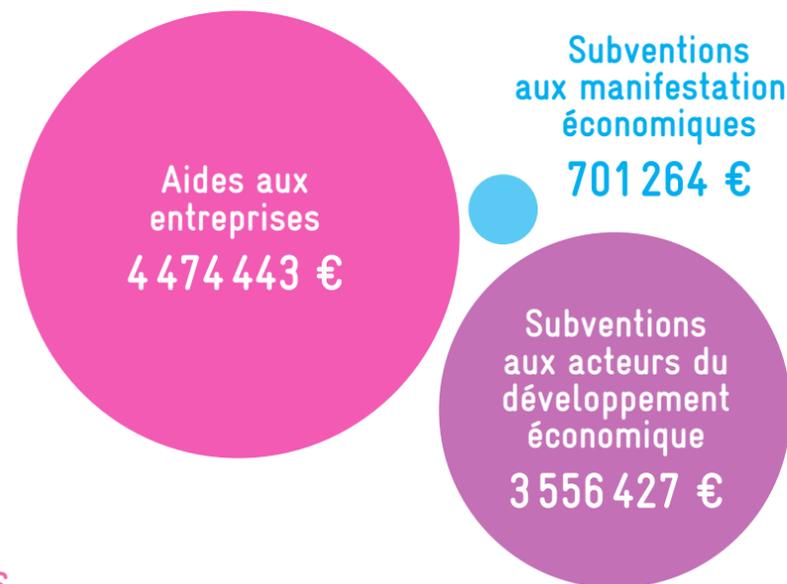
-  Logement PLS (Prêt locatif social)
-  PLAI (Prêts locatif aidé d'insertion)
-  PLUS (Prêts locatif à usage social)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

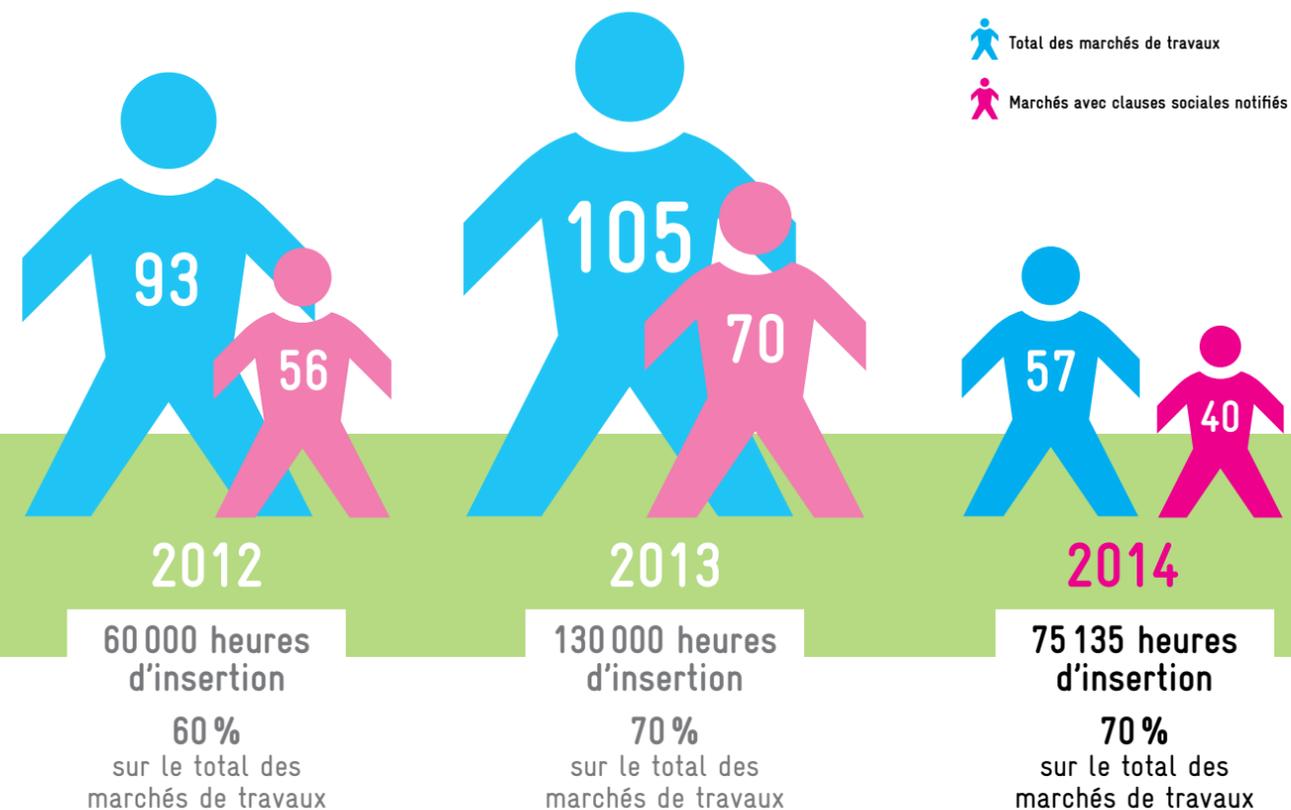
INVESTISSEMENTS : FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS PÉRENNES

La Cub apporte son soutien aux entreprises, associations et acteurs économiques pour favoriser la création d'emplois et la dynamique du territoire.



CLAUSES SOCIALES : L'INSERTION AU CŒUR DES MARCHÉS PUBLICS

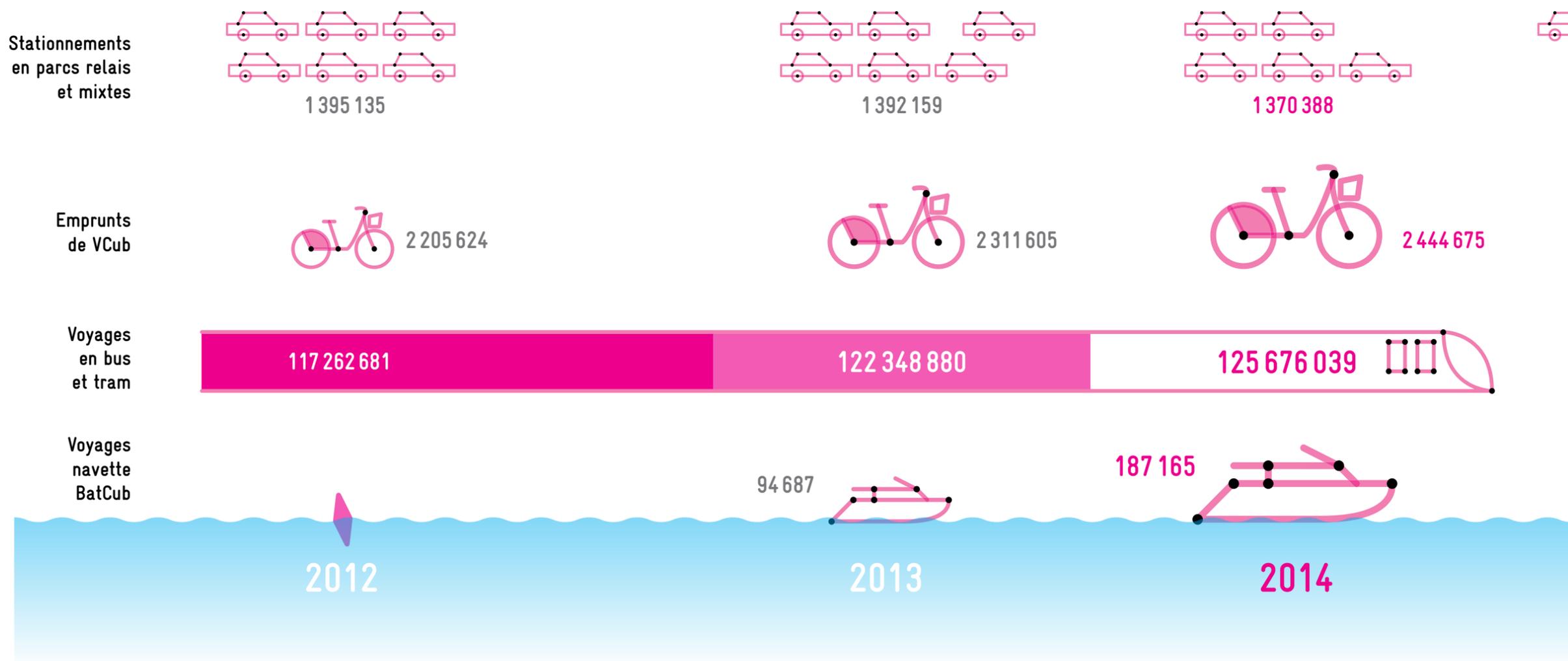
Engagée dans une démarche d'achat exemplaire, La Cub a notifié aux entreprises 40 marchés incluant des clauses sociales, pour 75 135 heures d'insertion en 2014.



DÉPLACEMENTS

TBC: NOUVEAUX PROGRÈS SUR LE RÉSEAU

Pour son quatrième exercice complet, le nouveau réseau Tbc a enregistré en 2014 plus de 125,67 millions de voyages, soit une hausse de 2,7%. Les VCub ont également continué de progresser avec une augmentation de 5,3% par rapport à 2013. Mouvement identique pour les navettes fluviales, avec le service BatCub, qui ont connu une forte augmentation de fréquentation : 187 165 voyages contre 94 687 en 2013, soit une progression de 49,4%. Les parcs-relais ont, quant à eux, vu leur fréquentation baisser légèrement cette année (-1,43%).

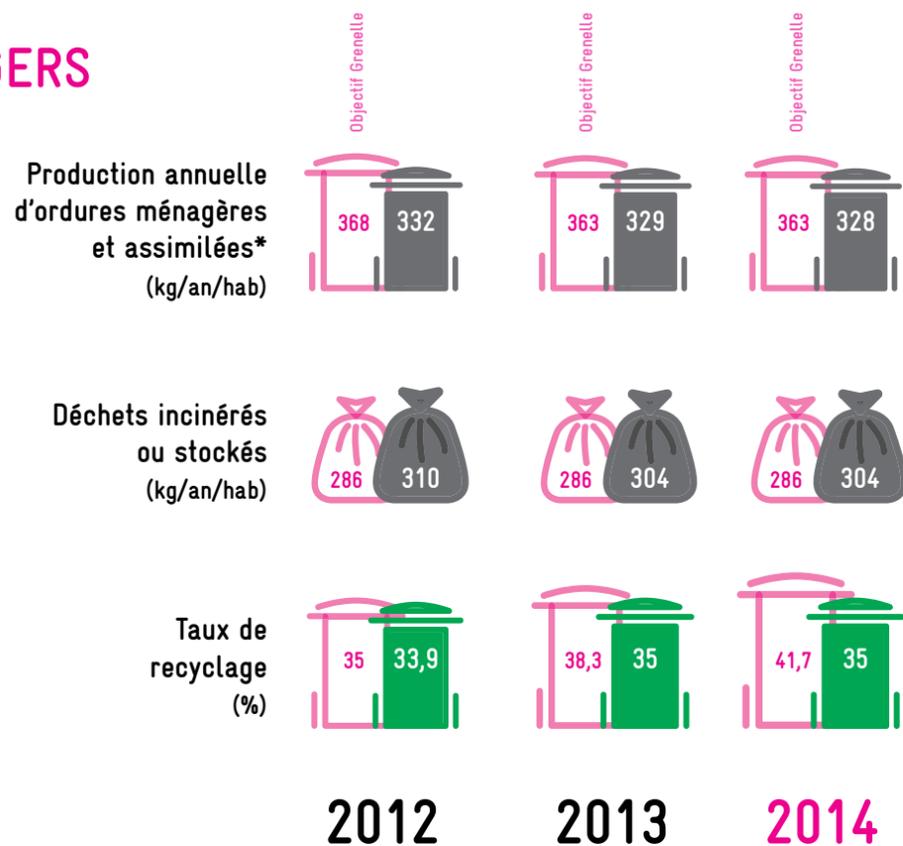


DÉCHETS MÉNAGERS

OPTIMISATION DE LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2014, 408 144 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées et traitées, en porte à porte ou dans les centres de recyclage, grâce à l'intervention de 927 agents de La Cub et des délégataires. Ces ordures ménagères ont été valorisées à 92% sous forme de réutilisation directe de la matière ou de valorisation énergétique.

* Ordures ménagères et déchets des entreprises (artisans, commerçants), administrations et associations collectées avec les ordures ménagères



921

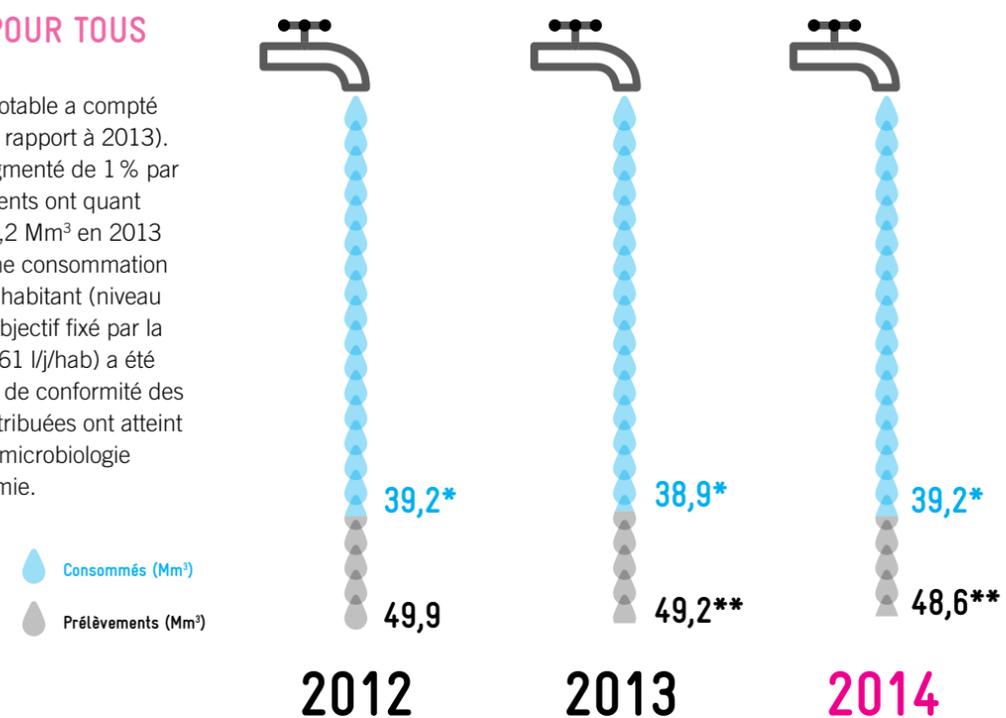
EAU POTABLE

QUALITÉ ET ACCÈS POUR TOUS

En 2014, le service de l'eau potable a compté 258 332 usagers (+ 2,3% par rapport à 2013). La consommation d'eau a augmenté de 1% par rapport à 2013. Les prélèvements ont quant à eux diminué, passant de 49,2 Mm³ en 2013 à 48,6 Mm³ en 2014. Avec une consommation de 152,6 litres par jour et par habitant (niveau stable par rapport à 2013), l'objectif fixé par la politique de l'eau (moins de 161 l/j/hab) a été dépassé. Par ailleurs, les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées ont atteint 99,9% de conformité pour la microbiologie et 99,4% pour la physico-chimie.

* Hors volumes prélevés et reversés au milieu naturel suite à la pollution de la ressource de Thil et Gamarde correspondant à 5,3 Mm³.

** avec la commune de Bouliac



GRANDS PROJETS 2014

3^e PHASE DU TRAMWAY

Extension des lignes A, B et C existantes pour desservir les zones périurbaines, ligne D et Tram-train du Médoc.

GARE SAINT-JEAN

Avec la ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux, Bordeaux sera à 2h de Paris en 2017. En parallèle, les travaux d'extension de la gare Saint-Jean se poursuivent pour accueillir 18 millions de passagers en 2017.

NOUVEAUX BASSINS À FLOT

Intégrant le patrimoine maritime au tissu urbain, avec l'idée de faire cohabiter habitat durable, plaisance et activités économiques, le « quartier libre » imaginé par Nicolas Michelin achèvera bientôt sa métamorphose.

CITÉ NUMÉRIQUE

En route vers le pôle d'excellence numérique! Conçue comme un laboratoire de projets économiques, culturels et éducatifs, la Cité Numérique a vocation à devenir dès 2016 un accélérateur d'innovations.

GRANDE SALLE DE SPECTACLES

Le coup d'envoi a été donné! Au menu : 17 000 m² pour 2 500 à 11 000 places en fonction de la configuration ; 118 événements attendus par an en moyenne et 440 000 spectateurs. Mise en service fin décembre 2017.

COMMANDE PUBLIQUE ARTISTIQUE

En 2014, le programme de commande publique artistique autour du tramway se poursuit tandis que la commande publique Garonne invite 12 artistes internationaux à repenser la transformation urbaine et la relation de la ville à son fleuve.

PONT JEAN-JACQUES-BOSC

Le pont conçu par l'agence OMA Clément Blanchet - Rem Koolhaas permettra de boucler les boulevards, au sud de Bordeaux en 2019. Après les enquêtes publiques en 2015, le début des travaux est prévu en 2017.

ROCADE OUEST

Après la mise à 2x3 voies entre Gradignan et Mérignac en 2015, 2017 annonce le tour de Mérignac (échangeurs n° 12 à 10). 2020-2022 concernera le tronçon Mérignac - Bordeaux-Lac (échangeurs n° 10 à 4).

OPÉRATION EURATLANTIQUE

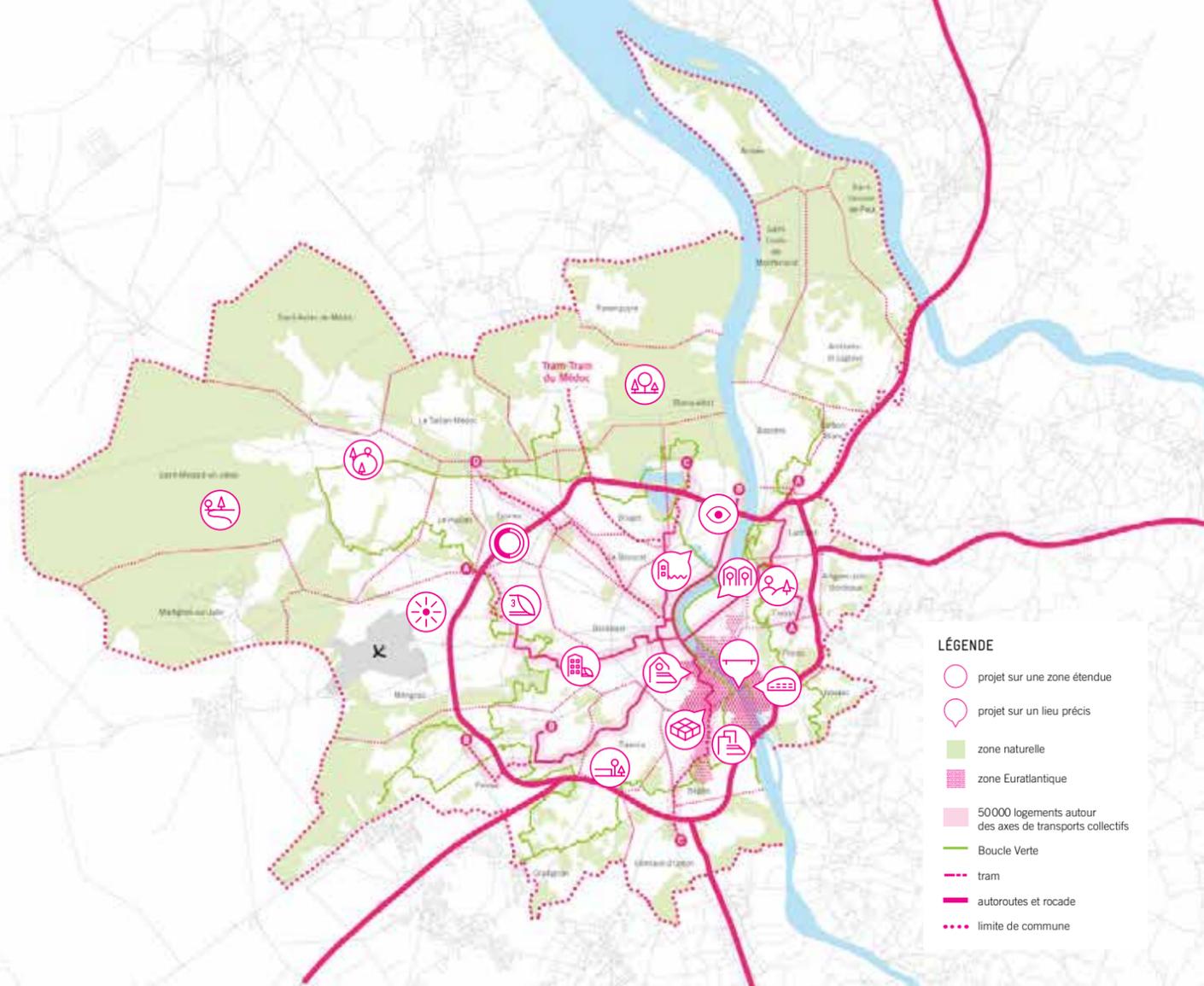
Reconnu Opération d'intérêt national (OIN), l'opération Euratlantique se poursuit : la **ZAC Bordeaux Saint-Jean Belcier** prévoit la création d'un quartier d'affaires d'envergure européenne mais aussi de logements, locaux d'activités, commerces... Le **projet Garonne-Eiffel** accueillera, quant à lui, près de 7 500 nouveaux logements, de nouveaux parcs, un centre d'affaires...

OPÉRATION CAMPUS

Entre Pessac, Talence, Gradignan et Bordeaux, objectif à l'horizon 2020 : requalifier et rénover 445 000 m² de bâtiments universitaires, implanter des laboratoires de recherche de portée internationale, aménager des espaces publics et créer des pôles de vie étudiants.

QUARTIER BASTIDE-NIEL

Après les premières constructions de 2012 à 2016, les premiers îlots mixtes de logements, bureaux, activités et équipements seront livrés à partir de 2018 dans cet écoquartier innovant, notamment en matière d'économies d'énergie, de gestion des eaux et des déchets.



PARC DES COTEAUX

De Bassens à Cenon, Floirac et Lormont... Il achèvera en 2016 de relier neuf parcs sur 400 ha, via un fil vert de 26 km de sentiers de promenades au milieu de paysages exceptionnels.

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET PARCS D'EXCELLENCE MÉTROPOLITAINS

Innovation technologique, filières vertes, chimie, santé... La Cub défend ses filières d'excellence, soutient les pôles de compétitivité et développe des parcs d'excellence métropolitains : Aéroparc, Bioparc, Écoparc, Cité de la photonique...

BOUCLE VERTE

Réalisation d'une boucle de randonnées de 140 km autour de La Cub. L'objectif est de faire découvrir les espaces naturels et agricoles, la richesse et la diversité des paysages du territoire.

PARC DES JALLES

Étendu sur 8 communes de La Cub, ce projet a pour objectif de préserver un vaste espace naturel et agricole, marqué par la présence de l'eau et de sites naturels remarquables. Il s'agit également de valoriser le Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels ainsi que le site Natura 2000 des jalles.

55 000 HECTARES POUR LA NATURE

Projet d'envergure qui vise à rendre la nature plus visible et plus présente sur l'ensemble de l'agglomération.

50 000 LOGEMENTS AUTOUR DES AXES DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Développer une offre de logements accessibles financièrement, à proximité des transports en commun et de grande qualité. 10 000 logements sont en préparation dans 9 opérations d'aménagement de moyen terme et 2 500 sur des îlots témoins de court terme.



Soutenir les grands projets structurants, développer les infrastructures, œuvrer au développement des filières économiques stratégiques, dynamiser les sites universitaires, épauler les grands acteurs économiques du territoire, encourager le rayonnement international de la métropole, mais aussi défendre l'emploi, aider l'insertion et valoriser l'économie sociale et solidaire... Tels sont les principaux engagements portés en 2014 par La Cub pour favoriser non seulement le maintien et le développement des activités et des emplois, mais aussi l'attractivité de l'agglomération.

UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF

Entretenir le cercle vertueux de l'attractivité et la dynamique du territoire est une mission qui continue de s'inscrire dans les priorités de La Cub. Elle passe par de multiples actions allant du soutien des projets structurants à celui des filières stratégiques.

SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS

Sur le plan des projets, 2014 a été marquée par l'élaboration des propositions stratégiques sur les thématiques importantes du futur **Contrat de Plan État-Région 2015/2020**. Ont été recensées les principales opérations pouvant contribuer aux objectifs du CPER sur le territoire métropolitain. Mais l'année a également vu se poursuivre l'**Opération Campus** visant à rénover et redynamiser les sites universitaires de l'agglomération bordelaise pour créer de véritables lieux de vie et accroître leur visibilité internationale. En 2014, La Cub a ainsi financé à hauteur de 400 000 € la réalisation d'études sur les sites de Carreire et de Pessac - Talence - Gradignan.

UNE DYNAMIQUE AÉRIENNE

L'aéroport de Bordeaux-Mérignac enchaîne en 2014 sa 6^e année de croissance avec un trafic global record de près de 5 millions de passagers, ce qui place Bordeaux au 1^{er} rang de la croissance des grands aéroports régionaux. En 2014, l'aéroport et La Cub se sont donné pour objectif de développer les activités d'immobilier et d'implantation d'entreprises sur les zones Nord et Sud-Est de la plateforme. La zone Nord a notamment été intégrée dans une démarche commune avec l'Aéroparc, voué à dynamiser le développement économique du secteur aéronautique de haute technologie sur l'agglomération et la région.

Le projet « 45° Parallèle », futur pôle tertiaire, prendra place sur un domaine de près de 7 ha en entrée de zone aéroportuaire. Il est destiné à devenir un ensemble phare capable d'attirer des entreprises d'envergure nationale ou internationale.

LE GRAND PORT PARTENAIRE

Le Grand port maritime de Bordeaux (GPMB) est un acteur majeur de l'économie du territoire girondin et de l'agglomération bordelaise. Au-delà des projets de développement de filières économiques particulières

(nautisme, refit, croisières...), le partenariat entre le GPMB et La Cub a concerné en 2014: la participation de La Cub au conseil de surveillance et au conseil de développement du GPMB; la poursuite des travaux d'aménagement du nouveau terminal de Grattequina, dont l'activité devrait être orientée vers l'importation de granulats; le projet de redémarrage de l'activité conteneurs au Verdon, la mise en place possible d'une navette ferroviaire entre Le Verdon et la zone de fret de Bruges et la valorisation du patrimoine foncier du port à destination de l'accueil de nouvelles activités.

DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES STRATÉGIQUES SOUTENUES

Supervision de grandes opérations d'aménagement (Aéroparc, Bioparc, Écoparc, Cité de la photonique), suivi des grands comptes mais aussi PME en développement, coordination des missions des technopoles, agences et pôles de compétitivité, aides directes aux entreprises, gestion de grands partenariats économiques... La Cub a poursuivi une politique destinée à conforter et développer sept filières économiques stratégiques pour la Métropole.

AÉRONAUTIQUE, SPATIAL DÉFENSE

La Cub a accompagné plusieurs projets majeurs en 2014, dont: le regroupement des activités du groupe Thales sur un site unique à Mérignac (2017); les développements de Dassault Aviation autour du projet de Dassault Falcon (2016) et de Daher Socata. La Communauté urbaine a également assuré un suivi étroit de l'implantation de plusieurs PME sous-traitantes de la filière (SDA, Prodec Metal). Sur l'année 2014, les décisions d'implantation représentent plus de 150 emplois (hors Thales). Elle a poursuivi les actions d'aménagement et de valorisation de la zone de l'Aéroparc, a renouvelé son soutien aux agences de développement économique et associations visant à structurer la filière (Aerospace Valley, Bordeaux Gironde Investissement, Bordeaux Technowest et Aquitaine Développement Innovation). Elle s'est enfin positionnée sur la structuration d'une véritable filière des composites via son soutien au programme immobilier du projet d'Institut de recherche technologique (IRT Saint Exupéry).

FILIÈRES VERTES, SANTÉ ET NAUTISME

Le développement des filières vertes s'est intégré à la stratégie métropolitaine de développement via deux périmètres opérationnels: l'Écoparc de Blanquefort (pilotage d'une étude sur la réalisation d'un parc d'activités durable, accompagnement d'une douzaine d'entreprises éco-innovantes via la technopole Bordeaux Technowest) et le Parc de l'Intelligence Environnementale de Bègles, rebaptisé Newton, qui vient compléter l'offre d'accueil des entreprises relevant des filières vertes sur l'agglomération. La Cub a, en parallèle, participé au pilotage de l'action collective d'écologie industrielle ZIRI (Zone d'Intégration des Réseaux Intelligents) sur l'Écoparc de Blanquefort et a apporté son soutien financier au cluster régional CREAHD (Construction, Ressources, Environnement, Aménagement et Habitat durable). La Cub a poursuivi son accompagnement de plusieurs projets dans le domaine du nautisme et de l'économie portuaire, dont le développement de la société CNB (Constructions Navales de Bordeaux), le soutien aux Chantiers Nicolas (réparation navale unique en France), et la démarche de structuration d'un pôle Refit sur les Bassins à flot, à Bacalan et à Bassens.

SANTÉ

La stratégie métropolitaine s'est axée sur l'action de la technopole Bordeaux Unitec et sur le périmètre opérationnel du Bioparc. Pour la filière **Photonique (Optique-Lasers)**, La Cub a poursuivi son soutien à la SEML Route des lasers et a soutenu pour la première fois le pôle de compétitivité Alpha Route des Lasers, chargé d'animer la filière et de créer des passerelles avec les autres grandes filières industrielles.

Enfin, l'implication de La Cub dans la filière stratégique qu'est la **chimie** s'est traduite dans l'accompagnement du cluster Aquitaine Chimie Durable et le suivi de la logique de structuration d'une plateforme mutualisée des entreprises de la chimie à Ambès.

TERTIAIRE SUPÉRIEUR

Pour la filière **tertiaire supérieur** qu'elle avait commencé à soutenir en 2013, La Cub s'est plus particulièrement impliquée en 2014 dans le suivi des Grands Comptes. Objectif? Créer un environnement favorable au développement des entreprises et à la création d'emplois. Cela s'est traduit par l'accompagnement financier de plusieurs projets et un partenariat en cours de structuration avec l'association Bordeaux Place Financière et Tertiaire.

LE PARI NUMÉRIQUE

De longue date soutenu comme un accélérateur de croissance, le dynamisme de l'écosystème numérique local a obtenu, en fin d'année 2014, le label **French Tech**. Cette labellisation confirme la forte implication de l'ensemble des acteurs du territoire au service de la dynamique entrepreneuriale. Des objectifs précis de long terme ont été définis: générer 10000 emplois, accroître de 50% le nombre d'Entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de 70% celui des Très petites entreprises (TPE) et des PME. En parallèle, les travaux de la **Cité numérique**, bâtiment-totem de la labellisation French Tech, ont été programmés pour fin 2015 pour une livraison fin 2016. Cet espace de 27000 m² a vocation à devenir un pôle d'excellence économique, culturelle et sociétale fondé sur les usages numériques en Aquitaine.

Enfin, considéré comme une nécessité pour l'attractivité du territoire, l'accès de tous au **Très Haut Débit** a été promu simultanément côtés « professionnel » et grand public. L'année 2014 a vu baisser les tarifs (-34% puis -27% sur les services Lan to Lan par exemple), via deux avenants à la délégation de service public avec Inolia. Elle a également été marquée par le raccordement de 15 sites de téléphonie mobile pour apporter la 4G ainsi que par une augmentation notable du nombre d'entreprises ou sites publics raccordés en fibre optique au réseau Inolia (+75%). Pour les particuliers, le déploiement de la fibre a débuté dans 18 communes, fin 2014, dans le cadre du plan de déploiement du FTTH par Orange. Le nombre de logements adressables est passé de 47000 à 73000 (+55%) et le nombre de logements raccordables de 9000 à 33000 (+266%). Par ailleurs, le dispositif de subventionnement pour l'acquisition de kits satellite est prolongé jusqu'en 2020. Enfin, La Cub poursuit en 2014 sa mobilisation sur le sujet de la métropole intelligente avec la mise en place et le pilotage du **dispositif Metrolab**, visant la co-construction de la métropole intelligente avec les acteurs du territoire.

UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE SOUTIEN À L'EMPLOI

Outre le renouvellement du partenariat sur l'application des clauses d'insertion dans les marchés publics sur le territoire, avec les 6 Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi pour une nouvelle durée de 3 ans (2015-2017), La Cub a mis en œuvre une véritable politique de soutien à l'emploi. Elle a prolongé son soutien aux structures et aux

projets de l'économie sociale et solidaire (aide à la création d'entreprise, à l'innovation sociale et environnementale, au financement et à l'accompagnement des projets immobiliers et d'équipement...). Elle a également organisé comme chaque année la remise des Prix Coup de cœur de l'initiative sociale et solidaire. Elle a également développé un nouveau partenariat avec la Maison de l'Emploi de Bordeaux.

UNE MÉTROPOLE INTERNATIONALE

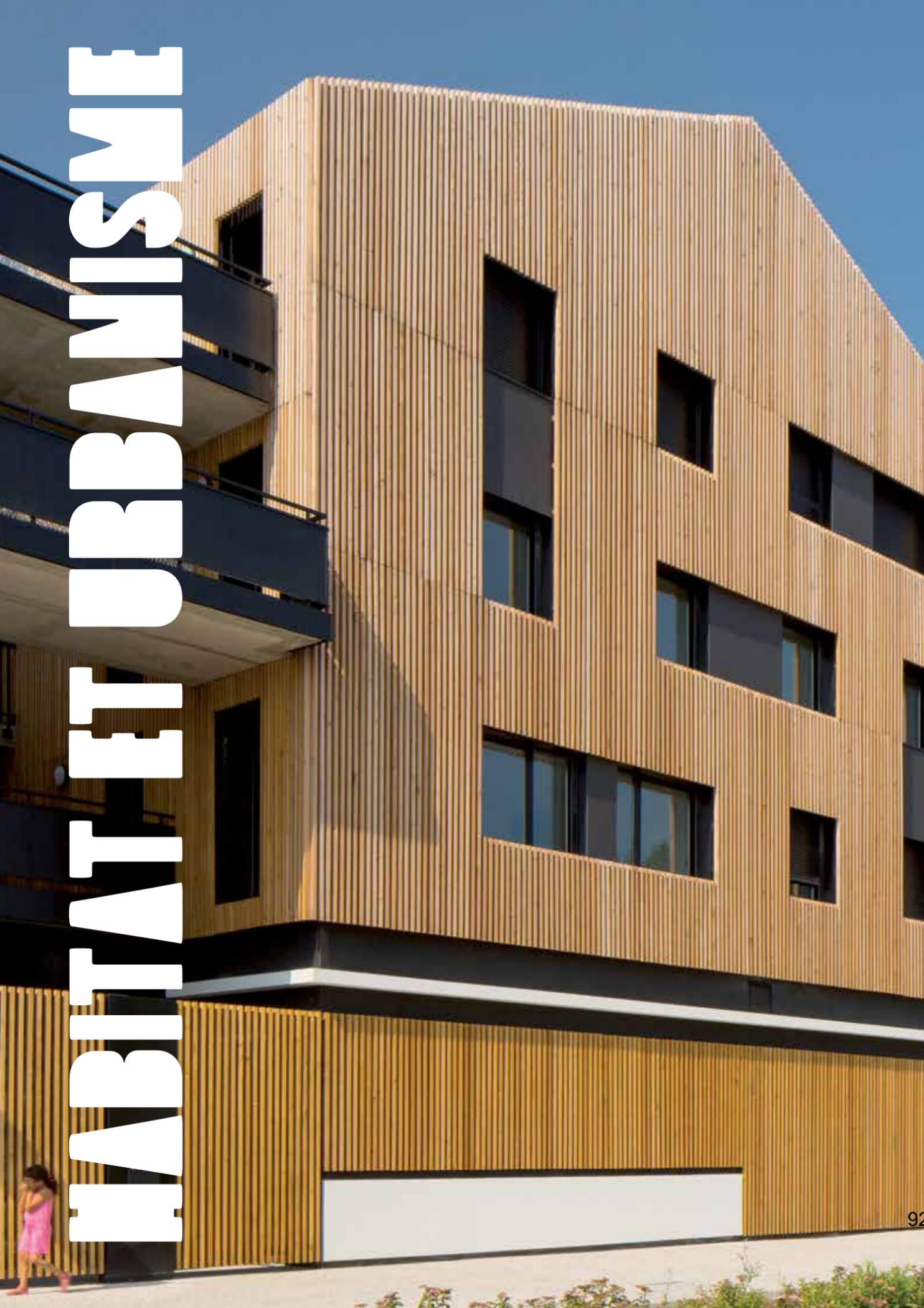
Si l'attractivité métropolitaine s'appuie de concert sur son tissu industriel innovant et sur sa qualité de vie, elle ne néglige pas l'importance de son rayonnement international. Elle est, dans ce cadre, investie dans des actions à l'étranger et noue de nombreux partenariats avec des pays émergents en pleine croissance: Mexique, Inde, Turquie et Afrique. En s'appuyant sur des compétences relatives à l'aménagement de l'espace, le développement territorial, la gestion des services d'intérêt collectif ou la protection de l'environnement, la finalité de son action vise à: aider au développement des entreprises et de leurs savoir-faire, promouvoir l'image de Bordeaux et de son territoire, diffuser des modes de faire durables et respectueux de l'environnement, partager des valeurs démocratiques, développer des synergies locales et des liens sociaux entre acteurs, valoriser l'ingénierie publique... Son ambition est de se hisser au rang de métropole européenne.

CHIFFRES CLÉS

4,47 millions d'€
d'aides directes aux entreprises

400 000 €
dédiés à la réalisation d'études dans le cadre de l'Opération Campus

21
délégations étrangères (Europe, Asie, Amériques, Afrique, Moyen-Orient) reçues à La Cub



Répondre à la demande de nouveaux logements en maîtrisant l'étalement urbain, servir conjointement les besoins des habitants et les objectifs de mixité sociale, élargir l'offre en logements sociaux, aider à la réhabilitation des logements vétustes, protéger et mettre en valeur le patrimoine, mais aussi définir, élaborer et mettre en œuvre les grands projets qui dessinent la métropole de demain. Telles sont les principales missions qui ont présidé à l'action de La Cub en matière d'habitat et d'urbanisme en 2014. Une année marquée par la révision du Programme local de l'habitat (PLH), le renforcement des dispositifs d'aide sociale au logement, l'intensification du programme de réhabilitation ou l'approbation du nouveau Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

DESSINER L'AGGLO DE DEMAIN

La perspective d'une agglomération en expansion incite La Cub à chercher les réponses adaptées en termes de logements accessibles au plus grand nombre, de développement économique, de nouveaux quartiers, de nouveaux aménagements urbains, mais aussi de préservation des espaces agricoles et naturels. Pour conduire ce projet, La Cub a continué d'affiner ses outils : Plan local d'urbanisme PLU 3.1, Plan local de l'habitat (PLH), Schéma de cohérence territoriale (SCoT)...

NOUVEAUX AXES POUR LE PLH

Adapter l'offre à la diversité des publics pour répondre aux besoins des habitants de l'agglomération (familles, jeunes et étudiants, personnes âgées et handicapées, gens du voyage, ménages en grande difficulté, personnes vivant en habitat précaire...), favoriser la production de logements neufs pour pouvoir proposer des logements de qualité, en particulier aux familles, améliorer les performances – notamment énergétiques – du parc existant public ou privé. Telles sont les priorités définies par le PLH, toujours au stade de projet. Les nouveaux outils réglementaires mis en place devraient permettre d'encadrer près de 40 % des objectifs de production de logements du PLH.

PLANS, SCHÉMAS ET AUTRES PROGRAMMES

Le fait marquant en 2014 a été l'approbation, le 13 février, du nouveau Schéma de cohérence territoriale (SCoT). 98 communes se sont entendues pour proposer un plan de développement cohérent de l'aire métropolitaine bordelaise. En parallèle, l'évolution du PLU a donné lieu à l'approbation de la 7^e modification dédiée aux sites de projet. Environ 250 propositions d'évolutions ont été approuvées. Le PLU a été mis en compatibilité dans le cadre des Déclarations d'utilité publique pour l'extension de la ligne C du tramway à Bègles et Villenave-d'Ornon, pour la ZAC Bordeaux Saint-Jean-Belcier et pour la voie nouvelle Marcel Dassault à Mérignac. La 8^e modification a permis de présenter des évolutions nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de la démarche « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » sur 10 sites et îlots témoins ainsi que sur divers sites de projets urbains.

PROJETS URBAINS EN CONSTRUCTION

En ce qui concerne les opérations d'urbanisme, l'un des faits majeurs en 2014 a été la signature du traité de concession de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Bastide Niel à Bordeaux. Le groupement BMA / Domofrance / Aquitanis, est désormais aménageur de cette importante opération de la rive droite de Bordeaux initiée par La Cub. Le budget prévisionnel s'élève à 176 millions d'euros (dont 39,6 millions d'euros HT de participation Cub) pour la réalisation de près de 400 000 m² de SHON : 265 000 m² de logements (environ 3 400) dont 45 % en accession libre, 20 % en accession aidée, 10 % de PLS (Prêt locatif social) et 25 % de PLUS/PLAI (Prêt locatif à usage social / Prêt locatif aidé d'insertion), 35 000 m² réservés aux locaux tertiaires, 25 000 m² de commerces, 15 000 m² de locaux d'activités, près de 60 000 m² d'équipements publics.

L'année 2014 a également correspondu à l'entrée en phase résolument opérationnelle du programme « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » dont la mise en œuvre est confiée à La Fab. 10 000 logements sont ainsi en préparation dans 9 opérations d'aménagement de moyen terme et 2 500 sur des îlots témoins de court terme. Les missions confiées à la Fab par La Cub ont été renouvelées et élargies par une décision du Conseil communautaire du 19 décembre 2014 qui lui accorde la capacité de mobiliser du foncier opérationnel à court et moyen termes sur ses périmètres d'intervention.

Des études préalables et pré-opérationnelles ont par ailleurs été menées dans l'année sur une dizaine de secteurs stratégiques de l'agglomération. Certains d'entre eux feront l'objet de traductions opérationnelles dès 2015. 2014 a enfin vu la poursuite, par La Cub, de son rôle de maître d'ouvrage et d'aménageur de ZAC communautaires et de Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) gérés en régie : ZAC de Ravezies à Bordeaux, des Vergers du Tasta à Bruges, des Quais à Floirac, du Centre-Ville à Pessac, PAE de la Glacière à Mérignac ou du Pontet à Pessac.

OBJECTIF : BIEN LOGÉS

Faire face à la demande croissante de logement, améliorer l'offre non seulement sur le plan quantitatif mais sur le plan qualitatif sont demeurés, en 2014, les objectifs principaux de La Cub. Le développement de programmes de construction de logement neuf ou de réhabilitation de l'ancien, l'aide au logement social en accession ou en location ont concentré tous les efforts de la Communauté urbaine. Après une augmentation spectaculaire depuis la prise de la délégation, la production de logement social s'est encore accentuée cette année, témoignant d'une bonne dynamique locale. Mais les efforts de La Cub ne se limitent pas au locatif neuf.

POUR UNE ACCESSION SOCIALE MAÎTRISÉE

Si 2014 a vu diminuer le nombre de logements en accession sociale relevant du financement PSLA (216 contre 399 en 2013 pour cette formule de location accession), cette baisse semble résulter davantage du report de certains programmes et d'une commercialisation parfois difficile. L'intérêt des opérateurs pour le dispositif s'avère croissant : 7 opérateurs en 2014 contre 4 en 2013.

La Cub a soutenu, en 2014, le dispositif d'aide financière qu'elle avait mis en place au printemps 2013. Le prêt 0 % (de 15 000 € ou 20 000 € à 0 %) est proposé aux ménages (deux personnes et plus) souhaitant acquérir leur premier logement sur la métropole, en complément de leur prêt principal et du Prêt à taux zéro (PTZ) de l'État. La Cub a renforcé l'aide en négociant un partenariat avec des banques et en demandant aux promoteurs de maîtriser les prix de vente des logements susceptibles de bénéficier du prêt 0 %, autour de 2 500 €/m² TTC parking compris. Le dispositif a bénéficié à 80 ménages cette année.

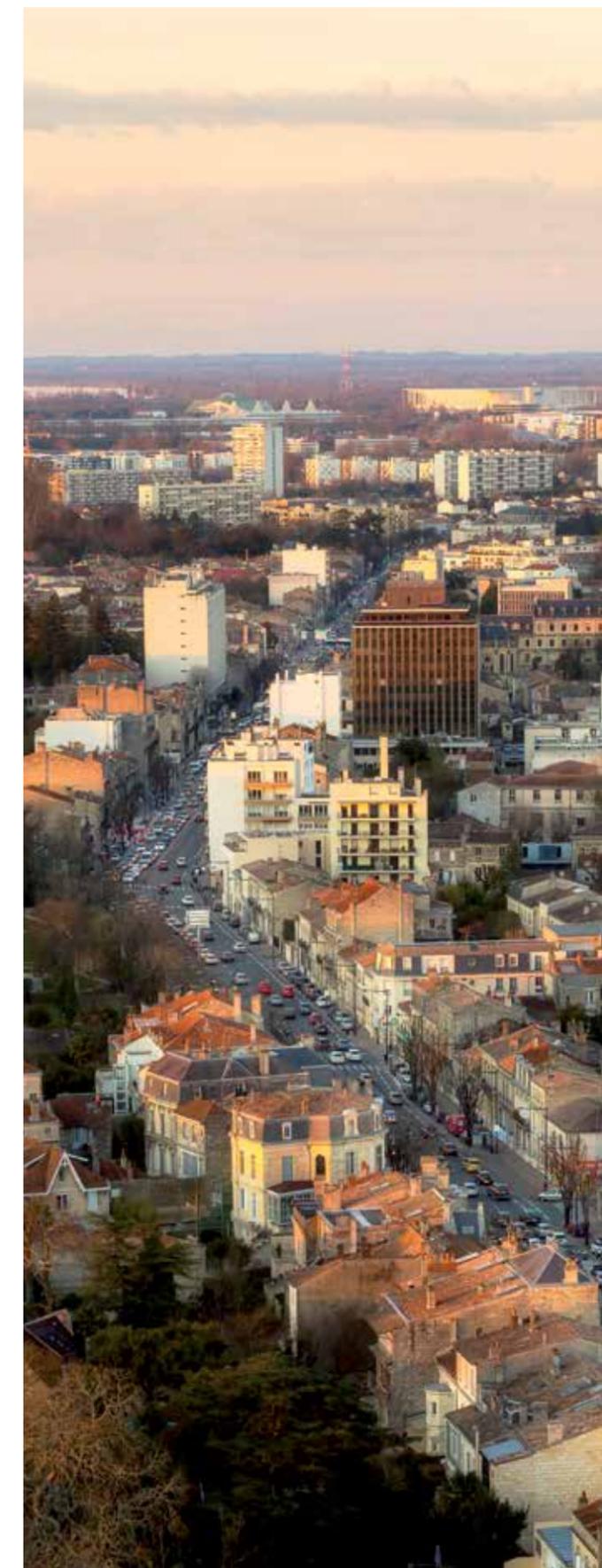
RÉHABILITATION DU PARC PRIVÉ

Le parc privé n'échappe pas aux initiatives de La Cub en faveur d'un meilleur habitat. La Communauté urbaine et l'État mobilisent des financements pour accompagner les propriétaires occupants modestes ou bailleurs, louant à des loyers conventionnés, dans leurs travaux de remise en état ou réhabilitation. Depuis le lancement du Programme d'Intérêt Général métropolitain (PIG) en décembre 2013, la très grande majorité des communes participe également au financement de la réhabilitation du parc privé ancien. Les aides prennent la forme de primes et subventions pouvant aller jusqu'à 80 % des travaux subventionnables, avantages fiscaux, accompagnement et conseils... Les travaux éligibles visent la réhabilitation de logements dégradés, l'amélioration de la performance énergétique ou l'adaptation pour les personnes à mobilité réduite. Les résultats de l'année 2014 traduisent la dynamique territoriale mise en place depuis 2013.

● UNE NOUVELLE MISSION POLITIQUE

L'année 2014 a été marquée par deux lois qui ont profondément modifié le périmètre d'intervention de La Cub : la loi sur la programmation pour la ville et la cohésion urbaine d'une part, et la loi MAPTAM*, d'autre part, qui pose les principes de la métropolisation et transfère la compétence « Politique de la ville » à La Cub. La combinaison de ces deux lois a eu un impact immédiat avec la mise en œuvre de la réflexion sur le futur contrat de ville dont la Métropole devient le pilote.

*Loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles



HABITAT POUR TOUS

La Cub a officialisé en 2014 son souci d'offrir des solutions de logement à tous les publics. Elle a ainsi fait inscrire dans le PLU 3.1 en cours de révision, les objectifs de différents plans ou programmes : Plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées (pour la production de PLAI adaptés), Plan départemental accueil hébergement insertion (pour la production de foyers d'hébergement répartis sur l'ensemble du territoire), et Schéma départemental d'accueil des gens du voyage (pour la réalisation d'aires d'accueil pour les voyageurs et de solutions facilitant la sédentarisation). L'année 2014 a été marquée par un transfert de compétence à effet immédiat prévu par la loi MAPTAM* visant l'aménagement, la gestion et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage.

La Cub a, par ailleurs, poursuivi en 2014 son dispositif de mise à disposition de logements temporaires (maisons propriétés de La Cub) pour les familles Roms suivies dans le cadre de la MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale). Elle a adhéré au GIP Bordeaux Métropole Médiation et permis l'embauche d'un 2^e agent de médiation à destination des publics Roms en situation de squat. Entre financement de travaux, prospection foncière pour l'implantation de nouvelles aires et accompagnement technique des communes dans la MOUS, elle a soutenu son engagement pour la résorption de l'habitat précaire.

*Loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

● PRÉALABLE FONCIER AUX PROJETS

La stratégie foncière visant à accompagner la mise en œuvre des projets métropolitains s'est poursuivie en 2014. Il s'est agi de cibler les secteurs à enjeux et de définir les outils d'intervention à mettre en place au service de la croissance de la Métropole. La Cub s'est ainsi attachée à identifier les fonciers stratégiques mobilisables pour répondre aux politiques de la Métropole.

GLOSSAIRE

Plan local d'urbanisme (PLU)

Principal document de planification de l'urbanisme, il détermine les zones constructibles et les normes qui les régissent, les sites plus propices à l'habitat, aux activités économiques et les zones de protection des espaces naturels ou agricoles.

Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Document réglementaire de planification stratégique, il permet aux communes et communautés d'un même territoire de mettre en cohérence leurs politiques d'aménagement (habitat, urbanisation, protection des espaces naturels, déplacements).

Plan local de l'habitat (PLH)

Établi à l'échelle du territoire communautaire, ce document définit pour cinq ans les objectifs et orientations, actions et moyens pour répondre aux besoins en logements et assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre entre les territoires.

Aides à la pierre

Ensemble des aides (prêts aidés ou primes) accordées par l'État et déléguées à La Cub pour favoriser l'investissement immobilier à destination des plus modestes. Ses bénéficiaires sont des maîtres d'ouvrage qui s'engagent à construire des logements sociaux.

Zone d'aménagement concerté (ZAC)

Zone dans laquelle une collectivité ou un établissement public décide d'intervenir pour aménager et équiper des terrains, notamment ceux qu'elle ou il a acquis ou acquerra en vue de les céder ou les concéder à des utilisateurs publics ou privés.

● CHIFFRES CLÉS

73 %

des agréments de logement social ont été délivrés à des communes déficitaires (comportant moins de 25 % de logements sociaux), contre 68 % en 2013

3 958

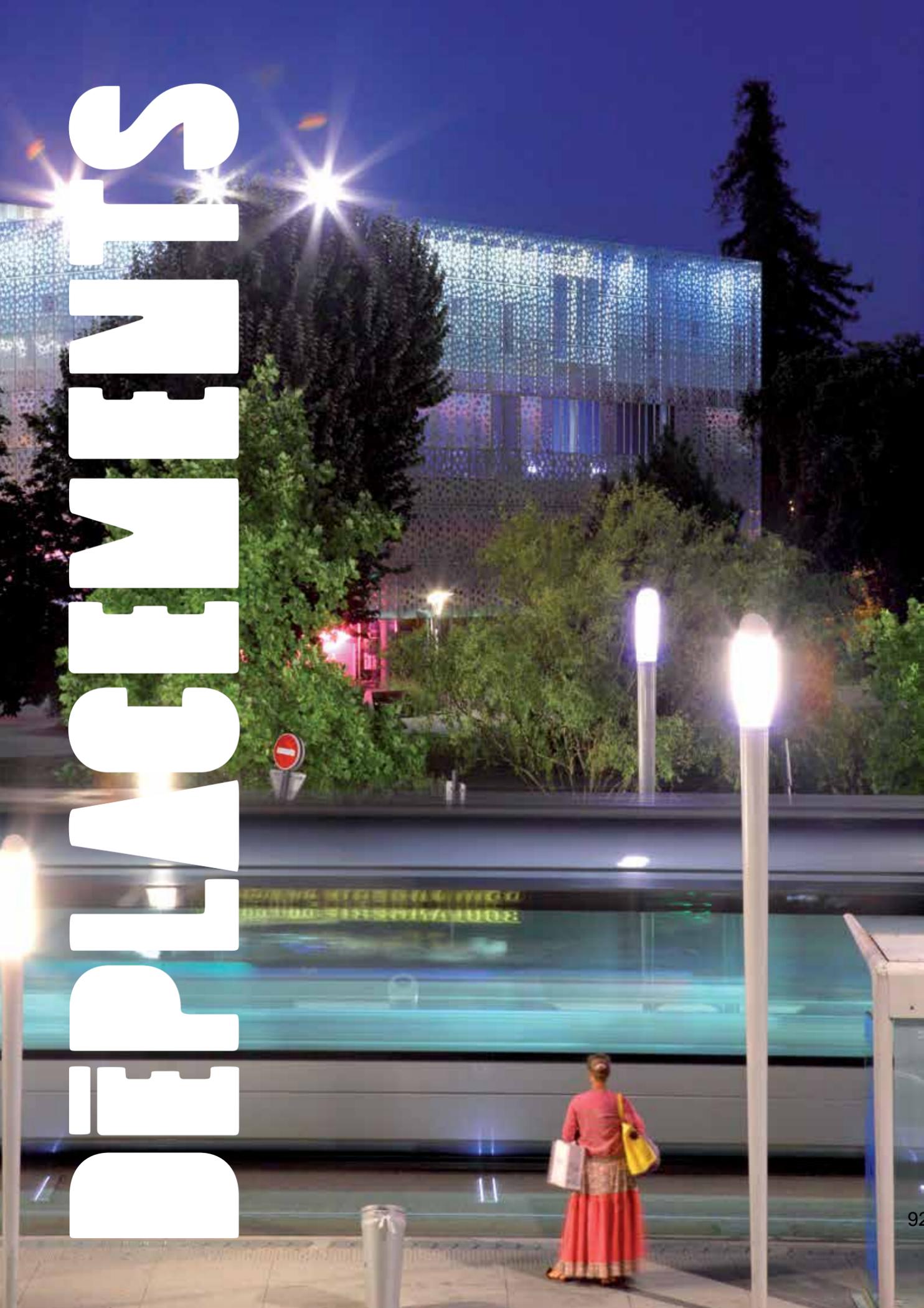
nouveaux logements sociaux ont été agréés par La Cub contre 3 646 en 2013

790 986 m²

de foncier ont été acquis par La Cub pour un budget de 40 978 110 €

265 000 m²

sont alloués aux 3 400 logements environ de la ZAC Bastide-Niel à Bordeaux



PROJECTIONS

Nouvelles extensions du réseau de transport en commun en site propre, nouveaux pontons dédiés aux navettes fluviales, nouveau système d'information des voyageurs dans les bus, nouvelles études en faveur de l'intermodalité, poursuite de l'amélioration de la circulation et du stationnement, encouragement des modes de déplacement doux, du covoiturage et de l'autopartage... L'année 2014 a encore illustré l'engagement de La Cub dans les grands enjeux définis par son Programme d'Orientations et d'Actions (POA) : organiser une métropole apaisée, conjuguer vie métropolitaine et vie de proximité, favoriser les changements de comportement promouvoir une alternative au « tout voiture » et mettre le développement durable au centre du projet de mobilité.

TBC : NOUVEAUX PROGRÈS SUR LE RÉSEAU

Pour son quatrième exercice complet, le nouveau réseau Tbc a enregistré en 2014 plus de 125,67 millions de voyages. Marquée par les nouvelles extensions des lignes B et C, l'année 2014 a poursuivi la construction de son nouveau modèle de mobilité. Les premiers travaux des terminus partiels, la réalisation de nouveaux couloirs de bus, le maillage du réseau via la mise en œuvre annoncée d'un Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM) ont illustré l'engagement de La Cub pour faciliter les déplacements. Un engagement réaffirmé en octobre après l'annulation des arrêtés de Déclaration d'utilité publique des projets de ligne D du tramway et du Tram-train du Médoc.

L'exercice 2014 a par ailleurs été marqué par la prolongation du contrat de délégation du service public de transport urbain à Keolis en attendant la désignation du nouveau délégataire en janvier 2015. Thales, quant à lui, s'est vu confier le déploiement d'un nouveau système billettique, livrable en février 2017. L'année 2014 s'est, en outre, conclue par une bonne nouvelle quand La Cub a reçu une suite favorable à l'appel à projet « Transports collectifs et mobilité durable ».

TRAMWAY : PLUS LOIN, PLUS SOUVENT

Victime de son succès, flirtant parfois avec la saturation, le tramway, en 2014 a vu sa fréquentation légèrement baisser (0,6%). Le tram a été emprunté par environ 75,2 millions de voyageurs.

Les travaux des terminus partiels ont démarré en 2014 dans le but d'améliorer les fréquences de passage sur les tronçons de lignes les plus fréquentés. Plus fonctionnelles et plus ergonomiques, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les nouvelles rames ont achevé d'être mises en service en mars 2014.

Parallèlement les travaux d'extension du réseau ont suivi leur cours. Tous les ouvrages d'art relatifs aux extensions des lignes A, B, C ont été terminés et réceptionnés dans le courant de l'année. L'extension du réseau lui-même est devenue effective sur la Ligne C Bordeaux-Lac dès février 2014 avec la mise en service anticipée de « Berges du lac » (quartier Ginko) et sur la Ligne B Claveau en juin.

LIGNE D ET TRAM-TRAIN DU MÉDOC

L'année 2014 a été marquée par l'annulation, en octobre, des Déclarations d'utilité publique (DUP) de ces deux projets par le Tribunal administratif. La Cub, convaincue de l'intérêt général de ces opérations a décidé de faire appel. Le 21 juillet 2015, la Cour administrative d'appel de Bordeaux a annulé les jugements du Tribunal administratif du 23 octobre 2014. Les travaux de la ligne D, c'est-à-dire le projet tel qu'il est prévu dans la DUP, reprendront à l'automne 2015. Pour rappel, la ligne D desservira le quadrant nord-ouest de la métropole en traversant Bordeaux, Le Bouscat, Bruges et Eysines. Le Tram-train du Médoc, quant à lui, partira à proximité de la gare de Ravezies à Bordeaux pour atteindre la gare de Blanquefort en passant par Bruges.

BUS : IL ENTRETIENT SES BONNES FRÉQUENTATIONS

Le réseau de bus a connu, quant à lui, une cinquième année de hausse importante avec 6,3% de fréquentation en plus sur les 40 km de couloirs de bus de l'agglomération. L'amélioration du service s'est poursuivie non seulement avec l'extension des couloirs dédiés (dont l'ouverture du tronçon de l'avenue Kennedy à Mérignac, en direction de Bordeaux-centre), mais aussi et surtout avec la mise en service du Système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) à partir de septembre 2014. À noter également la commande de nouveaux bus articulés roulant au gaz naturel ainsi que de nouvelles navettes électriques pour une mise en service en 2015.

NAVETTES FLUVIALES : UN USAGE RÉGULARISÉ

Après des débuts hésitants, l'usage des BatCub semble être entré dans les mœurs métropolitaines. Pour sa première année complète, le service a enregistré 187 165 voyages, s'approchant des engagements de Tbc qui en prévoyait 200 000.

Après l'adaptation des pontons existants sur Bordeaux et Lormont en 2012-2013, 2014 a vu la réalisation d'un ponton neuf (Jean-Jaurès) rive gauche, pouvant accueillir deux navettes. Situé à proximité de la place des Quinconces, il permet un meilleur échange avec le tramway. Une extension du ponton Stalingrad-Yves Parlier a également été réalisée pour augmenter les capacités du site.

VCUB : L'ANNÉE DU 10 MILLIONIÈME

Le succès du système de vélos en libre-service ne se dément pas... L'année 2014 a comptabilisé quelque 2,44 millions d'emprunts (vélos rattachés), soit une hausse de 5,7% par rapport à 2013 (2,31 millions d'emprunts). 2014 a, par ailleurs, vu franchir le seuil des 10 millions d'emprunts de VCub depuis la mise en place du service en 2010. En parallèle, 22 nouvelles stations ont été implantées.

PARCS-RELAIS : VICTIMES DE LEUR SUCCÈS

1,37 million de véhicules ont été enregistrés en 2014 dans les 15 parcs-relais et les 3 parcs mixtes du réseau. Aussi considérable soit-elle, ce chiffre illustre une baisse de près de 22 000 véhicules par rapport à 2013. Ce résultat reflète l'effet de saturation des parcs-relais les plus proches du centre et la difficulté de remplir ceux situés plus en périphérie.

DES MODES DE TRANSPORT COMPLÉMENTAIRES

Multiplier les modes de transport, mieux les connecter, promouvoir le partage des automobiles... En favorisant à la fois la multimodalité (existence de plusieurs modes de transport différents entre deux lieux) et l'intermodalité (combinaison de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement), La Cub poursuit ses efforts dans l'alternative au « tout auto ». Elle œuvre, ce faisant, à la fluidification du trafic. Un syndicat mixte des transports réunissant les différentes Autorités Organisatrices de Transports est à l'étude pour proposer un nouveau modèle de mobilité reposant sur une meilleure articulation des réseaux.

PÔLES D'ÉCHANGES INTERMODAUX

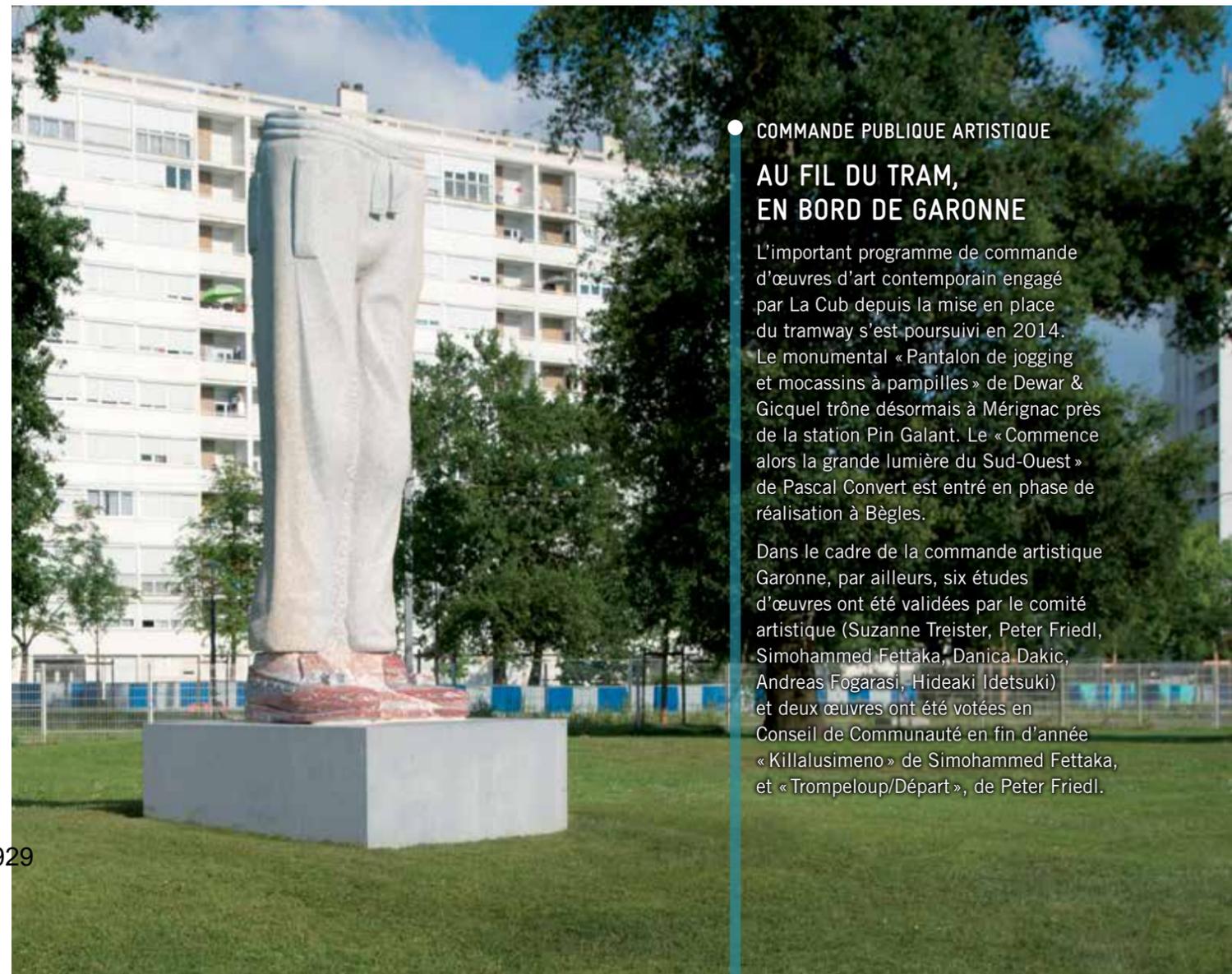
2014 a vu l'avancée des réflexions ou études de six pôles d'échanges intermodaux du territoire communautaire afin de créer les aménagements nécessaires à une intermodalité optimale : Pessac-Alouette dont les études opérationnelles ont débuté fin 2014, Villenave-d'Ornon, Talence-Médoquine, Bordeaux Cracovie, Le Bouscat et enfin Bassens.

COVOITURAGE ET AUTOPARTAGE

Souhaitant soutenir et encourager le covoiturage, notamment pour les trajets domicile-travail, La Cub a implanté cinq nouvelles aires de covoiturage sur son territoire en 2014. Totalisant 57 places, elles ont été installées sur des parkings de grandes surfaces à Lormont, Le Taillan-Médoc, Saint-Médard-en-Jalles, Parempuyre et Artigues-près-Bordeaux. Par ailleurs, l'année 2014 a vu le lancement du service d'autopartage électrique BlueCub avec une première vague de 40 stations et 90 véhicules mis à disposition sur l'agglomération. La Cub a également réaffirmé son soutien aux initiatives d'autopartage Autocool-Citiz.

● GUIDON D'OR POUR LA CUB

La Cub a reçu le « Guidon d'or » en novembre 2014, récompensant son rôle pionnier, aux côtés de la ville de Bordeaux, dans la mise en place des « Cédez le passage cycliste au feu rouge » et leur déploiement à l'échelle de la métropole : près de 1 000 panneaux « tourne à droite » ou « va tout droit » ont déjà été posés ou sont en cours d'installation sur près de 500 carrefours à feux, répartis sur onze communes.



● COMMANDE PUBLIQUE ARTISTIQUE

AU FIL DU TRAM, EN BORD DE GARONNE

L'important programme de commande d'œuvres d'art contemporain engagé par La Cub depuis la mise en place du tramway s'est poursuivi en 2014. Le monumental « Pantalon de jogging et mocassins à pampilles » de Dewar & Gicquel trône désormais à Mérignac près de la station Pin Galant. Le « Commence alors la grande lumière du Sud-Ouest » de Pascal Convert est entré en phase de réalisation à Bègles.

Dans le cadre de la commande artistique Garonne, par ailleurs, six études d'œuvres ont été validées par le comité artistique (Suzanne Trejster, Peter Friedl, Simohammed Fettaka, Danica Dakic, Andreas Fogarasi, Hideaki Idetsuki) et deux œuvres ont été votées en Conseil de Communauté en fin d'année « Killalusimeno » de Simohammed Fettaka, et « Trompeloup/Départ », de Peter Friedl.

TOUS EN SELLE

L'année 2014 a permis de poursuivre la politique communautaire en faveur de la pratique cycliste engagée depuis 2012. Parmi les actions importantes, la mise en service de locaux vélos sécurisés dans 10 parcs-relais, la création de nouveaux itinéraires cyclables, le déploiement des « cédez le passage au feu rouge », le maintien du subventionnement pour l'acquisition de vélos électriques, pliables, cargos ou tricycles ; sans oublier l'action d'accompagnement des ambassadeurs du vélo auprès des particuliers menée avec l'association Unis Cité.

LA MOBILITÉ AU FUTUR

UN SCHÉMA DIRECTEUR QUI ÉVOLUE

Plusieurs études de faisabilité dans le cadre du Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM) ont été actées en 2014 : la poursuite des études opérationnelles sur la desserte de l'aéroport Bordeaux – Mérignac, la liaison Saint-Aubin de Médoc – Bordeaux centre, Bordeaux – Talence – Gradignan ainsi que sur la liaison Bordeaux Cracovie – Cenon Pont Rouge. Par ailleurs, une étude pré-opérationnelle a été lancée pour optimiser la desserte circulaire en Transport en commun en site propre (TCSP) sur les boulevards. Un des objectifs du SDODM est de développer le maillage du réseau en créant de nouveaux points d'échange pour soulager les nœuds existants.

VERS LA ROCADE À TROIS VOIES

Priorité reconnue par l'ensemble des participants du « Grenelle des mobilités », la réalisation totale du programme de mise à 2x3 voies de la rocade est prévue à l'horizon 2020-2022. La Communauté urbaine cofinance cet investissement avec l'État, maître d'ouvrage du projet. Les travaux de mise à 2x3 voies entre les échangeurs n° 15 et 12 à Pessac se sont déroulés tout au long de l'année 2014 avec l'objectif d'une mise en service avant mi-2015. Parallèlement, la concertation publique pour la mise à 2x3 voies entre Mérignac et Bordeaux-Lac (entre les échangeurs 4 et 10) a eu lieu à partir du mois de juin.

SUR LES RAILS

Démarrés fin 2011, les travaux de la LGV (Ligne à grande vitesse) Tours-Bordeaux se sont poursuivis en 2014 avec l'achèvement des travaux de génie civil et le démarrage des travaux ferroviaires. La contribution de La Cub au chantier de la LGV et aux travaux de suppression du bouchon ferroviaire s'élève ainsi à 128,4 millions d'euros pour 2011-2018, dont 21,7 millions d'euros versés en 2014. Le projet d'extension de la gare Saint-Jean a lui aussi progressé. 2014 a vu la réalisation des études projet, ainsi que l'obtention du permis de construire du nouveau bâtiment voyageurs. La fréquentation de la gare, actuellement de 11 millions de voyageurs par an, devrait s'élever à 18 millions de voyageurs par an en 2020. Le coût total du projet est estimé à 95 millions d'euros HT.

ENTRE LES RIVES

LE PONT JEAN-JACQUES-BOSC À L'ÉTUDE

Après la mise en service du pont Jacques-Chaban-Delmas en mars 2013, le pont Jean-Jacques-Bosc permettra de bouclier les boulevards, au sud de Bordeaux, pour 2019.

L'année 2014 a été consacrée au développement des études de phase d'avant-projet et à la réalisation des études d'impact (trafic, environnement, hydraulique, bruit, air, santé, etc.). Le coût total des travaux et les frais de maîtrise d'ouvrage reste estimé à 115 millions d'euros TTC et 11 millions d'euros de frais de maîtrise d'œuvre. Après les enquêtes publiques à l'automne 2015, la Déclaration d'utilité publique et le lancement des appels d'offres travaux sont programmés début 2016 pour un démarrage des travaux début 2017 et une mise en service à l'été 2019.

● UN PONT TROP BIEN !

Un an et demi après sa mise en service, le pont Jacques-Chaban-Delmas continue de recueillir les suffrages. Le 30 septembre 2014, la FIDIC (International Federation of Consulting Engineers) a remis officiellement à EGIS-JMI – concepteur de l'ouvrage aux côtés de l'architecte Thomas Lavigne – le prestigieux prix « Outstanding Projects 2014 ». Cette distinction récompense les projets d'ingénierie remarquables et fait entrer le pont Jacques-Chaban-Delmas dans le club très fermé des ouvrages primés à l'international.

● CHIFFRES CLÉS

● 24 000

véhicules en moyenne ont emprunté chaque jour le pont Jacques-Chaban-Delmas

● 67

levées du pont Jacques-Chaban-Delmas

● 1,37 millions

véhicules ont été enregistrés dans les 15 parcs-relais et les 3 parcs mixtes du réseau

● 10 millions

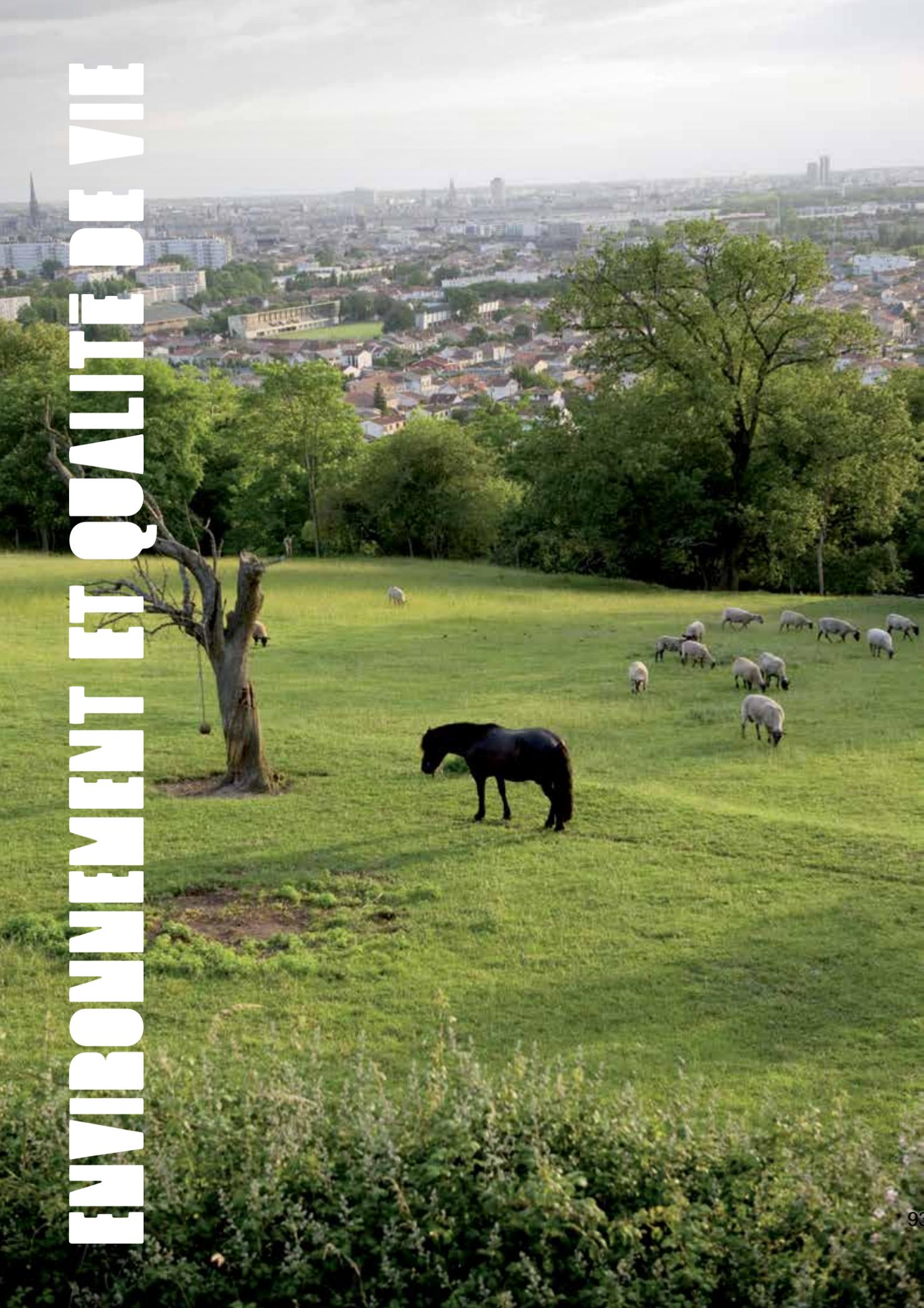
de VCub ont été empruntés depuis la mise en place du service en 2010

● 125,67 millions

de voyages ont été effectués sur le réseau Tbc

● 90 256

voyages effectués par le service Mobibus (pour les personnes à mobilité réduite)



Concevoir une agglomération durable, préserver les ressources, encourager les économies d'énergie, défendre la biodiversité, optimiser la collecte et le traitement des déchets... Souvent salué, voire primé, le rapport de La Cub à son environnement demeure prioritaire dans l'élaboration d'une métropole à haute qualité de vie. Si les épisodes d'inondation rencontrés en 2014 ont mis les pleins feux sur l'eau, l'activité communautaire a également été sensible sur plusieurs fronts, jusqu'à celui de l'urbanité et de la culture qui font pleinement partie du projet.

ENGAGEMENTS AU NATUREL

Considérée à bien des égards comme exemplaire pour les actions de protection de l'environnement qu'elle a d'ores et déjà mis en œuvre, La Cub a poursuivi, en 2014, ses efforts envers la nature. Dans le cadre des **55 000 hectares pour la Nature**, quatre équipes ont travaillé sur 15 sites laboratoires répartis sur 23 communes (soit environ 20 000 hectares). Elles ont pu produire, partant de là, un corpus d'outils et de méthodes qui ont vocation à être généralisés sur le territoire métropolitain. Ceux-ci concernent principalement le partage collectif des valeurs de la nature (notamment dans le cadre d'un projet urbain ou d'aménagement), le renforcement de la participation des habitants, la recherche de financement alternatif pour les projets nature, la sensibilisation et l'accompagnement des porteurs de projet pour la prise en compte des enjeux nature, la poursuite des réflexions concernant la gouvernance métropolitaine en matière de nature. En parallèle, les initiatives menées par le Réseau Nature ont progressé : le balisage de la **Boucle Verte** s'est poursuivi, une carte papier et interactive des **circuits courts** de l'agriculture a été élaborée, les inventaires et le volet participatif de **l'Atlas de la biodiversité** ont continué. La Cub a, enfin engagé, tout au long de l'année, des **réflexions sur les nouvelles compétences** métropolitaines : « Actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager », « Lutte contre les nuisances sonores » (compétences acquises au 1^{er} janvier 2015) et « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) programmées pour le 1^{er} janvier 2016.

ÉNERGIE ET CLIMAT

La protection de l'environnement et de la qualité de vie passe aussi, pour La Cub, par la **maîtrise de l'énergie**. 2014 a vu aussi, sur ce plan, se poursuivre les efforts. Occupée par la préparation des Assises de l'énergie (que la Métropole allait accueillir pour la première fois en janvier 2015), l'année a été émaillée de mesures et de décisions. Dans le cadre de **l'Agenda 21**, l'action 31 « Lutte contre les îlots de chaleur urbains » a été engagée en 2014, portant à 40 sur 42 les actions en cours de mise en œuvre. L'accompagnement de La Cub sur les questions énergétiques s'est poursuivi avec la réalisation des travaux des 14 lauréats de l'appel à petits projets innovants « Réhabilitation énergétique en maison individuelle » lancé en 2013. Un volet **Plan Climat** a été ajouté au programme d'intérêt général de La Cub avec l'attribution de subventions pour des travaux d'isolation ou d'équipements de chauffage. Le soutien aux **espaces infos**

énergie a été renouvelé. Le dispositif **Pionniers du climat** s'est, enfin, achevé en 2014 sur un résultat très positif : pour les 100 foyers volontaires accompagnés pendant un an pour réduire de front leur consommation énergétique, leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs factures, le pari est réussi avec une réduction des consommations d'énergie de 15% en moyenne et près de 3 tonnes de CO₂ évitées par foyer et par an soit 1 tour de la terre en voiture ou 1 aller-retour Paris-Pékin en avion.

PLEINS FEUX SUR L'EAU

À la fois ressource vitale, besoin essentiel, point sensible et parfois menace, l'eau est un enjeu majeur pour La Cub qui a multiplié, en 2014, les actions concomitantes en faveur de la distribution, de l'assainissement, comme de protection contre les inondations. Le domaine de l'eau a été marqué cette année par le raccordement de Bouliac au réseau du service public de l'eau potable de La Cub ; par le démarrage des études techniques préparatoires à l'élaboration d'une stratégie de gestion et d'évolution du système d'alimentation

en eau potable de la Métropole ; par le déploiement d'un plan d'action visant l'amélioration du rendement ; par la baisse des prélèvements dans la nappe déficitaire de l'éocène (9,3 millions de m³) ; par la restitution des programmes ETIAGE (ETude Intégrée de l'effet des Apports amont et locaux sur le fonctionnement de la Garonne Estuarienne) et OMEGA (Outil METHodologique d'aide à la Gestion intégré d'un système d'Assainissement) ; et par la sélection du programme REGARD (recherche de micropolluants) parmi les 13 projets nationaux agréés par le Ministère de l'environnement et financés par l'ONEMA et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Plusieurs délibérations, par ailleurs, ont marqué l'année 2014. Le Président de La Cub a successivement été autorisé à signer le contrat territorial pour la gestion durable des nappes profondes de Gironde (années 2014-2018), la convention de recherche et développement pour l'amélioration des connaissances géologiques et hydrogéologiques de l'Oligocène dans le secteur du « champ captant des Landes du Médoc », ainsi que des conventions générales d'études ou de travaux relatifs aux réseaux

d'eau potable et d'assainissement sur le périmètre de l'OIN (Opération d'intérêt national Bordeaux – Euratlantique). La procédure de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des forages du champ captant « des Landes du Médoc » a été lancée.

EAU POTABLE : QUALITÉ ET ACCÈS POUR TOUS

En 2014, le service public de l'eau potable comptait 258332 usagers (+2,3% qu'en 2013). 48,6 millions de m³ (Mm³) ont été prélevés (contre 49,2 Mm³ en 2013). 39,2 Mm³ d'eau ont été consommés, soit une augmentation de 1% par rapport à 2013. Le rendement réseau est passé de 81,88% en 2013 à 84,36% en 2014, soit près de 2,5 points de plus. Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées ont atteint : 99,9% de conformité pour la microbiologie et 99,4% pour la physico-chimie.

La Cub a poursuivi, par ailleurs, sa politique sociale de l'eau via le dispositif du chèque eau. Mise en place en 2013 et

géré par les Centres communaux d'action sociale (CCAS), la mesure permet d'apporter une aide personnalisée aux ménages en difficulté. 21 CCAS et 13 bailleurs sociaux étaient engagés dans la mise en place du dispositif à la fin 2014.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN HAUSSE

Avec 733977 habitants desservis par le réseau et 88,7 Mm³ de volume épuré, 2014 a été une année de hausse pour l'assainissement collectif (+1,5% d'usagers et + 3,8 Mm³). En 2014, les 6 stations d'épurations ont eu des rejets conformes à leurs arrêtés préfectoraux, 3 sans aucun dépassement, 3 avec des dépassements dans le nombre autorisé, pour une conformité des performances des équipements d'épuration de 98%. Les analyses agronomiques des boues sont conformes et ont permis une valorisation agricole sauf lors de la pollution au cadmium où ces dernières ont été incinérées.



● OPÉRATION COMPOSTAGE

Le compostage ne concerne pas que les tickets Tbc ! Afin de mieux valoriser les déchets naturels, 3 169 composteurs ont été distribués gratuitement aux usagers de La Cub en 2014. 8 lauréats ont par ailleurs été désignés à l'issue de l'appel à projets « compostage partagé ». Un accompagnement technique et matériel leur sera proposé pour implanter des plateformes de compostage en pied d'immeuble.

PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS FLUVIOMARITIMES

En 2014, La Cub a confirmé son implication dans la protection de son territoire contre les inondations fluviomaritimes. Des réflexions ont été menées, en préparation de la prise de compétence GEMAPI et pour prendre en compte ce risque dans le projet d'agglomération : animation du TRI (Territoire à risque inondation important) de Bordeaux, pour y définir une stratégie intégrée de gestion des inondations, élaboration du dossier PAPI (Plan d'action de prévention du risque inondation) 2016-2021 de l'Estuaire, porté par le SMIDDEST (Syndicat mixte de développement durable de l'Estuaire) en concertation avec les communes de La Cub, avis techniques sur les projets urbains et les permis en zone inondable, accompagnement des syndicats de protection sur le territoire métropolitain, sensibilisation des communes et acteurs locaux.

LES DÉCHETS SUR LA SELLETTE

L'implication de La Cub dans la question des déchets s'est intensifiée sur plusieurs fronts. Après l'expérimentation menée sur le centre de recyclage du Taillan-Médoc, une réorganisation des déchetteries a été mise en place dans le but de les sécuriser, d'une part, mais aussi, de mieux répondre aux besoins de leurs usagers. De l'amont (prévention), au traitement (recyclage, valorisation), en passant par la collecte, la gestion des déchets s'affine et se modernise.

PRÉVENTION DES DÉCHETS AU PROGRAMME

L'année 2014 s'est conclue par la candidature à l'appel à projet « zéro gaspillage, zéro déchet », retenue par le Ministère du développement durable. Il s'agit pour La Cub de s'engager dans une démarche exemplaire et participative de réduction, réutilisation et recyclage des déchets sur 3 ans. Le versement de soutiens financiers a permis le développement de recycleries sur le territoire métropolitain (Étu'Récup sur le campus, l'Atelier d'Éco solidaire, ressourcerie créative). La distribution de l'autocollant Stop pub s'est poursuivie permettant d'alléger les poubelles de toutes les publicités non adressées reçues à domicile. En parallèle, de nombreuses opérations de sensibilisation et d'information ont été menées auprès des habitants et des écoles (plus de 13000 personnes sur l'année).

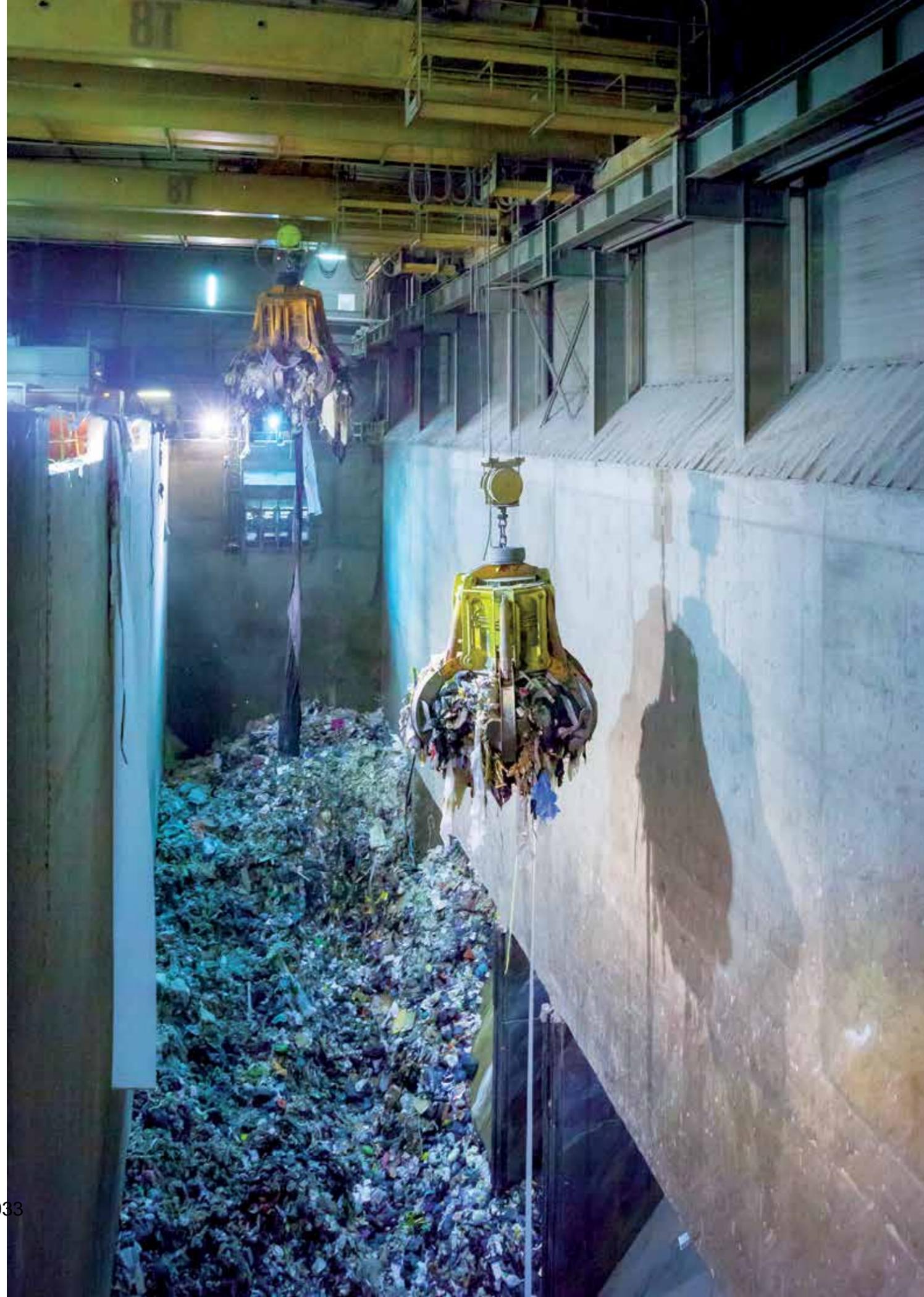
LA COLLECTE VERS L'AVANT-GARDE

L'année n'a pas été seulement marquée par la préparation de l'extension de la collecte en porte-à-porte à la commune de Martignas-sur-Jalle au 1^{er} janvier 2015. Des efforts ont également été menés pour l'optimisation du captage du verre (campagne de sensibilisation et mise en place de nouvelles bornes aériennes à Bègles). Par ailleurs, le marché permettant l'informatisation des données de collecte (INDO) a été notifié au dernier trimestre pour un déploiement prévu sur 4 ans. Il placera le système de collecte à l'avant-garde via le puçage des bacs, l'équipement des bennes à ordures d'outil de guidage et de signalage d'événements et l'équipement des points d'apport volontaire de sondes pour la mesure du niveau de remplissage. À noter également, le développement d'une filière de reprise de textiles usagés, avec l'implantation de bornes, qui a permis de collecter 2083 tonnes de textiles sur La Cub en 2014.

OPTIMISATION DES TRAITEMENTS

Une partie du 3^e centre à Eysines a été réceptionnée fin octobre 2014, permettant au service valorisation de prendre possession des installations et d'être rassemblé en un même lieu. L'objectif de ce 3^e centre est de rééquilibrer géographiquement les sites d'exploitation de la métropole. La Cub a, par ailleurs, fait l'acquisition d'une parcelle sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles pour permettre l'extension de la plateforme de compostage de la Grande Jaugue.

La Cub a, enfin, conclu un avenant prévoyant le prélèvement de chaleur sur l'usine d'Astria. Outre la révision quinquennale, il définit les conditions techniques et financières du prélèvement de chaleur sur l'unité de valorisation énergétique des déchets pour desservir le réseau de chaleur de Saint-Jean-Belcier.



● ANIMER LE TERRITOIRE

Créer de l'urbanité par la culture... Tel est aussi le pari soutenu par La Cub depuis la création, en 2011, de la mission Urbanité-Cultures. L'année 2014, a permis de promouvoir et soutenir les programmations culturelles du territoire, notamment en renforçant l'identité de l'Été Métropolitain autour de l'axe mobilité, en soutenant de nombreux événements sur les 28 communes (inscrits aux contrats de Co-développement), en mettant en place le Marathon Bordeaux Métropole, en développant les Refuges périurbains, mais aussi en créant un portail numérique des médiathèques métropolitaines en relation avec la Bibliothèque et Médiathèque de la ville de Bordeaux. Aujourd'hui labellisé Opquast, celui-ci compte 62 médiathèques/bibliothèques au total (46 médiathèques municipales et 16 bibliothèques universitaires).

● CHIFFRES CLÉS

● **50 km**

de nouvelles balades de la Boucle Verte ont été balisées, pour un total de 140 km

● **408 144**

tonnes de déchets ont été collectés en 2014 (0,35 % de plus qu'en 2013), correspondant à un peu plus de 561 kg/an/habitant

● **27 000**

données ont été récoltées sur la faune et la flore dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité

● **4 500**

nuitées ont été réservées dans les Refuges périurbains

● **400 000**

personnes ont fréquenté la 3^e édition de l'Été métropolitain

● **39,2 millions**

de m³ d'eau potable ont été consommés en 2014 (+ 1 % par rapport à 2013) hors interconnexions, forfaits et ventes aux navires.



Mutualisation des services, préparation aux nouvelles compétences, l'émergence du projet de métropolisation a fortement impacté la gouvernance de La Cub en cette année 2014. Dans un contexte financier contraint par les baisses de dotations, 2014 s'est traduite par une activité et une mobilisation importantes. Parvenant à maintenir ses dotations à destination des communes membres, tandis que celles de l'État baissaient, la Communauté urbaine a mis l'accent sur la sécurisation juridique des procédures d'attribution des marchés publics, sur le respect des préventions sociales et environnementales ainsi que sur la formation des agents communautaires.

OBJECTIF MÉTROPOLIS

La métamorphose programmée au 1^{er} janvier 2015 de la Communauté urbaine en Métropole a généré d'importants chantiers au cours de l'année 2014. De nouvelles méthodes, de nouveaux outils, de nouveaux groupes de travail, de nouvelles formations ont été mis en place avec les représentants des domaines administratifs et techniques des communes pour accompagner de manière participative l'élaboration du projet de métropolisation. Un schéma de mutualisation a ainsi été élaboré et soumis à l'approbation des 28 communes en novembre 2014. Il prévoit une mutualisation « à la carte ».

CLECT : UNE NOUVELLE COMMISSION POUR VEILLER AU TRANSFERT

Pour évaluer les conséquences des transferts de compétences entre les communes membres et La Cub, une nouvelle CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) a été mise en place pour la mandature 2014-2020, comme le prévoient le Code général des collectivités territoriales et le Code général des impôts. Elle est composée de 44 membres (1 représentant de chacune des 28 communes membres et 16 membres de l'organe délibérant de l'EPCI). Au cours de l'exercice 2014, la CLECT a statué sur l'évaluation financière de six compétences transférées à la Communauté urbaine : aires d'accueil des gens du voyage, infrastructures de charges de véhicules électriques, parc et aires de stationnement, réseaux de chaleur ou de froid urbains, politique de la ville et concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz. La Commission a pu évaluer la compensation des charges transférées servant de base à la révision des attributions de compensation versées par La Cub aux communes membres : en 2014 celles-ci s'élevaient à 55,79 millions d'euros et celles perçues des communes membres s'élevaient à 14,47 millions d'euros, soit un montant net de 41,31 millions d'euros.

Parallèlement, la loi de Modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 (MAPTAM) a confié aux futures métropoles une nouvelle compétence en matière de construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain. La Cub va lancer une réflexion afin de déterminer les équipements d'intérêt métropolitain susceptibles de relever de cette compétence.

UN GRAND PRIX POUR LA FORMATION

Le grand prix du management public dans la catégorie « Développement des compétences » a été accordé à La Cub par le groupe « Le Moniteur ». Cette distinction mettant en lumière chaque année les démarches novatrices des collectivités en matière de ressources humaines a récompensé la création d'une école interne dédiée aux agents communautaires.

LES FINANCES AU CORDEAU

Décisions modificatives du Budget principal (BP) et des budgets annexes, adoption du Budget supplémentaire (BS), refonte du Programme pluriannuel d'investissement (PPI) ou gestion des aides publiques... Dans un contexte financier marqué par les baisses de dotations, 2014 s'est illustrée par l'attention aiguë portée sur les finances. Malgré la baisse des dotations de l'État en faveur de La Cub, celles de La Cub à destination de ses communes membres ont pu être maintenues. La compensation 2014 de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) s'est élevée à 134 505 054 € (-964 330 € par rapport à 2013). La dotation d'intercommunalité 2014 a atteint 59 738 685 € (-4 788 225 € expliqués par la contribution de La Cub au redressement des finances publiques). La Dotation de solidarité communautaire (DSC) versée en 2014 aux communes a été maintenue à 35 523 957,10 €.

PRÉCISE GESTION BUDGÉTAIRE

Accompagnée par la mise en place d'un nouveau progiciel financier (Grand angle), la gestion budgétaire a fait l'objet de toutes les préventions en cette année de renouvellement du Conseil, de mise en place d'un nouvel exécutif et d'une nouvelle mandature. Dans le cadre de l'exécution 2014, le service a préparé, pour le budget principal et les 14 budgets annexes de l'Établissement, 3 décisions modificatives (en février, octobre et décembre 2014) en sus du Budget supplémentaire adopté au mois de juillet. Une refonte du PPI a été organisée dans le même temps, qui actualise et structure les opérations financées, par politique publique et secteur d'intervention, pour un volume de crédits de paiement de 2,23 milliards d'euros pour la période 2015-2019.

GESTION DES AIDES PUBLIQUES

Le service des aides publiques s'est attaché à garantir le processus d'instruction des dossiers de subventions accordées par La Cub en lien étroit avec les directions chargées de la mise en œuvre des politiques publiques communautaires. Il a permis de consolider les données annuelles relatives aux bilans des aides accordées. Au cours de l'année 2014, 279 dossiers ont donné lieu à l'attribution de subventions pour un montant global de 19,02 millions d'euros dont 24 % alloués à l'investissement et 76 % au fonctionnement. 45,9 % concernaient le Cadre de vie, 43,4 % le Rayonnement économique, 6,5 % l'Administration générale, 2,5 % la Mobilité et 1,8 % les Services publics urbains.

LES MARCHÉS PUBLICS À LA LOUPE

Acteur économique majeur sur le territoire (357,6 millions d'euros ordonnancés en 2014), La Cub est particulièrement attentive à ses marchés publics. Mettant l'accent sur la sécurisation juridique des procédures ainsi que sur la formation des agents communautaires, la Communauté urbaine a veillé à la rigueur des attributions des marchés autant qu'au respect des normes sociales et environnementales dans leur exécution. Si l'exercice 2014 est marqué par une baisse d'activité en matière de commande publique imputable notamment aux incertitudes sur les projets de la ligne D du tramway et du Tram-train du médoc, et à l'ajournement de travaux de voirie pour cause de présence d'amiante, le volume reste considérable : c'est près d'1 milliard d'euros de marchés publics qui a été attribué durant la mandature 2008-2014. L'année 2014 a vu notamment la notification du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du pont Jean-Jacques-Bosc, la signature du traité de concession pour la Grande salle de spectacle à Floirac et la notification du dernier marché relatif à la 3^e phase du tramway.

L'ENGAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Initié depuis plusieurs années, l'engagement de La Cub en faveur du développement durable dans ses marchés publics s'est poursuivi sur le plan de l'insertion sociale comme sur celui de l'environnement.

En 2014, La Cub a contractualisé 75 135 heures d'insertion dans ses marchés publics. L'année a connu une nette

augmentation du nombre d'heures réalisées avec une forte progression du nombre de personnes réinsérées. Le taux de sorties positives du dispositif, c'est-à-dire de personnes bénéficiant d'un CDI, d'un CDD ou d'une formation qualifiante à la fin du dispositif, demeure élevé en dépit de la crise économique : près de 77 % en 2014 soit 140 personnes. La mutualisation des services de Bordeaux Métropole et de plusieurs villes de l'agglomération va permettre de diversifier la typologie de marchés et ainsi atteindre des publics plus diversifiés comme les femmes, les jeunes diplômés sans emploi, ou encore les seniors.

La Cub a poursuivi, par ailleurs, son action d'accompagnement des services pour l'intégration de clauses environnementales dans les marchés publics, permettant d'agir concrètement sur la réduction des gaz à effet de serre (recours aux enrobés tièdes dans les marchés de voirie) et de répondre aux objectifs du plan climat et de la labellisation « Cit'ergie ». Une formation spécifique à la prise en compte du facteur environnemental dans les marchés de voirie a été organisée en 2014 en collaboration avec l'Ademe.

À noter, enfin, la révision du Plan des déplacements des employés (PDE). De nouveaux véhicules électriques ont été acquis et les lieux de charge électrique ont été développés.

AVEC ET POUR LES CITOYENS

Construire et gérer une métropole plus à l'écoute et plus accessible à ses citoyens, mieux les informer, les impliquer, les inviter à prendre part aux réflexions, à exprimer leurs besoins, leurs soucis ou leurs priorités est demeuré, en 2014, une préoccupation de La Cub.

LE C2D, PÉPINIÈRE D'IDÉES

En attendant le renouvellement de ses missions et de sa composition en mai 2015, le Conseil de Développement Durable (C2D) a poursuivi son action. L'instance de consultation citoyenne placée aux côtés des élus de La Cub a vu le travail de son groupe « genre et ville » repris dans le rapport Egalité du Haut-Commissariat à l'égalité femmes-hommes remis à la Ministre. Le C2D a publié, en septembre, un panorama de son action depuis 15 ans (« 15 ans de Conseil de Développement »). Il a accueilli, le même mois, en partenariat avec Décider ensemble et la Fondation Nicolas Hulot, la première rencontre sur la relance de la gouvernance écologique en présence de Dominique Bourg, figure importante de la philosophie écologique. Le C2D a,

enfin, présenté à l'Assemblée Nationale les conclusions du groupe inter-institutions auquel il collaborait sur la question des garanties de la concertation.

FOCUS SUR LA RELATION À L'USAGER

Améliorer les pratiques, accompagner les agents dans leur montée en compétences, développer la qualité du service public rendu... Le projet Relation Usager a pris une autre dimension en 2014. Dans le cadre des réflexions menées avec le Réseau Local Qualité, puis de la métropolisation, la mission s'est vue précisée notamment sur l'organisation de la relation usager entre les communes et Bordeaux Métropole. Une équipe projet a été constituée et des instances de travail ont été mises en place, associant fortement les communes dans l'optique de services mutualisés.

OPEN DATA: LA LIBÉRATION DES DONNÉES SE POURSUIT

La Cub a poursuivi, en 2014, sa participation à la dynamique de libération des données publiques (Open data) avec la diffusion de 1 040 objets nouveaux, dont des données 3D via la mise à disposition du modèle numérique terrain et de l'orthophotographie. En parallèle, de nombreuses actions ont été menées en 2014 : concours Dataconnexions, ateliers auprès d'écoles, 2^{es} assises nationales de la médiation numérique... L'année a, par ailleurs, été marquée par une augmentation du nombre de diffusions de données par voie de téléchargement depuis le site opendata de La Cub et par l'obtention du label or des Interconnectés.

data.bordeaux-metropole.fr

TAXES ET COTISATIONS RECONDUITES

La Cub a reconduit pour 2014 les taux de la Cotisation foncière des entreprises (CFE), de la Taxe d'habitation (TH) et de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) votés en 2013.

Les produits définitifs 2014 se sont élevés à : 109 227 263 € pour la CFE, à 97 231 291 € pour la TH, à 776 200 € pour la TFPNB et la taxe additionnelle sur le foncier non bâti.

● COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Compte administratif illustre en chiffres le bilan de l'activité de La Cub en 2014 (M€ = millions d'euros).

À retenir :

En 2014, le volume des dépenses s'élève à **1 223 984 227 €** en mouvements réels. Il reste inférieur aux recettes de l'année qui s'élèvent à **1 373 268 186 €** en mouvements réels.

- **982,52 M€** de recettes de fonctionnement, hors reprise des résultats de l'exercice 2013, dont **81,50 M€** de produit de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et **158,49 M€** de Versement Transport.
- **460,61 M€** de dépenses réelles d'équipement dont 247,78 M€ pour la « Mobilité, transports et déplacements », 89,43 M€ pour le domaine « Cadre de vie », 53,97 M€ pour les « Services publics urbains », 53,62 M€ pour « l'Économie, emploi et rayonnement métropolitain » et enfin 15,82 M€ pour « l'Administration générale ».
- **672,37 M€** de dépenses réelles de fonctionnement, hors frais financiers, dont 132,19 M€ de dépenses de personnel (178,43 €/habitant).

Vous pouvez consulter l'intégralité du Compte administratif de l'année 2014 sur : rapportactivite.bordeaux-metropole.fr

● CHIFFRES CLÉS

1 103

marchés publics ont été notifiés (-13%)

21,04 %

des achats de denrées alimentaires pour la restauration communautaire sont bio (15,98 % en 2013)

2,23 milliards d'euros

pour la période 2015-2019, c'est le montant du Programme pluriannuel d'investissement présenté à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire

75 135 heures

d'insertion contractualisées dans les marchés publics

261,4 millions d'euros

(investissement et fonctionnement) sont dédiés à la voirie, aux travaux publics et aux bâtiments, soit 74 % des dépenses réalisées en 2014

Conception

Bureau d'Intervention
Graphique de la direction
de la Communication
de Bordeaux Métropole

Conception graphique

Pauline Mirac
Nicolas Etienne

Rédaction

Carine Arribeux et la direction de la
Communication de Bordeaux Métropole

Cartographie

Bordeaux Métropole

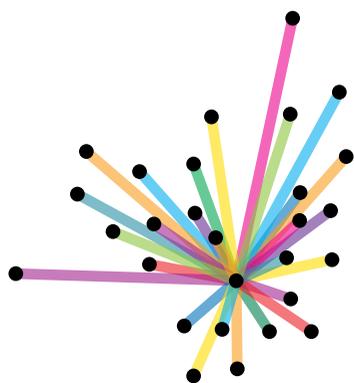
Crédits photographiques

Bordeaux Métropole, Olivier Couzel,
Maitexu Etcheverria, Christophe Goussard,
Anne Leroy, Arthur Péquin

Impression

BLF Impression sur papier PEFC

Tiré à 2800 exemplaires
août 2015



BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
tél. 05 56 99 84 84
fax 05 56 96 19 40
www.bordeaux-metropole.fr



COMPTE ADMINISTRATIF 2014

2014, une année de transition avant la montée en puissance de la Métropole

> En résumé

2014 aura été une année de transition à plusieurs titres, marquée par la préparation de la transformation de la Communauté urbaine de Bordeaux en Bordeaux Métropole au 1^{er} janvier 2015, le renouvellement des équipes municipales suite aux élections et du Conseil communautaire qui a adopté le 19 décembre un nouveau plan de mandature 2014-2020 articulé autour de 5 grandes priorités (dynamisme économique, mobilité « intelligente », logements accessibles et de qualité, environnement et qualité de vie, action publique plus efficiente), et enfin par un changement de paradigme financier avec l'association des collectivités au redressement des comptes publics (1,5 Md€ en 2014).

L'ensemble de ces événements n'a pas été sans incidence sur l'activité des services et sur les résultats budgétaires de cet exercice.

Ainsi, les recettes réelles totales perçues en 2014 (1,373 Md€) sont pour la première fois en diminution de 4,12 % par rapport à 2013, alors qu'elles avaient connu une progression continue en raison notamment du dynamisme des bases de fiscalité. Or, 2014 a constitué la **première année de l'association des collectivités locales au redressement des comptes publics** qui s'est traduite par une baisse de -1,5 Md€ des concours financiers versées par l'État (contre 750 M€ prévus initialement). Cette ponction s'est traduite pour La Cub par une baisse des dotations de 7,17 M€ en 2014 à laquelle s'est ajoutée un prélèvement de 3,2 M€ au titre du FPIC. La plus faible dynamique des produits issus de la fiscalité locale n'a pas permis de couvrir ces **10,4 M€ de moindres recettes**.

En parallèle, **les dépenses réelles totales de l'exercice se sont élevées à 1,224 Md€ en mouvements réels contre 1,205 Md€ en 2013, soit une hausse de 1,56 %.** Leur progression s'est fortement ralentie depuis 2011 en raison de la mise en place de mesures de gestion.

Le ralentissement a surtout été marqué en 2014 par **une baisse de l'investissement, puisque s'agissant du seul programme d'équipement, les dépenses réelles mandatées ont atteint 460,6 M€ contre 483,7 M€ en 2013.** À noter toutefois qu'au niveau national, 2013 a été l'année record toutes catégories en matière de dépenses d'investissements, puisque 2013 a même devancé 2009 et son effet Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) (plan de relance).

À l'inverse, les dépenses d'investissement des collectivités locales ont chuté de 5 Md€ en 2014, soit -8 %. La situation de La Cub est donc similaire à la situation de l'ensemble des collectivités locales.

Au final, **le résultat net disponible de l'exercice 2014, après prise en compte des restes-à-réaliser, est également en diminution** (149,14 M€ contre 167,40 M€ en 2013) **de 11 %.** Cette baisse s'accroît depuis 3 ans en raison de l'effet « ciseau » de plus en plus marqué entre les recettes et les dépenses, malgré la baisse des dépenses d'investissement en 2014, du fait de la réforme de la fiscalité locale et surtout de la baisse croissante des concours financiers de l'État.

La dégradation du résultat se répercute directement sur le besoin d'emprunt. Ainsi l'encours de dette a augmenté de 10,14 % en 2014 (605,39 M€ contre 549,65 M€ en 2013), signe que La Cub, devenue Bordeaux Métropole, est entrée dans **un nouveau cycle d'endettement**, en partie atténué par l'affectation prioritaire du résultat 2014 à la maîtrise de l'endettement, conformément à **la stratégie de désendettement et de préservation des marges de manœuvre** de la Métropole qui se poursuit dans son Budget Supplémentaire 2015. Si rien n'est alarmant à ce stade et que la situation reste naturellement très saine, il faudra être suffisamment réactif pour pouvoir relever collectivement ce défi compte tenu de la profonde évolution du périmètre d'intervention de notre Établissement.

Malgré cela, **La Cub a poursuivi son rôle de redistribution aux communes avec des reversements directs à hauteur de 86 M€** (Attributions de compensation, Dotation de solidarité communautaire, Fonds de concours de fonctionnement et d'Investissement, et reversement de taxe locale d'équipement et de taxe d'aménagement). À ces reversements **s'ajoutent les crédits du Fonds de proximité d'intérêt communal (FIC) (25,6 M€) et les opérations au titre des contrats de co-développement (CODEV) de la 2^e génération** (hors fonds de concours).

Concernant la Dotation de solidarité communautaire, il doit être rappelé que **Bordeaux Métropole**, hors les cas atypiques d'Arras et de Dunkerque, est restée la **seconde entité la plus redistributrice au sein des communautés urbaines de plus de 200 000 habitants** (après Nantes Métropole) avec une Dotation de solidarité communautaire (DSC) versée de 47,95 € par habitant en 2014 contre 28,46 € en moyenne.

Année de transition dans un contexte de renouvellement des Conseils municipaux et du Conseil communautaire, **2014 aura été la dernière année de la Communauté urbaine sur son périmètre « historique » d'intervention**, avant les régularisations de transferts de compétences, les nouvelles compétences issues de la loi MAPTAM et la mutualisation des services qui se traduira par une **montée en puissance de la nouvelle Métropole à partir de 2015**, mais aussi par un transfert de la dynamique des charges des moyens communaux à cette dernière.

> 2014

Premier exercice d'une nouvelle mandature dans une conjoncture économique et financière très contrainte

La Cub est intervenue en 2014 dans un contexte économique difficile pour les finances publiques. Concernant l'état des finances publiques, malgré un effort structurel important en 2013 et en 2014 qui a porté sur une réduction des dépenses publiques, le déficit public pour 2014 s'établit à -84,8 Md€, soit 4,0 % du PIB après 4,1 % du PIB en 2013. En part de PIB, les recettes publiques progressent de 52,9 % à 53,2 %, légèrement plus vite que les dépenses dont le poids dans le PIB passe de 57,0 % à 57,2 %. Le taux de prélèvements obligatoires est stable, à 44,7 % du PIB.

En 2014, **les collectivités locales restent désormais associées au redressement des comptes publics** à travers la poursuite du **gel des concours financiers de l'État** et la poursuite du **renforcement de la péréquation horizontale** avec le Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC). Leur contribution a pris la forme d'une première baisse, en 2014, des dotations qu'elles perçoivent de l'État, à hauteur de 1,5 Md€.

D'un point de vue plus large, en 2014, l'activité a légèrement accéléré dans la zone euro. Au plan national, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) a été fragile et l'inflation faible, encore une fois cette année. En moyenne annuelle, la croissance en 2014 est identique à celle de 2013 : +0,4 %. L'inflation a reculé de 0,9 % à 0,5 % en un an.

On relèvera également, comme l'année précédente, que la région Aquitaine bénéficie d'indicateurs plus positifs que l'ensemble de la France métropolitaine. L'emploi salarié marchand se redresse de 0,2 %, entraîné par les services marchands et l'intérim, alors qu'il reste stable au niveau national. La hausse de l'emploi salarié (hors intérim) est de 0,3 % pour la Gironde alors qu'il baisse de 0,2 % pour l'ensemble de la France métropolitaine. Le taux de chômage augmente, cependant encore, pour s'établir à 9,9 % (contre 10 % au niveau national). La construction de logements résiste mieux dans la région qu'au niveau national : 25 700 permis de construire ont été délivrés, soit 2 % de plus que sur la période allant d'octobre 2013 à septembre 2014, contre une baisse de 2,4 % en France métropolitaine. La fréquentation hôtelière est en hausse (+6,1 % en un an). Les créations d'entreprises sont en baisse, en raison d'un fort recul des créations d'autoentreprises. Le nombre de défaillances diminue. Le secteur viticole est affecté par une baisse des ventes. Le commerce extérieur rebondit à l'export comme à l'import.

La Communauté urbaine de Bordeaux, devenue Bordeaux Métropole, s'insère dans cet environnement général.

Le Compte Administratif 2014 retrace, sous l'angle comptable, les actions menées par La Cub au cours de cet exercice, dans les divers domaines de sa compétence.

L'exercice 2014 s'est donc caractérisé par :

> Un volume de recettes et de dépenses encore une fois bien au-dessus du milliard d'euros mais en nette diminution par rapport à l'exercice précédent

Les **recettes et dépenses réelles** culminent à un niveau élevé encore cette année, mais en diminution par rapport à 2013 avec :

- Un **montant de recettes réelles** qui s'élève, **hors résultats antérieurs reportés**, à **1,373 Md €**.

Elles sont en diminution de 4,12 % par rapport à celles de 2013 (1,432 Md€).

Les recettes réelles de fonctionnement (982,5 M€), qui intègrent les produits exceptionnels et les recettes de cessions, diminuent de 6,34 %, alors qu'elles étaient en augmentation de 5,46 % en 2013 (1 049 M €) par rapport à 2012.

- Un **montant de dépenses réelles** qui atteint, **hors résultats antérieurs reportés à 1,224 Md €**, contre 1,205 Md € en 2013, soit une **hausse de 1,56 %**, alors que ces dépenses réelles augmentaient de 4,84 % en 2013 et de 11,47 % en 2012.

Leur progression s'est fortement ralentie depuis 2013.

1 373 268 186,12 €

de recettes annuelles

1 223 984 227,89 €

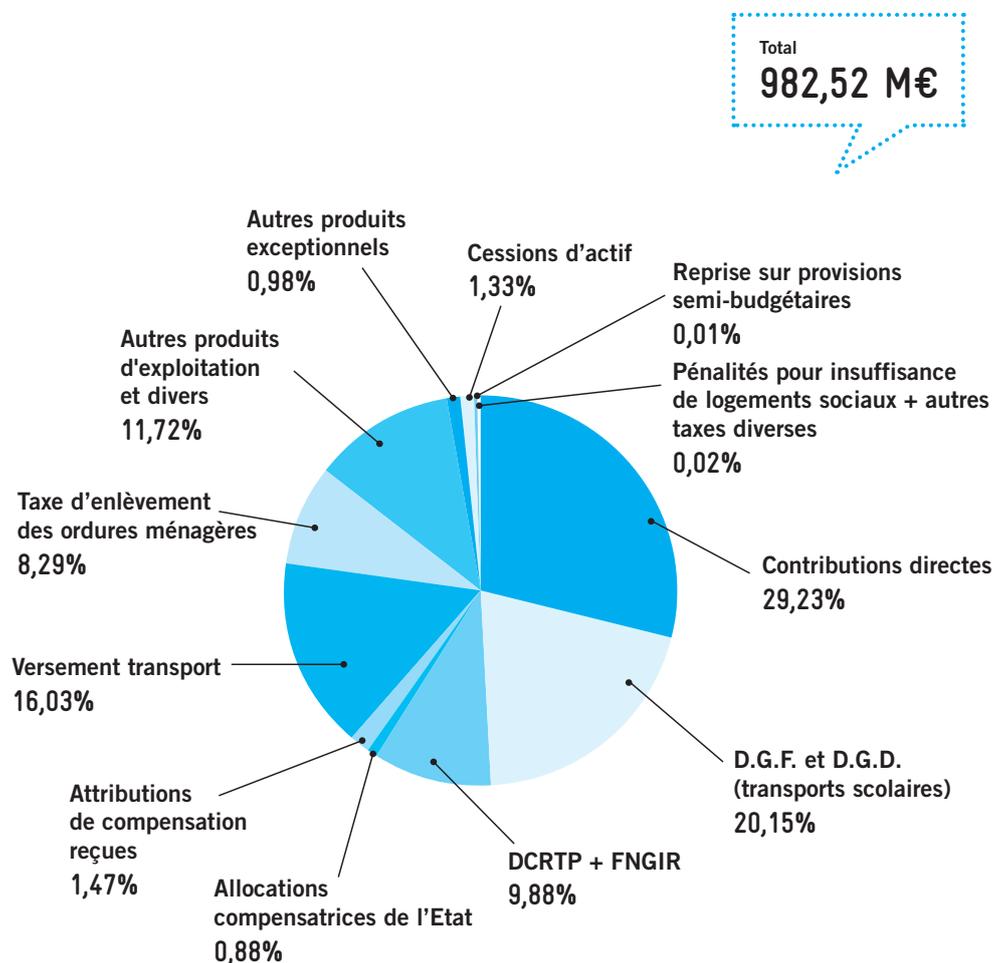
de dépenses annuelles

> Des recettes de fonctionnement en diminution

Hors reprise des résultats de l'exercice précédent, les recettes réelles de fonctionnement s'élevaient à **982,52 M€**, en baisse de **6,34 % par rapport à 2013** (1 049 Md€), après une progression au cours des deux exercices comptables précédentes (+5,46 % en 2013 et + 2,60 % en 2012).

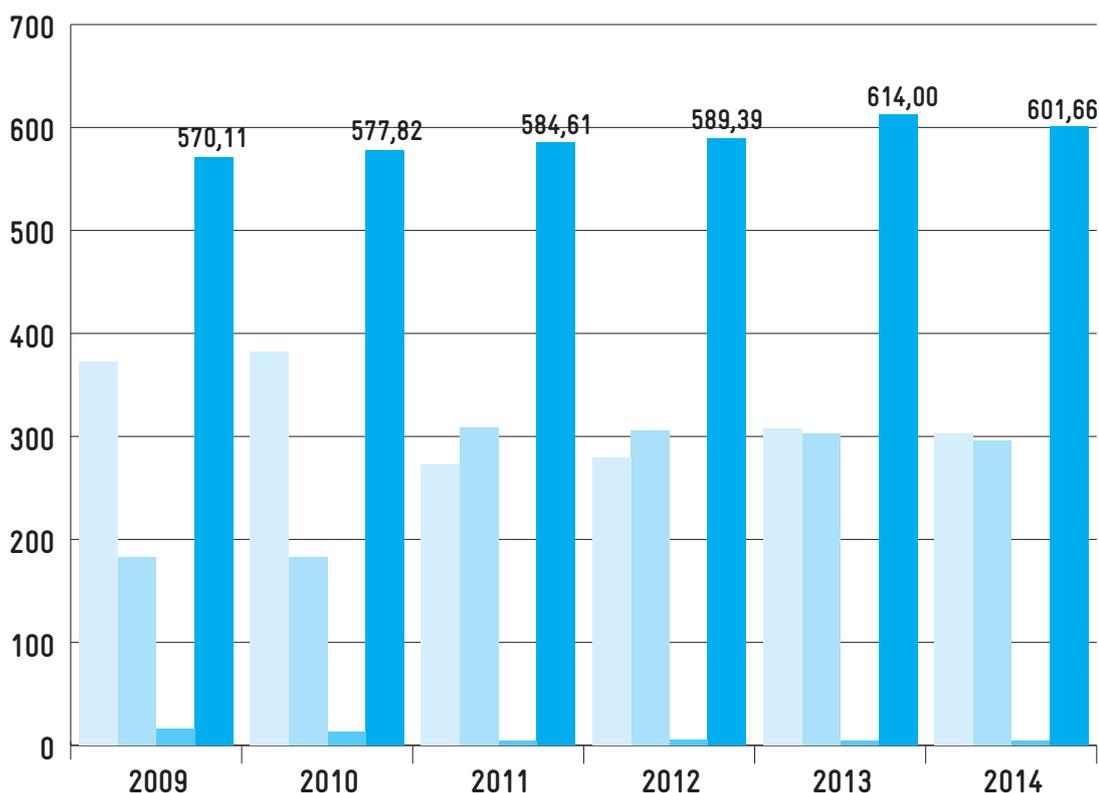
Cette diminution doit cependant être relativisée car elle s'explique en grande partie par des recettes exceptionnelles non récurrentes qui étaient élevées en 2013 (38,59 M€).

Ventilation des recettes de fonctionnement en 2014



DGF : Dotation globale de fonctionnement
DGD : Dotation générale de décentralisation

Les principales recettes de fonctionnement de 2009 à 2014



	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Fiscalité	371 818 356,53	382 038 263,26	272 623 288,25	278 949 672,54	306 722 766,09	301 698 665,85
Dotations	182 633 193,00	183 268 013,00	307 775 790,00	305 847 283,00	302 881 015,04	295 709 321,00
Autres attributions et participations	15 659 463,42	12 514 607,00	4 208 661,00	4 591 194,00	4 394 219,00	4 251 886,00
TOTAL	570 111 012,95	577 820 883,26	584 607 739,25	589 388 149,54	613 998 000,13	601 659 872,85

Un produit de la fiscalité et des dotations en baisse

En 2014, hors fiscalité et dotations affectées (TEOM, DGD Transports scolaires), l'ensemble des recettes de fiscalités et de dotations s'élève à **587,12 M€** au total, avec une part de dotation de 299,96 M€.

> Dotations : des réalisations en baisse pour la seconde année consécutive

L'année 2014 a été nettement marquée par **la diminution des dotations de l'État à hauteur de 7,17 M€**, dont 6,01 M€ au titre de la **contribution de notre Établissement au redressement des finances publiques**. Cette ponction impacte la dotation d'intercommunalité qui est comprise dans la dotation globale de fonctionnement.

De fait, par rapport à 2013, **les baisses continuent de s'accroître**, avec principalement :

- La Dotation d'intercommunalité qui se réduit de 4,79 M€, suite à l'effet conjugué d'une augmentation de 1,23 M€ s'expliquant par l'accroissement de la population de 13.949 habitants (soit $13.949 \times 87,9932 \text{ €}$ (dotation d'intercommunalité à l'habitant)) et d'une ponction de 6,02 M€ au titre de la contribution 2014 au redressement des finances publiques,
- La Dotation de compensation a été, quant à elle, minorée de 0,96 M€, (pour 2,49 M€ en 2013 et 1,99 M€ en 2012), soit une perte cumulée de 5,44 M€ sur ces trois dernières années.

Ces dotations vont continuer à diminuer au moins jusqu'à 2017 et pourraient atteindre en cumulé sur la période des trois prochaines années un montant évalué à 108,4 M€ pour Bordeaux Métropole.

L'exercice 2014 confirme à nouveau qu'à la suite de la réforme de la Taxe professionnelle, La Cub, devenue Bordeaux Métropole, reste très dépendante des dotations de compensation de l'État.

Il ressort, en effet, que **dans l'ensemble Fiscalité/ Dotations (587,12 M€)** hors fiscalité et dotation affectées, les dotations versées par l'État s'élèvent à 299,96 M€, elles **pèsent 51,09 % du global, pour 35,71 % en 2009** (année qui précède la réforme de la taxe professionnelle). Cette situation de forte dépendance de notre Établissement aux concours financiers de l'État le place donc dans une situation de risque financier compte tenu des baisses de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) devant intervenir entre 2014 et 2017.

Libellés	Montants	% dans Total
Total part Fiscalité (hors attributions de compensation et recettes loi SRU)	287 163 767	48,91 %
Total part Dotations de Compensation	299 961 207	51,09 %
Ensemble Fiscalité + Dotations (hors fiscalité et dotations affectées, c'est-à-dire TEOM et DGD)	587 124 974	100,00 %

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
DGD : Dotation Générale de Décentralisation

De plus, en 2014 pour la troisième année consécutive, notre Établissement a contribué au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (**FPIC**) qui vise à élargir, par le biais d'un prélèvement sur les recettes fiscales du secteur communal (communes et intercommunalités), les moyens consacrés à la réduction des inégalités entre les territoires via un dispositif national dit de péréquation horizontale.

Il a ainsi contribué à hauteur de 3,22 M€ en 2014 (pour 1,83 M€ en 2013), **cette contribution devrait continuer à augmenter pour atteindre 2,0 % des ressources du bloc communal en 2016.**

À noter que les modifications actuellement en cours dans le cadre de la métropolisation (régularisations et transferts de compétences, mutualisation) vont conduire à majorer les attributions de compensation versées par les communes membres ce qui conduira à augmenter le niveau d'intégration de la Métropole qui supportera une part plus importante du prélèvement FPIC du territoire (environ 1,5 M€ estimés en 2018).

> Des recettes fiscales en baisse

Les **contributions directes** (hors rôles supplémentaires et hors TEOM affectée au Budget annexe « Déchets Ménagers et assimilés ») **et les compensations fiscales s'élèvent à 386 M€** (pour 388 M€ en 2013), représentant **39,86 % des recettes réelles** consolidées de fonctionnement, hors produits de cession et reprise de provisions, pour 38,10 % en 2013.

Parmi ces contributions directes, le produit issu de la fiscalité (CFE + CVAE + TH + TFPNB + IFER + TASCOM), hors taxes affectées, s'élève à **287,16 M€**, dont 6,5 M€ au titre des rôles supplémentaires perçus en 2014. Il est **en diminution de 1,64 %** par rapport au produit de fiscalité 2013 (291,96 M€, dont 11,33 M€ au titre des rôles supplémentaires).

Cela représente **29,62 %** (pour 28,67 % en 2013) **des recettes réelles consolidées de fonctionnement**, hors produits de cession et reprise de résultats des Budgets annexes clôturés et provisions (969 M€) alors que, par exemple, le seul produit de la Taxe professionnelle représentait 40,06 % de ces mêmes recettes au Compte administratif (CA) 2009.

Cette baisse s'explique à hauteur de 5,9 M€ par l'impact de la délibération n° 2014/0019 prise par le Conseil le 17 janvier 2014, qui institue, en application de l'article 76 de la loi de finances rectificative pour 2013 du 29 décembre 2013, 6 montants de base minimum en fonction du chiffre d'affaires des entreprises.

Le Versement Transport (VT)

Représentant 16,03 % des recettes, le produit du **Versement Transport (VT) s'élève en 2014 à 157,49 M€**, soit une diminution faciale de -3 % par rapport au produit enregistré en 2013 (162,36 M€). Toutefois, après retraitement et rattachement aux exercices concernés des surplus de produits encaissés par rapport aux produits à recevoir, le **produit définitif du Versement Transport ainsi corrigé s'élève à 158,49 M€, en baisse de -1,24%** par rapport à 2013 (160,48 M€) à taux constant de 2 %, alors qu'il progressait de 3,26 % en 2013 et de 2,58 % en 2012.

Cette baisse du produit semble être une conséquence des nouvelles modalités de renversement mises en place à partir de juillet 2014. Les versements sont maintenant centralisés par l'agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) qui s'est substituée aux unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) régionaux.

Un grand nombre d'autorités organisatrices de transports urbains (AOTU) constate également une baisse de leur VT. Des travaux d'analyse sont en cours, en lien avec le groupement des autorités responsables des transports (Gart) auquel Bordeaux Métropole contribue.

Au niveau du compte agrégé de l'ensemble des Budgets, hors produits de cession, reprises de provision et résultats antérieurs reportés, **le produit du VT représente 16,25 % des recettes réelles de fonctionnement**, pour 15,95 % en 2013.

Versement transport :

158,49 M€ en baisse de -1,24%

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Le produit de la TEOM s'est élevé à **81,50 M€** en 2014, contre 79,2 M€ en 2013, soit **une progression de 2,92%**, pour 3,73 % en 2013.

Cette progression à taux constants découle de l'effet cumulé de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales de 0,9 % et de la variation physique des bases servant d'assiette à cette taxe.

Recettes TEOM :

81,50 M€ en hausse de 2,92%

Les recettes du réseau Tbc

À l'issue de la clôture des comptes de la délégation de service public d'exploitation du réseau de transport en commun, **le total des recettes perçues au titre de l'exercice 2014 s'élève à 59,42 M€**, dont 58,98 M€ de recettes tarifaires, pour 58,94 M€ en 2013, **soit une progression de 0,8%**. Cette hausse n'est toutefois pas suffisante pour endiguer la dégradation du ratio de couverture (recettes/dépenses) qui diminue de -3,4 %.

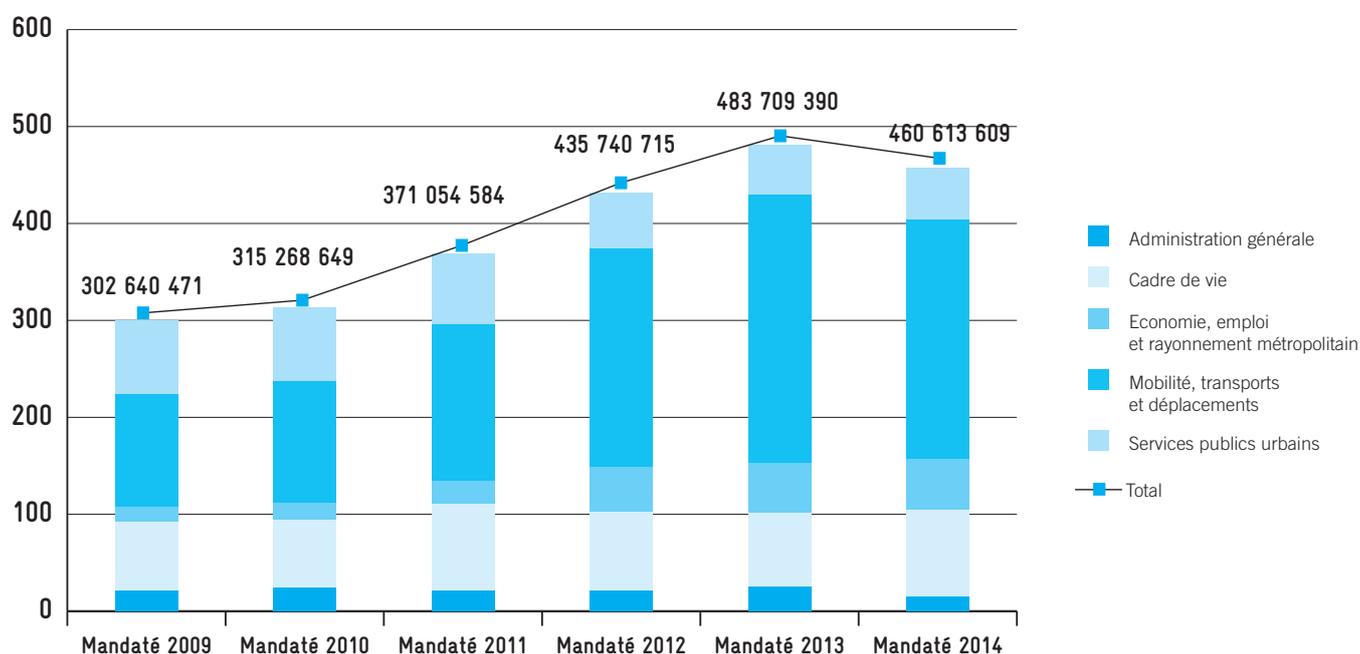
> Un niveau d'investissement de l'ordre de 460,61 M€ en 2014, qui permet à Bordeaux Métropole de demeurer un acteur économique majeur malgré un environnement contraignant

Bien qu'en baisse de -1,85 % par rapport à 2013, le montant global des dépenses d'investissements reste élevé en 2014 à 533,31 M€, dont **un programme d'équipement de 460,61 M€** qui représente à lui seul plus de 86 % du total des investissements.

Il convient de rajouter que ce programme 2014 est supérieur de 22 % au montant moyen réalisé depuis 2008.

Par rapport au total des crédits prévus au titre du programme d'équipement 2014 (y compris les crédits reportés fin 2013, BS et DM), **le pourcentage des crédits mandatés ressort à 58,57 %**, en baisse par rapport aux exercices 2013 et 2012, mais il reste **supérieur au taux de consommation moyen constaté de 2009 à 2014 (55,60 %)**.

Programme d'équipement réalisé 2009-2014



Après une progression conséquente entre 2010 (315,27 M€) et 2013 (483,71 M€), les dépenses d'équipement réalisées sur l'exercice 2014 (460,61 M€) enregistrent un léger fléchissement de -0,05 % par rapport à 2013, année record.

Dépenses d'équipement en 2014 :

460,61 M€

2,37 Md€

de dépenses d'équipement depuis 2009

950

Parmi ces investissements, le poste des **subventions d'équipement versées et des fonds de concours s'élève à 76,92 M€ et a baissé de -14,79 % par rapport à 2013**. Malgré cette baisse, notamment en raison de la diminution de la contribution à la ligne à grande vitesse (LGV) Tours-Bordeaux, cela représente encore 35 % des investissements hors tramway, contre 39 % en 2013.

Il est à noter que ce type de dépenses se traduit par des appels de fonds contractualisés sur lesquels notre établissement a peu de marges de manœuvre.

> Le domaine « **Mobilité, Transports et Déplacements** » avec 247,78 M€ en 2014 est le principal poste de dépense, soit **53,79 % du total du programme d'équipement** contre 57,16 % en 2013, sachant que le **tramway** pèse pour 162 M€ en 2014 (contre 159 en 2013), ce qui représente **plus de 65 % des dépenses de transports en 2014**.

Concernant le tramway, les travaux d'extension des lignes A, B et C se sont élevés à 84 M€, contre 121 M€ en 2013. Ces travaux sont, en partie, arrivés en phase opérationnelle en 2014 ou tout début 2015.

Les travaux de réalisation du tram train du Médoc se poursuivent, avec 28,98 M€ de dépenses en 2014. À cela se rajoutent des dépenses de renforcement de l'offre, dont la mise en place des terminus partiels, qui se sont élevées à 10,56 M€, ainsi que de nouvelles rames de tramway pour l'équivalent de 18 M€, et les travaux du nouveau centre de maintenance La Jallère à Bordeaux Lac pour 16,3 M€.

Enfin, le déploiement du nouveau Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV), qui permet d'optimiser le service de bus de La Cub et d'assurer la complète diffusion de l'état du réseau par tous les moyens techniques disponibles, a donné lieu à 5,14 M€ d'investissements mandatés.

Concernant les itinéraires structurants d'agglomération (voirie), la contribution aux **travaux d'amélioration de la rocade représentent 6,71 M€ en 2014** (7,98 M€ en 2013) et 3,28 M€ ont été dépensés pour poursuivre les études du projet de pont Jean-Jacques-Bosc

Les dépenses de voirie de proximité ont représenté 32 M€ dont 21 M€ pour le FIC (fonds de proximité voirie) en légère baisse par rapport au réalisé 2013 (24 M€), dont 3,4 M€ pour le réaménagement de l'espace St Michel et 1,2 M€ pour les aménagements cyclables.

Enfin, toujours dans le domaine de la voirie, les dépenses de réalisation d'itinéraires intercommunaux, notamment dans le cadre des contrats de co-développement 2012-2014, se sont élevées à 21,95 M€ en 2014.

> Le domaine « **Cadre de vie** » représente le 2^e poste de dépense en 2014, avec un montant réalisé de **89,43 M€** pour 77,35 M€ en 2013, **en hausse de plus de 14 %**.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du logement ont permis à ce titre de mandater l'équivalent de 32,87 M€ en 2014, et 27,16 M€ dans le cadre d'opérations d'urbanisme. À cela s'est rajouté 19,73 M€ de dépenses foncières, avec 9 M€ d'acquisitions de terrains portées de manière temporaire par notre Établissement pour le compte de La Fab notamment dans le cadre de 50 000 logements, mais également 8,8 M€ de réserves foncières et 2 M€ d'achat de terrains pour l'habitat.

> Le domaine « **Services publics urbains** » représente le 3^e poste de dépense en 2014, avec un réalisé 2014 de **53,97 M€**, en légère hausse (+2,9 %) par rapport au réalisé précédent (52,44 M€).

Si les dépenses d'assainissement eaux usées/eaux pluviales (EU/EP) (28,69 M€) sont en retrait de presque 15 M€ par rapport à 2013, à l'inverse, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ont donné lieu à 13,83 M€ de dépenses en 2014 (dont la construction du 3^e dépôt au Haillan), ainsi que la chaufferie bois de Lormont avec 5,89 M€ de dépenses au budget réseau de chaleur. De plus, les travaux de restructuration du crématorium de Mérignac/Pessac se sont poursuivis en 2014, avec 2,89 M€ réalisé sur l'exercice.

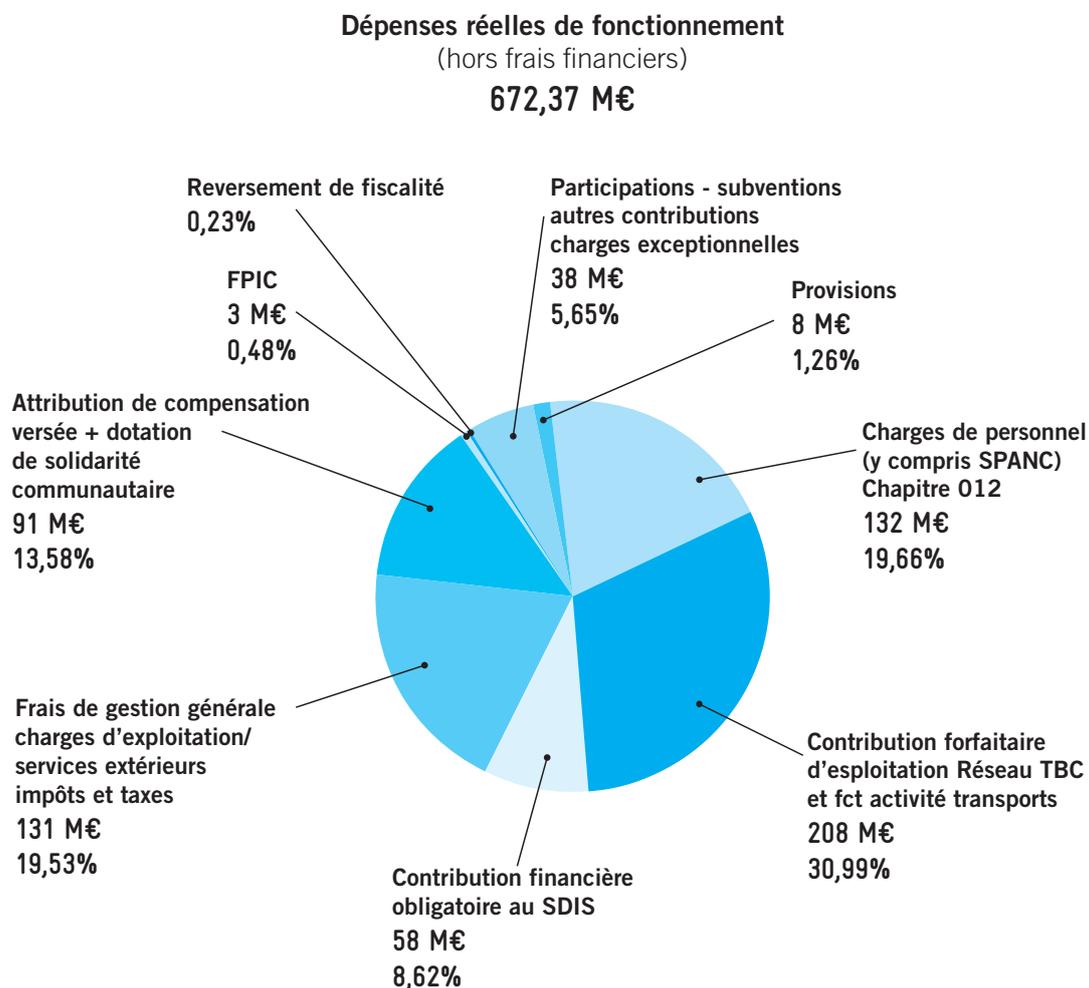
> Le domaine « **Économie, emploi et rayonnement métropolitain** » (53,62 M€) voit ses dépenses continuer d'augmenter (+3,75 %), mais de manière nettement plus modérée.

Plus de la moitié des dépenses sont consacrées à la contribution aux infrastructures ferroviaires, soit 27,89 M€ (dont LGV Bordeaux Tours). En outre, il convient de noter l'importance des acquisitions foncières dans le cadre des zones d'activités économiques pour 11,77 M€ (aménagement de l'Aéroparc, zone économique Eiffel à Pessac).

S'ajoute 5,45 M€ de dépenses dans le cadre de l'offre culturelle (Salle de spectacle à Floirac, équipements sportifs dont le grand stade de Bordeaux).

> Le domaine « **Administration générale** » (**15,82 M€**) comprend des dépenses en nette baisse (-38,53 %) par rapport à 2013 (25,73 M€), tout en présentant un taux global de réalisation des crédits relativement faible (51,66 %).

> Des dépenses de fonctionnement en hausse mais qui restent encadrées



Hors frais financiers (18,3 M€), les dépenses réelles de fonctionnement (672,37 M€), ont progressé globalement de 4% en 2014.

Il convient de préciser que ces dépenses comprennent **des contributions forfaitaires ou obligatoires dont l'évolution est peu maîtrisable**, les plus importantes étant **la contribution d'exploitation du réseau Tbc (208,35 M€)** et **la contribution versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) (57,97 M€)** qui **représentent près de 45% des dépenses nettes de fonctionnement 2014** et **augmentent de 9,5% au total**.

Des dépenses de personnel en augmentation, résultat de l'application de mesures réglementaires statutaires ou locales

En 2014, les **charges de personnel**, qui représentent le 2^e poste de dépenses de fonctionnement tous budgets confondus, se sont élevées à **132,19 M€** en 2014, **soit une progression de 5,44%** par rapport à 2013. Sur les 10 dernières années, les charges de personnel ont évolué de +46,82 %, soit de +3,92 % en moyenne annuelle.

Cette évolution de 5,44 % s'explique à la fois par l'application de mesures statutaires et réglementaires qui pèse pour plus de 3 % (Glissement Vieille Technicité, majoration du taux de cotisation retraite pour l'employeur, suppression du jour de carence au 1^{er} janvier 2014, impact réforme statutaire catégories C et B..., mais également par d'autres décisions de notre Établissement telles que la mise en place de la complémentaire santé qui a impacté 2014 en année pleine, ou encore des ajustements d'effectifs.

Il convient de souligner que le montant des dépenses de personnel de La Cub en 2014 est de 178,43 € par habitant (740 881 habitants au 1^{er} janvier 2014), contre 170,62 € par habitant en 2013 (734 812 habitants au 1^{er} janvier 2013).

Des dépenses de redistribution aux communes en hausse par rapport à 2013

Les **dépenses dites de « redistribution »**, composées des versements au titre de l'Attribution de compensation (AC), de la Dotation de solidarité communautaire (DSC), s'élèvent pour La Cub à **91,32 M€** (contre 90,15 M€ en 2013), compensées par 14,48 M€ reversés par les communes ne bénéficiant pas d'AC, ce qui donne un **net redistribué de 76,84 M€ sur 2014**.

En y intégrant également le **Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC)**, auquel La Cub est contributrice depuis l'année 2012, et qui s'élève à 3,2 M€ en 2014 (pour 1,83 M€ en 2013), les dépenses de redistribution nettes **s'élèvent au total à 80,06 M€, en augmentation de 3,3 % par rapport à 2013 (77,50 M€)**.

Hors cas atypiques d'Arras et de Dunkerque, **La Cub reste en 2014 la seconde Communauté urbaine la plus redistributrice au sein des Communautés urbaines de plus de 200 000 habitants avec une DSC versée de 47,95 € par habitant** contre 28,46 € en moyenne.

Dès 2015 la Métropole, comme les communes, devra se conformer aux dispositions légales de répartition de l'enveloppe de DSC à compter de 2016, dans le cadre d'un pacte financier et fiscal d'agglomération pour la nouvelle mandature et sur la base de critères en phase avec le cadre légal fixé par le Code Général des impôts.

Le montant total versé par l'ensemble du bloc communal au titre du FPIC s'est élevé à 6,43 M€ (pour 3,52 M€ en 2013), dont 3,21 M€ à la charge des communes et 3,22 M€ versé par La Cub, cette contribution devant monter en puissance jusqu'en 2016.

Libellés	Dépenses brutes (a)	Attributions de compensation reçues des communes (b)	Dépenses nettes (c) = (a) - (b)
Attributions de compensation versées aux communes (AC)	55 793 041,27	14 478 965	41 314 076,27
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	35 523 957,10		35 523 957,10
FPIC	3 220 433,00		3 220 433,00
Total dépenses de redistributin	94 537 431,37	14 478 965	80 058 466,37

47,95 M€/hab
reversés par La Cub
aux communes au titre
de la DSC

Un déficit global du réseau Tbc qui augmente de 17,6% en 2014

Selon l'arrêté des comptes du réseau Tbc, **les dépenses globales** (200,64 M€ pour 179,07 M€ en 2013) **évoluent de 12,04%**, alors que **les recettes d'exploitation** (59,42 M€ pour 58,94 M€ en 2013) **n'augmentent que de 0,8%**.

Le déficit global s'établit à 141,22 M€, pour 120,13 M€ en 2013, soit une hausse de 17,6%, supérieure à celle constatée en 2013 (11,49%).

Le taux de **couverture des recettes**, qui était de 32,91% en 2013, **passé en dessous de 30%** (29,52% en 2014), soit une baisse de 3,4%.

Au titre de la gestion du réseau des transports, la **Contribution forfaitaire d'exploitation (CFE + CET) versée** à Keolis, soit **208 M€**, est le premier poste de dépenses de fonctionnement (31%). Après retraitement comptable des charges rattachées sur les exercices concernés, la contribution 2014 (CFE +CET) s'élève au final à **202,46 M€ pour 185,62 M€ en 2013, soit une hausse effective de 9,07%**.

Une contribution obligatoire au budget du SDIS encadrée par la loi

En 2014, la contribution financière de La Cub au budget du Service départemental d'incendie et de secours (**SDIS**) s'élève à **57,97 M€** pour 57,50 M€ en 2013, soit une hausse mécanique de 0,8%.

> Des résultats cumulés qui continuent à diminuer mais restent encore très positifs

Tous budgets confondus, le Compte administratif 2014 fait ressortir :

- **un résultat global de clôture** (incluant les excédents des années antérieures) de **350,19 M€ en diminution de 24 M€** par rapport à celui constaté au terme de l'exercice 2013 (**374,20 M€**). La baisse cumulée des résultats depuis 2011 sur les 3 derniers exercices s'élève ainsi à 43, 74 M€ au total.
- **un résultat net de clôture** (après prise en compte des restes à réaliser tant de dépenses que de recettes) de **149,14 M€** pour 167,40 M€ en 2013, en diminution de 18,26 M€ soit 10,9 % par rapport au résultat net de l'exercice 2013.

De ce résultat net de clôture, il ressort que l'ensemble des sections de fonctionnement génère un excédent cumulé de 333,95 M €, principalement concentré sur le budget principal (272,5 M€) et l'ensemble des sections d'investissement présente un besoin de financement de 184,81 M€.

Ce résultat de 149 M€ constitue le montant disponible utilisable au Budget Supplémentaire de l'exercice 2015 pour diminuer le poids de l'emprunt, dans la continuité de la stratégie de désendettement engagée par l'Établissement, et pour couvrir des dépenses complémentaires ou nouvelles.

> Des indicateurs de santé financière encore convenables mais qui se dégradent

Principaux ratios de gestion	2014	Evolution entre 2013 et 2014
Recettes de fonctionnement	969,4 M€	-5,40%
Dépenses de fonctionnement (hors Charges d'intérêt et frais financiers)	672,4 M€	4,06%
Epargne de gestion	297 M€	-21,55%
Charges d'intérêt et frais financiers	18,3 M€	17,10%
Epargne brute (hors recettes de cessions)	278,7 M€	-23,22%
Remboursement en capital de la dette	64,3 M€	27,09%
Epargne nette	214,5 M€	-31,36%
Encours de dette	605,4 M€	10,14%
Capacité de désendettement en années	2,17	43,45%
Capacité d'épargne en années	0,76	10,13%
Encours de dette/Recettes fiscales en années	2,05	12,64%

Au terme de l'exercice 2014, les indicateurs financiers sont encore convenables, mais en nette dégradation par rapport à 2013.

Une épargne de gestion, une épargne brute et une épargne nette en baisse

L'épargne de gestion représente le montant que la collectivité réussit à dégager sur les éléments de sa gestion avant prise en compte de l'annuité de la dette. Elle représente ce qui reste à la collectivité après avoir payé et encaissé l'ensemble des charges et produits de fonctionnement qu'ils soient courants ou exceptionnels.

En 2014, l'**épargne de gestion** s'élève à 297 M€, en baisse de **21,55%** par rapport à 2013, **après retraitement des produits de cession** (13 M€ pour 26 M€ en 2013).

La baisse de l'épargne de gestion est le résultat conjugué d'**une moindre dynamique des recettes** (baisse des dotations) et **une forte augmentation de certaines charges**, en particulier des contributions obligatoires (contribution forfaitaire d'exploitation Tbc et SDIS).

Il convient également de rappeler que le bon niveau de l'épargne de gestion 2013 reposait en grande partie sur des recettes fiscales exceptionnelles non récurrentes.

L'**épargne brute** (ou autofinancement brut) représente le montant que la collectivité réussit à dégager sur les éléments de sa gestion afin de financer tout ou partie de ses investissements.

Elle représente ce qui reste à la collectivité après avoir payé et encaissé l'ensemble des charges et produits de fonctionnement qu'ils soient courants, financiers ou exceptionnels.

En 2014, dans des conditions identiques à l'épargne de gestion, l'épargne brute ou autofinancement brut s'élève à **278,74 M€** pour 363 M€ en 2013, soit une **baisse importante de 23,22%**.

Elle représente moins d'un tiers (28,77 %) des recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession et hors recettes des budgets à comptabilité de stocks pour 35,47 % en 2013.

L'**épargne nette** (ou autofinancement net) représente ce qui reste à la collectivité après avoir déduit de l'épargne brute le remboursement de l'annuité en capital venant à échéance dans l'année.

Cette somme représente le montant disponible pour le financement des investissements.

En 2014, sur le périmètre de l'épargne brute, l'épargne disponible (ou autofinancement net) dégagée des mouvements de l'exercice s'élève, tous budgets confondus, à 214,46 M€ pour 312,45 M€ en 2013, **soit une régression de 31,36%**.

À l'effet conjugué de charges en hausse et de moindre recettes vient s'ajouter une mobilisation importante de la dette en 2014 (+120 M€).

Un ratio de capacité dynamique de désendettement encore contenu mais qui se dégrade

Le ratio de capacité dynamique de désendettement, qui rapporte l'encours de la dette au 31 décembre de l'exercice à l'épargne brute dégagée dans l'année sur les recettes de fonctionnement correspond au nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la totalité de l'encours si la Communauté affectait l'intégralité de son épargne à cet objectif.

Ce ratio permet de mesurer simplement la proportion qui existe entre le niveau de la dette et la capacité à rembourser de la collectivité, et donc sa marge de manœuvre financière.

En première analyse, l'encours de dette au 31 décembre 2014 (605,39 M€, Bail Emphytéotique Administratif (BEA) du bâtiment administratif Laure Gatet inclus) rapporté à l'autofinancement brut hors produit de cessions ressort, en Budget consolidé, ressort à **2,05 année (pour 1,82 année en 2013)**. Cette dégradation s'explique à la fois par l'augmentation de l'en-cours de la dette (+10,14%), et par la baisse des recettes fiscales et des compensations versées par l'Etat en 2014 (-2,10%).

Une annuité en hausse qui confirme une mobilisation accrue de l'emprunt dans un contexte favorable

Pour financer ses investissements, La Cub a **mobilisé 120 M€** d'emprunts en 2014 (contre 60 M€ en 2013 dont **100 M€ pour financer la 3^e phase du tramway, empruntés** auprès de la Banque Européenne d'Investissement, **à des conditions avantageuses pour notre Etablissement.**

L'annuité brute de la dette s'élève en 2014, y compris le BEA du bâtiment Laure Gatet, **à 82,65 M€ pour 65,88 M€ en 2013**. Elle **continue d'augmenter en 2014 (+25,47%)** confirmant la progression du cycle d'endettement qui a démarré en 2013, mais également la poursuite de l'effort de remboursement de la dette par l'Etablissement, notamment par l'affectation prioritaire du résultat 2014 à la maîtrise de l'endettement, conformément à la stratégie de préservation des marges de manœuvre voulue par la Métropole.

La capacité de désendettement s'établit à

2,17 années

au 31 décembre 2014 (pour 1,51 année en 2013)

Bien qu'en progression, la capacité de désendettement reste très en dessous de la moyenne observée en 2013 pour les EPCI (4,90 années).

L'encours de dette à fin 2014 s'élève à 605,4 M€ contre 549,6M€ en 2013, soit +10,14%. La part de la dette à taux fixe représente près de 75 % de l'encours total (pour 68 % en 2013), la Métropole continuant de privilégier une stratégie à long terme en positionnant quasi exclusivement sa dette nouvelle à taux fixe, ce qui lui permet de se préserver des futures hausses de taux et de cristalliser les intérêts dans le temps.

Sur la base de la population 2014 (747.266 habitants), **l'encours par habitant est de 810 € au 31 décembre 2014**, contre 750 € en 2013. Pour mémoire, le ratio moyen du bloc local (communes et EPCI) était de 780 € en 2013.

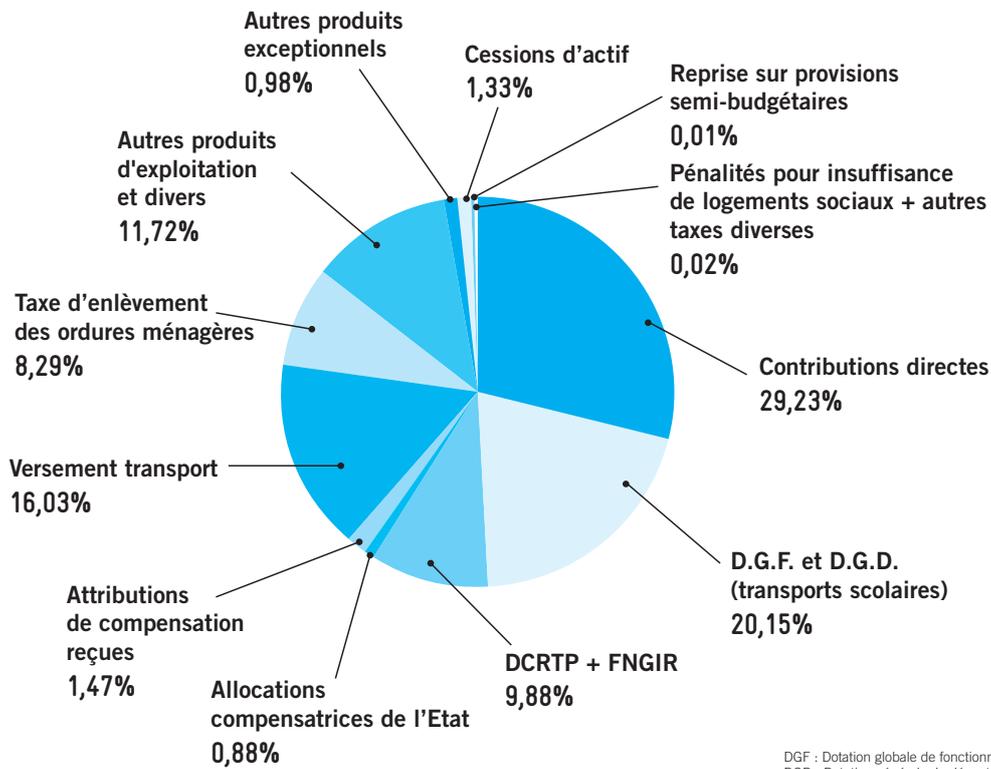
ANNEXES

- Recettes
de fonctionnement/d'investissements
- Dépenses
de fonctionnement/d'investissement
- Budgets agrégés de La Cub
- Données synthétiques de la situation financière
- Encours et évolution de la dette
- Dépenses d'équipement mandatées de 2009 à 2014 inclus
- Répartition de dépenses d'équipement mandatées

RECETTES

Recettes de fonctionnement mouvement réels

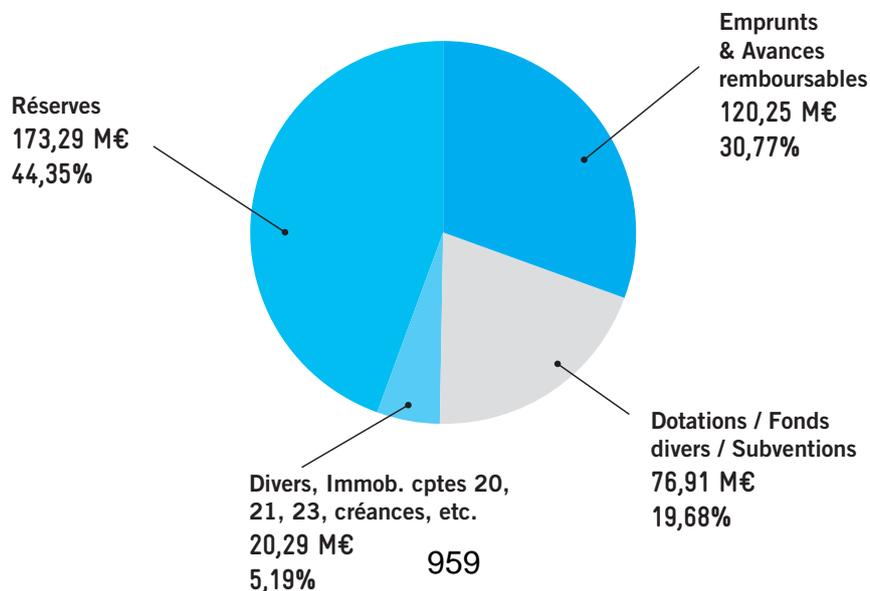
Total
982,52 M€



DGF : Dotation globale de fonctionnement
DGD : Dotation générale de décentralisation

Total
390,75 M€

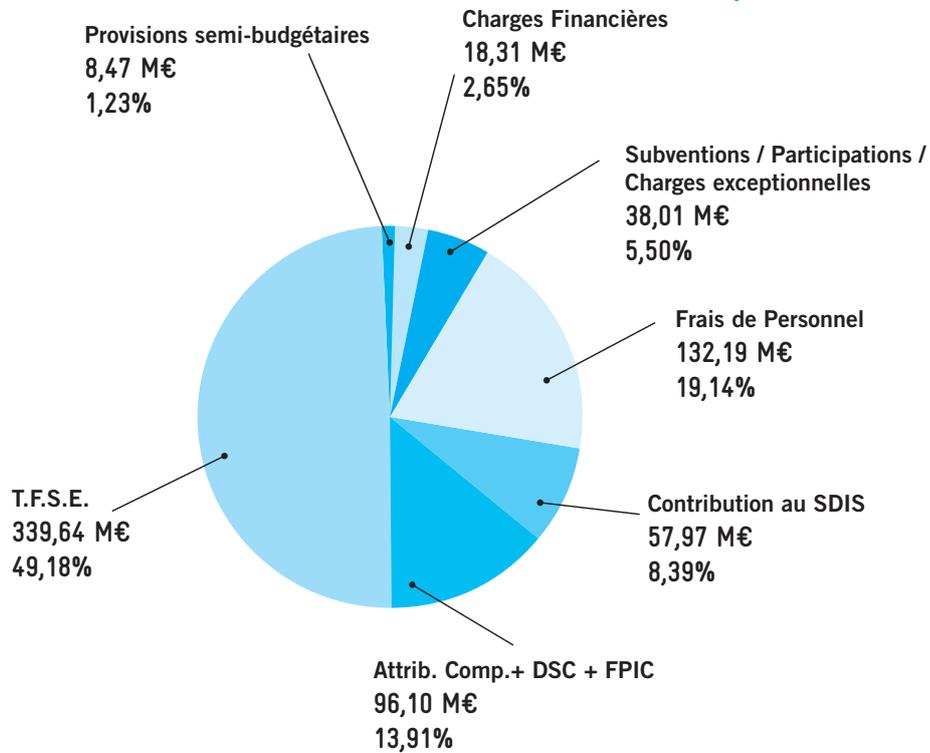
Recettes d'Investissement mouvements réels



DÉPENSES

Dépenses de Fonctionnement mouvements réels

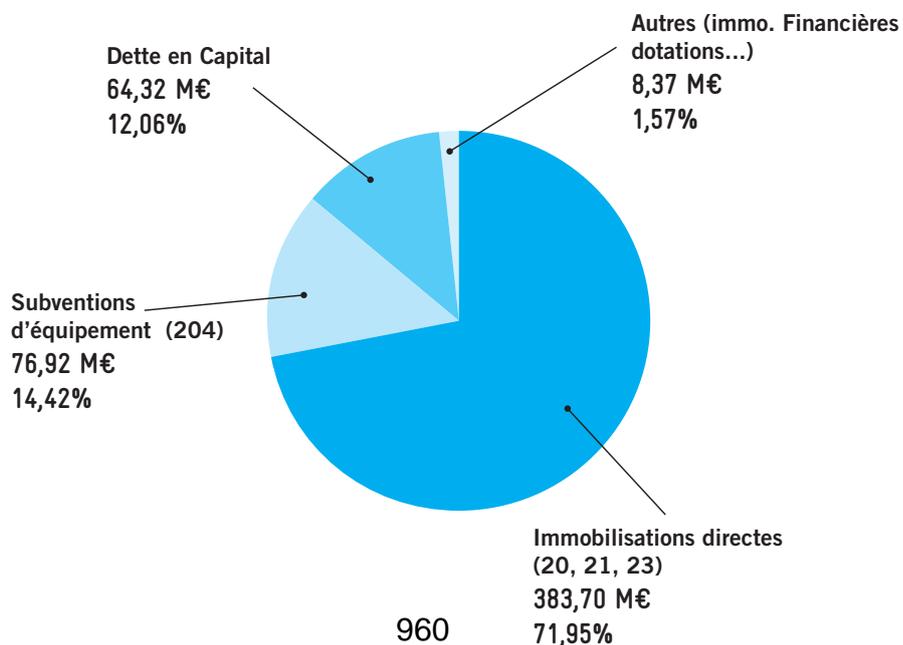
Total
690,68 M€



SDIS : Service départemental d'incendie et de secours
DSC : Dotation de solidarité communautaire
TFSE : Travaux, fournitures et services extérieurs

Total
533,31 M€

Dépenses d'Investissement mouvements réels



BUDGETS AGRÉGÉS DE LA CUB

> Synthèse de 2009 à 2014

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	908 821 365,82	971 770 712,64	969 517 195,77	994 733 924,21	1 049 045 059,17	982 521 660,13
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors produits de cessions)	891 244 785,43	915 568 233,60	957 976 229,85	980 810 611,68	1 024 800 538,78	969 413 141,08
Dont : Produits fiscaux (y compris compensations fiscales)	369 621 247,42	377 945 084,00	269 073 994,00	275 482 894,00	302 123 992,60	295 767 228,00
Fonds National de Péréquation pertes produit TP Ets France Télécom	3 043 180,00	1 825 908,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DCRTP + FNGIR			96 231 244,00	97 304 502,00	97 114 007,00	97 114 007,00
Versement Transports	129 117 510,74	131 771 478,52	150 661 535,15	154 740 611,73	162 357 297,66	157 489 616,91
TEOM	69 251 810,00	71 260 682,00	73 711 140,00	76 339 730,00	79 187 355,60	81 499 147,00
Attribution de compensation versée par communes	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 966,00	14 478 965,00	14 478 965,00
Pénalité versée par communes art. 55 loi SRU (Logements sociaux)	334 427,53	302 913,26	1 164 747,25	171 233,54	284 741,53	217 014,79
Produits de cessions	17 576 580,39	56 202 479,04	11 540 965,92	13 923 312,53	24 244 520,39	13 108 519,05
Remboursement par l'État de TVA versée à tort par La Cub	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Soulte versée par le CG33 pour transfert à Cub voirie départ*	0,00	0,00	1 545 750,00	1 082 655,00		
DEPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT (hors frais financiers)	569 848 999,75	578 880 758,38	593 756 819,58	638 711 942,41	646 148 502,79	672 292 073,77
Dont : Personnel	107 571 842,62	112 497 599,33	114 429 243,36	119 678 166,70	125 373 435,76	132 192 744,04
Prix forfaitaire d'exploit. y.c T.P. Réseau Transports	145 645 564,22	158 270 477,90	163 248 274,90	176 762 875,33	185 722 791,00	208 351 436,28
Contribution financière au SDIS	53 771 155,70	54 416 409,56	55 107 497,96	56 270 266,16	57 508 608,76	57 968 142,05
Attribution de compensation versée aux communes	53 956 768,47	53 944 214,85	54 365 038,19	53 887 465,01	54 802 127,16	55 793 041,27
Prélèvement sur T.P. au profit du F.D.P.T.P.	6 962 039,00	6 962 039,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds de Péréquation Recettes Fiscales Interco* & Communales (FPIC)				667 038,00	1 826 133,00	3 220 433,00
Autres restitutions de fiscalité au titre dégrèvements (Tascom...)				31 338,77	186 891,97	1 559 390,72
Dotation de Solidarité Communautaire	31 762 500,00	33 350 625,00	34 184 390,63	34 184 390,63	35 354 639,58	35 523 957,10
Subvention d'équipement & fonds de concours	0,00	0,00	0,00	0,00		
RESULTAT BRUT	338 972 366,07	392 889 954,26	375 760 376,19	356 021 981,80	402 896 556,38	310 229 586,36
RESULTAT BRUT hors produit de cessions	321 395 785,68	336 687 475,22	364 219 410,27	342 098 669,27	378 652 035,99	297 121 067,31
INTERETS (avec paiement ICNE en N+1 compris)	16 570 274,56	14 345 241,27	13 048 202,67	13 310 882,44	15 632 369,51	18 305 420,82
EPARGNE BRUTE	322 402 091,51	378 544 712,99	362 712 173,52	342 711 099,36	387 264 186,87	291 924 165,54
EPARGNE BRUTE hors produits de cession	304 825 511,12	322 342 233,95	351 171 207,60	328 787 786,83	363 019 666,48	278 815 646,49
REMBOURSEMENT DETTE EN CAPITAL	52 891 131,25	49 106 633,39	48 210 968,27	48 546 935,84	49 447 771,77	58 069 376,49
INDEMNITES ET REMBOURSEMENTS SUR AUTOF.						6 200 641,50
ANNUITES DE DETTE	69 461 405,81	63 451 874,66	61 259 170,94	61 857 818,28	65 080 141,28	82 655 445,95
AUTOFINANCEMENT COURANT	269 510 960,26	329 438 079,60	314 501 205,25	294 164 163,52	337 816 415,10	233 854 789,05
AUTOFINANCEMENT COURANT hors produit des cessions	251 934 379,87	273 235 600,56	302 960 239,33	280 240 850,99	313 571 894,71	220 746 270,00
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	100 835 890,98	91 603 555,83	134 048 121,97	145 621 251,00	145 517 459,03	217 455 051,40
Dont : EMPRUNTS & AVANCES	17 543 442,39	0,00	15 000 000,00	65 000 000,00	60 000 000,00	120 000 000,00
Dont : EMPRUNTS refinancement indemnités	0,00	0,00	961 000,00	0,00	0,00	0,00

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT (- cpte 16)	312 851 803,06	357 344 293,40	376 245 475,85	448 942 949,65	493 913 526,27	469 036 708,17
Dont : Dép° d'équipement (20, 21, 23 & 204 à compter de 2006)	302 640 471,45	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	460 613 609,20
Pour mémoire : Dép° d'équip° avec Subv° d'équip° en sect° de Fonct°	302 640 471,45	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	460 613 609,20
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	57 495 048,18	63 697 342,03	72 303 851,37	-9 157 535,13	-10 579 652,14	-17 726 867,72
FONDS DE ROULEMENT INITIAL (Corrigé* le cas échéant)	200 443 025,35	257 938 073,53	321 635 415,56	393 939 266,93	384 781 731,80	374 202 079,66
FONDS DE ROULEMENT FINAL	257 938 073,53	321 635 415,56	393 939 266,93	384 781 731,80	374 202 079,66	356 475 211,94
Correction FONDS DE ROULEMENT FINAL pour balance d'entrée 2008 et 2009						
RATIOS						
EPARGNE BRUTE / PROD. DE FONCTIONNEMENT (hors produit des cessions)	34,20%	35,21%	36,66%	33,52%	35,42%	28,76%
AUTOFINANCEMENT COURANT / PROD. FONCT. (hors produit des cessions)	28,27%	29,84%	31,63%	28,57%	30,60%	22,77%
ANNUITE DETTE / PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (hors produit des cessions)	7,79%	6,93%	6,39%	6,31%	6,35%	8,53%
EMPRUNTS EXERCICE / DEPENSES EQUIPEMENT	5,80%	0,00%	4,04%	14,92%	12,40%	26,05%
FDR / (Charges courantes fct. + annuité dette) en jours	145	180	217	198	189	170
Autofinancement brut/ recettes de fonctionnement agrégées (hors produit des cessions)	34,20%	35,21%	36,66%	33,52%	35,42%	28,76%
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ Recettes de fonctionnement agrégées hors produit des cessions	64,05%	56,99%	50,98%	55,07%	53,63%	62,45%
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ EPARGNE BRUTE hors produit de cessions (Années)	1,87	1,62	1,39	1,64	1,51	2,17
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ EPARGNE BRUTE hors produit de cessions (Années) en ne tenant pas compte subv. Equip. & Fonds de concours	1,87	1,62	1,39	1,64	1,51	2,17
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ EPARGNE BRUTE (Années) hors produit des cessions et produits exceptionnels (Remb° par l'Etat TVA versée à tort par La Cub et Soule versée par le CG33 pour transfert voirie départementale)						
Charges de fonctionnement	586 419 274,31	593 225 999,65	606 805 022,25	652 022 824,85	661 780 872,30	690 597 494,59
Produits de fonctionnement (hors produit des cessions)	891 244 785,43	915 568 233,60	957 976 229,85	980 810 611,68	1 024 800 538,78	969 413 141,08
ENCOURS DETTE	570 802 043,42	521 759 488,78	488 409 740,33	540 125 050,44	549 651 672,30	605 390 579,59

DONNÉES SYNTHÉTIQUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

> Tous budgets confondus - Budget principal & Budgets annexes

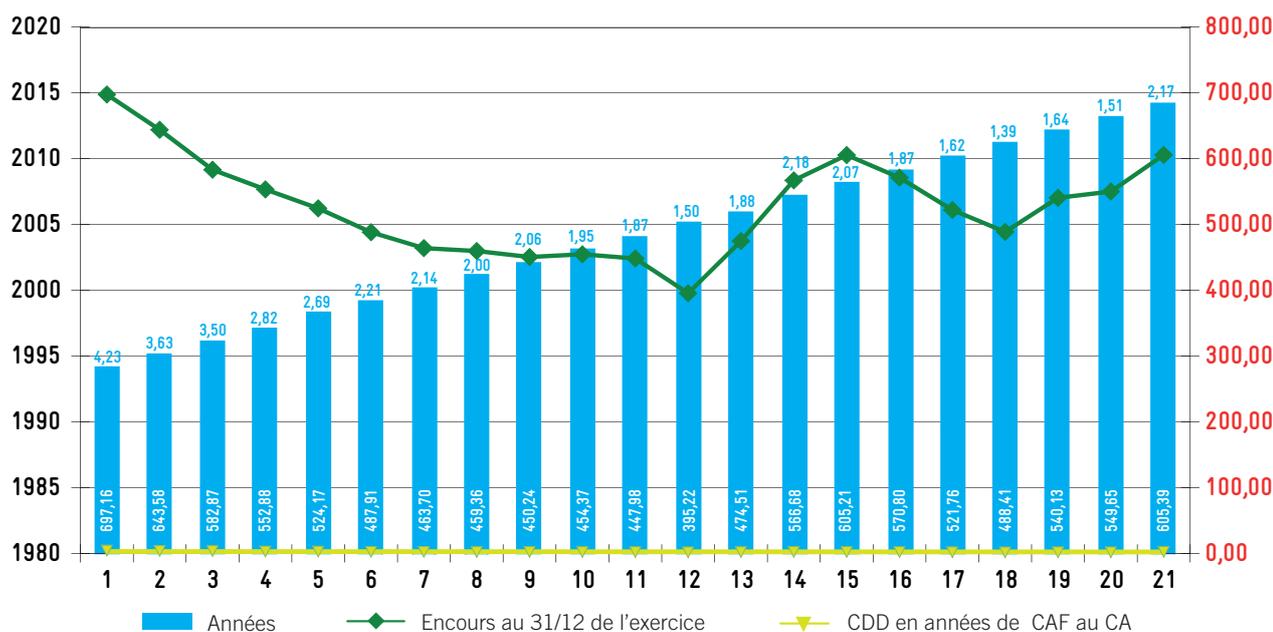
Article R.2313-1 du CGCTSynthèse de 2009 à 2014

	Population	721 744	734 812	740 881	Mouvements réels			
N° Ratio	RATIOS	C.A. 2012	C.A. 2013	C.A. 2014	Observations	C.A. 2012	C.A. 2013	C.A. 2014
1	Dépenses réelles de Fonctionnement Population	903,40	900,61	932,24		652 022 824,85 721 744	661 780 872,30 734 812	690 677 501,73 740 881
2	Produit des impositions directes Population	366,20	397,32	387,60	Pleine application du nouveau régime de fiscalité depuis 2011 (CET) avec rôles supplémentaires deTP	264 299 473,00 721 744	291 959 059,50 734 812	287 163 767,00 740 881
3	Recettes réelles de Fonctionnement Population	1 358,95	1 394,64	1 308,46	Hors produits de cession (compte 775)	980 810 611,68 721 744	1 024 800 538,78 734 812	969 413 141,08 740 881
4	Dépenses d'équipement brut Population	479,26	514,94	495,06	Taux d'équipement Comptes 21 et 23	345 906 475,79 721 744	378 383 500,50 734 812	366 779 363,57 740 881
5	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Population	748,36	748,02	817,12		540 125 050,44 721 744	549 651 672,30 734 812	605 390 579,59 740 881
6	Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) Population	279,81	272,17	262,18	2011 non comparable avec 2010 Intégration dans la DGF de la fiscalité France Télécom et déduction produit de la TASCOM	201 950 554,00 721 744	199 996 294,00 734 812	194 243 739,00 740 881
6 bis	Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) Population D.G.F. (Avec résidences secondaires)	277,68	270,02	260,03		201 950 554,00 727 274	199 996 294,00 740 670	194 243 739,00 747 012
7	Dépenses de Personnel Dépenses réelles de Fonctionnement	18,35 %	18,94 %	19,14 %		119 678 166,70 652 022 824,85	125 373 435,76 661 780 872,30	132 192 744,04 690 677 501,73
8	Contributions Directes Potentiel Fiscal	48,93 %	54,05 %	50,67 %	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (*) Sur la base du Potentiel Fiscal et population figurant sur fiche D.G.F. année 2012 en l'absence de communication des données 2013	(*) 264 299 473,00 540 139 952,00	(*) 291 959 059,50 540 139 952,00	(*) 287 163 767,00 566 764 306,00
9	Dépenses réelles de Fonctionnement +Remboursement annuel dette en Capital Recettes réelles de Fonctionnement	71,43 %	69,40 %	77,88 %	Hors renégociation de dette en capital Hors produits de cession (compte 775)	700 569 760,69 980 810 611,68	711 228 644,00 1 024 800 538,78	754 947 519,72 969 413 141,08
10	Dépenses d'équipement brut Recettes réelles de Fonctionnement	35,27 %	36,92 %	37,84 %	Taux d'équipement Hors produits de cession (compte 775)	345 906 475,79 980 810 611,68	378 383 500,50 1 024 800 538,78	366 779 363,57 969 413 141,08
11	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Recettes réelles de Fonctionnement	55,07 %	53,63 %	62,45 %	Hors produits de cession (compte 775)	540 125 050,44 980 810 611,68	549 651 672,30 1 024 800 538,78	605 390 579,59 969 413 141,08
11 bis	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Autofinancement brut	1,64	1,51	2,17	Hors produits de cession (compte 775)	540 125 050,44 328 787 786,83	549 651 672,30 363 019 666,48	605 390 579,59 278 735 639,35

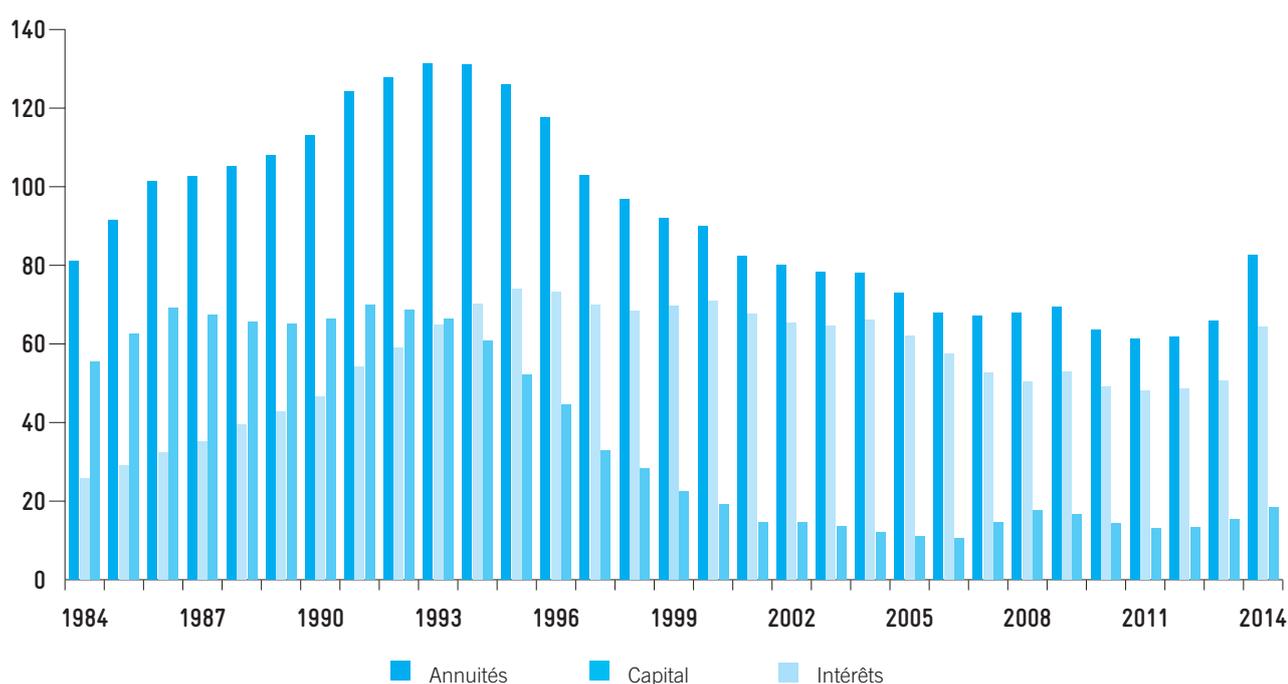
ENCOURS ET ÉVOLUTION DE LA DETTE

> Encours de la dette

Capacité d'autofinancement exprimé en nombre d'années de CAF
sur une base Comptes Administratifs



> Evolution de la dette



DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT MANDATÉES

> de 2009 à 2014 inclus

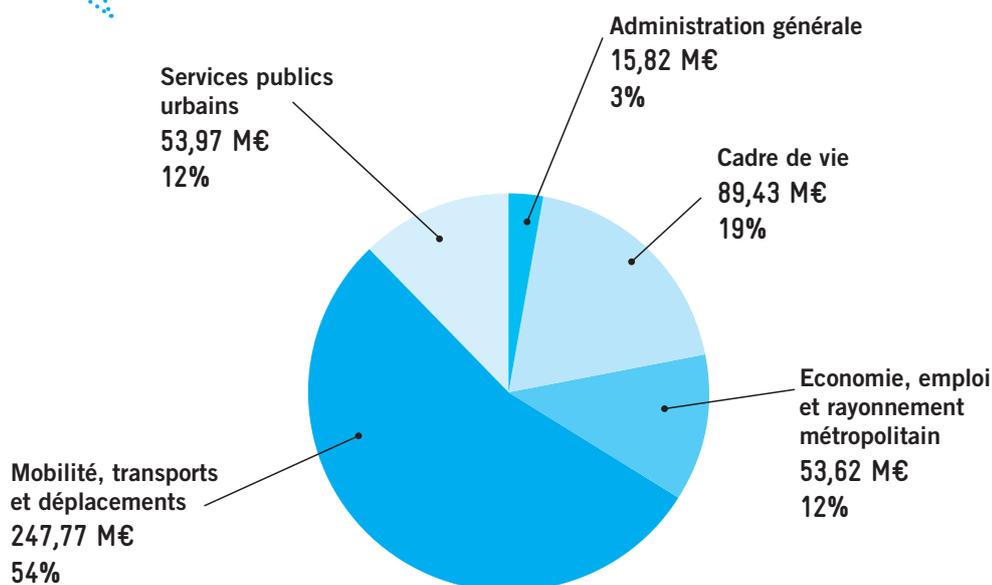
DEPENSES DOMAINES D'ACTION	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009 à 2014
Budget Principal TTC							
Cimetières	1 809 973,71	645 445,50	804 552,71	688 600,34	497 404,98	473 242,38	4 919 219,62
Développement économique	6 883 586,82	7 606 970,34	3 779 532,82	2 465 482,81	3 205 484,82	14 465 209,23	38 406 266,84
Enseignement	4 599 659,12	5 588 843,26	5 449 673,67	3 965 218,63	3 342 588,02	5 371 966,28	28 317 948,98
Administration générale - moyens	15 700 493,62	18 669 447,68	16 804 487,19	14 121 043,18	22 585 581,77	14 142 184,14	102 023 237,58
Urbanisme et Habitat	45 787 291,21	26 890 523,42	44 515 238,15	39 506 194,40	25 138 584,96	34 794 875,37	216 632 707,51
Incendie et secours	489 107,68	398 023,47	725 023,44	1 152 786,60	1 037 819,44	1 039 790,37	4 842 551,00
Halles et marchés	68 803,20	869 743,39	97 944,98	88 583,88	115 240,86	51 024,86	1 291 341,17
Ordures ménagères (bâtiments compris)							0,00
Assainissement pluvial	12 228 990,35	9 170 370,72	17 719 782,86	17 474 515,66	16 619 182,60	14 891 152,00	88 103 994,19
Autres transports (transports Fluviaux, maritimes, aériens, ferroviaire, routiers, nationaux)	612 673,35	510 551,42	1 548 838,04	36 104,60	2 815 375,62	3 222 759,66	8 746 302,69
Transports (Aménagements de voirie)	8 718 756,69	9 131 562,56	2 834 563,28	2 359 776,96	4 799 625,41	3 397 093,61	31 241 378,51
Voie	84 924 072,13	116 843 582,73	115 601 930,50	120 011 612,17	92 395 075,80	79 128 855,10	608 905 128,43
Voie (bâtiments)	1 122 031,21	4 438 849,31	3 716 133,07	7 334 401,30	861 976,82	352 287,22	17 825 678,93
Interventions sociales et santé			65 305,68	51 208,92	25 108,60	10 756,80	152 380,00
Autres réseaux	2 277 230,68	1 781 548,50	1 737 328,78	2 108 052,95	1 108 564,82	1 094 010,05	10 106 735,78
Eau et Préservation milieu naturel	395 124,20	58 705,70	146 152,52	200 333,26	1 912 563,07	2 103 830,78	4 816 709,53
Eau industrielle							
BUDGET PRINCIPAL - TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS	185 617 793,97	202 604 168,00	215 546 487,69	211 563 915,66	176 460 177,59	174 539 037,85	1 166 331 580,76
Budgets Annexes							
Déchets ménagers et assimilés (TTC)	41 390 416,47	12 443 637,89	8 763 358,47	12 561 775,95	10 686 564,02	13 831 293,75	99 677 046,55
Restaurants Administratifs (HT) et Régie	31 576,10	43 470,14	41 993,61	5 145,60	19 659,81	16 959,70	158 804,96
Abattoir (TTC)	32 102,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 102,64
Parcs de Stationnement (HT & TTC à partir du 01/04/05)	2 185 216,14	336 043,31	31 465,20	0,00	0,00	0,00	2 552 724,65
Transports (HT) Réseau hors tramway	3 705 262,04	917 441,45	13 874 403,27	6 769 057,00	20 165 496,36	9 361 337,79	54 792 997,91
Transports (HT) T.C.S.P. puis tramway	25 223 020,65	11 278 405,99	29 066 012,66	90 462 343,76	159 445 960,38	162 005 157,20	477 480 900,64
Assainissement (TTC à partir de 1997)	17 537 868,57	54 259 633,72	54 979 701,29	39 446 917,46	24 602 052,67	14 908 743,77	205 734 917,48
Service d'assainissement non collectif (SPANC) (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crématorium (TTC)	1 379,33	23 193,18	13 575,99	76 404,15	85 729,77	2 893 010,97	3 093 293,39
Service extérieur Pompes Funèbres (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réseau de chaleur Hauts de Garonne (TTC)	2 652 059,38	202 935,29	37 735,61	571 458,54	1 974 078,23	6 139 161,21	11 577 428,26
Eau Industrielle et sa régie	38 556,25	129 891,70	160 677,30	19 143,27	0,00	1 200,00	349 468,52
Budgets Annexes Total investissements directs	92 797 457,57	79 634 652,67	106 968 923,40	149 912 245,73	216 979 541,24	209 156 864,39	855 449 685,00
TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS	278 415 251,54	282 238 820,67	322 515 411,09	361 476 161,39	393 439 718,83	383 695 902,24	2 021 781 265,76

DEPENSES DOMAINES D'ACTION	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009 à 2014
Développement économique Fonds de concours	1 298 459,50	3 073 365,12	2 345 546,82	4 739 304,76	8 300 739,52	4 137 430,20	23 894 845,92
Enseignement (fonds de concours lycées, collèges, enseignement supérieur)	1 151 599,80	1 872 316,29	3 260 000,00	1 699 878,63	4 580 836,00	2 817 160,46	15 381 791,18
Administration générale - Moyens	58 715,53	8 678,18	11 383,86	14 598,05	7 866,77	2 965,40	104 207,79
Incendie et secours	406 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	406 000,00
Cimetières	14 475,45	111 480,06	27 870,00	195 771,86	49 985,24	0,00	399 582,61
Urbanisme et Habitat - Fonds de concours	11 035 404,28	22 237 141,85	23 245 468,42	22 957 123,12	28 187 917,20	29 526 685,40	137 189 740,27
Ordures ménagères et environnement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Assainissement pluvial	166 320,13	348 016,46	143 173,74	14 324,40	99 612,66	507 838,56	1 279 285,95
Autres réseaux (réseau métropolitain télécommunications)	0,00	0,00	0,00	154 328,00	3 483,95	0,00	157 811,95
Transports fluviaux, maritimes, aériens, ferroviaire et routier (nationaux)	6 098 172,26	4 261 768,14	16 744 670,54	43 199 774,47	34 758 143,11	30 439 566,19	135 502 094,71
Voirie (fonds de concours)	3 189 020,41	853 494,54	1 781 123,80	642 012,19	1 638 467,46	3 023 013,26	11 127 131,66
Eau & Asst, préservation milieu naturel	623 515,31	100 869,00	817 298,22	560 737,30	557 017,29	1 854 507,05	4 513 944,17
Sports et Jeunesse et culture et divers	183 537,24	162 699,00	162 637,50	86 700,50	12 085 602,16	4 608 540,44	17 289 716,84
Parcs de Stationnement (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Transports (Budget annexe) (Tramway)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Transports (Budget annexe)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL INTERVENTIONS INDIRECTES	24 225 219,91	33 029 828,64	48 539 172,90	74 264 553,28	90 269 671,36	76 917 706,96	347 246 153,05
TOTAL GENERAL	302 640 471,45	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	460 613 609,20	2 369 027 418,81
TOTAL B.A. Tramway	25 223 020,65	11 278 405,99	29 066 012,66	90 462 343,76	159 445 960,38	162 005 157,20	477 480 900,64
TOTAL GENERAL (Hors B.A. Tramway)	277 417 450,80	303 990 243,32	341 988 571,33	345 278 370,91	324 263 429,81	298 608 452,00	1 891 546 518,17
BUDGET PRINCIPAL Total investissements directs et indirects	209 843 013,88	235 633 996,64	264 085 660,59	285 828 468,94	266 729 848,95	251 456 744,81	1 513 577 733,81

RÉPARTITION DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT MANDATÉES

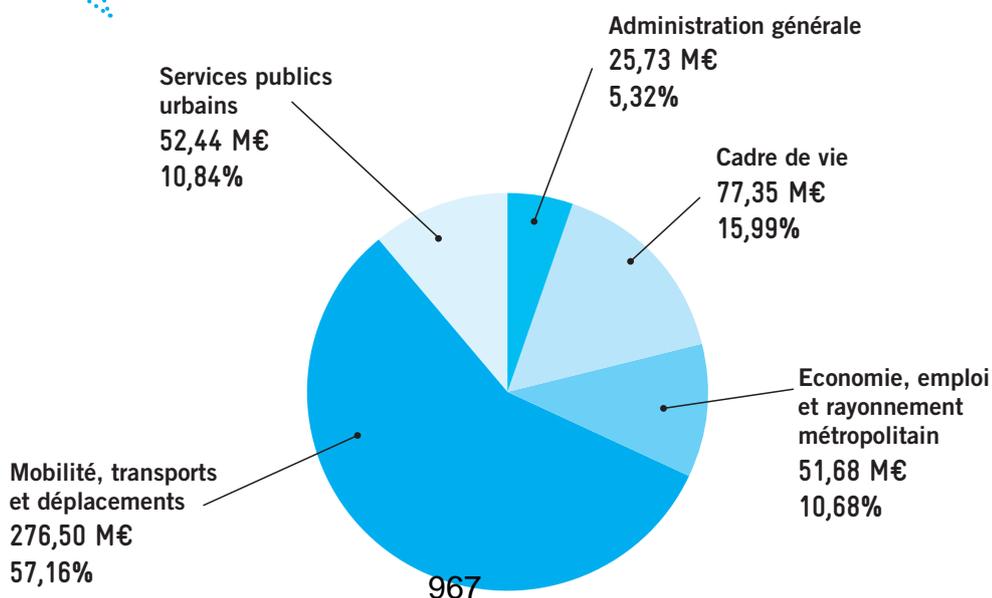
2014 total
460,61 M€

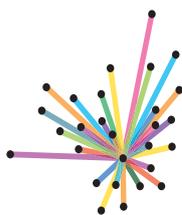
Répartition de dépenses d'équipement mandatées avec Fonds de Concours
mouvements réels



2013 total
483,70 M€

Répartition de dépenses d'équipement mandatées avec Fonds de Concours
mouvements réels





**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
www.bordeaux-metropole.fr